

# *La Grièche*



La feuille de contact de la  
Cellule Ornithologique  
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse  
N°63 – Septembre 2020

 **natagora**  
Entre-Sambre-  
et-Meuse

  
**LE VIROINVOL**  
CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE ASBL



« Il

**Photo de couverture :  
Le Grimpereau des jardins  
(*Certhia brachydactyla*).**

Prise par Jean Delacre à Doische, au lieu-dit 'Trou des Gattes' le 08 mai 2020. L'oiseau est posé dans un chêne. Quand on connaît la vitesse de déplacement du grimpereau et que l'on sait qu'il s'agit d'une espèce 'qui ne tient pas en place', on apprécie d'autant plus le cliché !  
Graphisme de couverture © Jean Delacre.

*reste à peine quelques feuilles suspendues aux arbres, les gelées assez fortes de ces dernières nuits ont eu raison des plus entêtées. Voilà un moment que je marche en longeant un ruisseau, évitant de faire trop de bruit, mais avec peu de succès en matière d'observations... jusqu'à ce que j'entende, d'assez loin, divers petits cris émis par des oiseaux. Ils semblent se rapprocher... je change de direction pour me positionner au-devant du groupe qui se déplace lentement. Immobile, le dos appuyé sur un chêne, j'attends. Bientôt j'aperçois de petites silhouettes qui vont de branche en branche, inspectant les rameaux et les bourgeons, picorant ci et là. Je reconnais des mésanges bleues et charbonnières, mais aussi pas mal d'individus 'à longue queue', des roitelets huppés, quelques sittelles et puis, très rapidement, deux oiseaux aux couleurs ternes, se suivant à quelques secondes près. Intrigué, j'essaie cette fois de mieux les suivre aux jumelles, espérant bien anticiper leur prochain passage. Ça y est, hop l'un d'eux est posé sur un tronc, mais à peine visible, tant son plumage le confond avec le décor et l'écorce. Aussitôt il bondit, petits sauts par petits sauts, son bec assez long bien visible... pas de doute c'est un grimpereau ! Et des jardins, car il émet son cri si caractéristique, très aigu, une série de 'tititit' courts, bien nets, assez puissants pour cet oiseau de petite taille.*

*Au moins deux Grimpereaux des jardins accompagnent cette ronde de mésanges, mais pas seulement, vu la présence de roitelets et de sittelles. Ce phénomène consistant à former un groupe d'espèces mélangées (il peut y en avoir d'autres que celles citées) est assez typique de l'automne et de l'hiver.*

*Criant assez régulièrement, mon grimpereau monte, tout en fouillant les moindres recoins du relief de l'écorce. Arrivé à hauteur d'une branche, il bifurque pour l'emprunter et en faire le tour, dos vers le sol. Afin de mieux le suivre, je bouge. Oups, il a dû me voir, car il s'est envolé pour rejoindre le tronc, mais cette fois du côté opposé, impossible d'en encore l'apercevoir. Après un instant, il apparaît de nouveau, je le suis sur quelques mètres, puis d'un coup, il s'envole une fois de plus pour retomber au pied de l'arbre suivant et continuer sa quête de nourriture, de bas en haut. ».*

Le Grimpereau des jardins est une espèce assez commune dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, mais peu connue tant le plumage de l'oiseau le rend mimétique par rapport aux écorces des troncs et des branches sur lesquels il se déplace. D'autant qu'il affectionne plus particulièrement les essences forestières qui présentent une écorce aux multiples anfractuosités où peuvent se cacher tout au long de l'année des insectes, des araignées, des cloportes, ... et autres petites bestioles. Malgré son régime insectivore, ce grimpereau est considéré comme sédentaire. Son territoire hivernal est plus vaste que celui de la belle saison et les deux membres d'un couple peuvent s'éloigner l'un de l'autre en cette période plus difficile.

Cet oiseau ne fréquente pas les mangeoires, ce qui le rend peu visible aux yeux du grand public. Il est donc nécessaire d'écouter des enregistrements de ses cris et de son chant afin 'de l'entendre pour mieux le voir'.

Il chante dès la fin de l'hiver, une petite ritournelle '*tititiroïli... tititlutiloïti...*', traduite ainsi par Paul Géroutet, séquence que nous avons transformée en cette phrase mnémotechnique : « *Je monte au paradis* ».

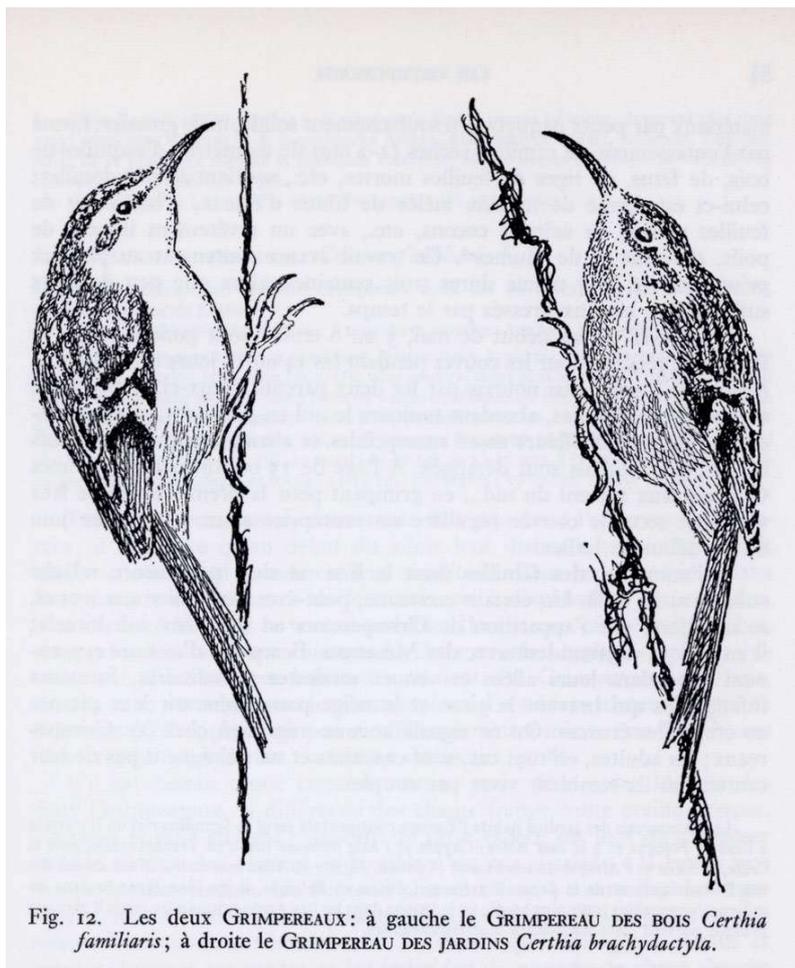


Fig. 12. Les deux GRIMPEREAUX : à gauche le GRIMPEREAU DES BOIS *Certhia familiaris* ; à droite le GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachydactyla*.

Nous ne résistons pas au plaisir de joindre cette illustration comparative de nos deux espèces de grimpereaux, réalisée par Robert Hainard pour *L'histoire naturelle des oiseaux d'Europe* de Paul Géroutet, 1953, ici le Tome II, consacré à une partie des passereaux. L'ouvrage est paru chez Delachaux et Niestlé. Les deux espèces sont visuellement très proches, on ne peut que conseiller d'attendre l'émission du chant pour confirmer la détermination, mais attention, quelques rares Grimpereaux des bois imitent celui des jardins dans les zones où les deux espèces se côtoient (Paul Géroutet, 1963). Attention aussi que le bec plus long du Grimperneau des jardins ne l'est que chez l'adulte.

Il niche à partir de fin mars-début avril et, selon la météo, une seconde nichée peut avoir lieu en juin-juillet. Il faut compter une quinzaine de jours d'incubation et 5 à 6 œufs en moyenne. Les deux parents couvent et élèvent leurs petits ensemble, ce qui commence par une quinzaine de jours de nourrissage. On assiste ensuite à l'envol des jeunes, donc un mois après la ponte du premier œuf. Ces juvéniles volants étant encore nourris durant quelques jours. La petite famille peut rester soudée jusqu'à l'automne.

Se déplaçant de préférence du bas vers le haut, le grimperneau adopte le plus souvent une écorce qui se détache du tronc pour y construire son nid par le bas, le coinçant au plus serré. Il peut adopter diverses autres caches qui se présentent de la même façon, y compris dans ou sur un bâtiment (sous une ardoise de rive d'un toit par exemple, voir *Le Viroinvol* 1-2/1995, La richesse d'un vieux verger par Cécile Fays, pages 11-13).

Le saviez-vous ? A l'instar des pics, le grimperneau doit son mode de déplacement très particulier à la présence de solides et rigides rectrices (plumes de la queue), c'est pourquoi il mue d'une manière particulière : les deux plumes médianes sont conservées jusqu'à la fin du processus qui débute par ses voisines, la seconde paire, et ainsi de suite vers l'extérieur. De cette façon, les médianes assurent le maintien de l'oiseau pendant toute la mue et ne sont remplacées qu'en dernier lieu (Paul Géroutet, *Les passereaux*, volume I, du Coucou aux corvidés, 1961, Delachaux et Niestlé).

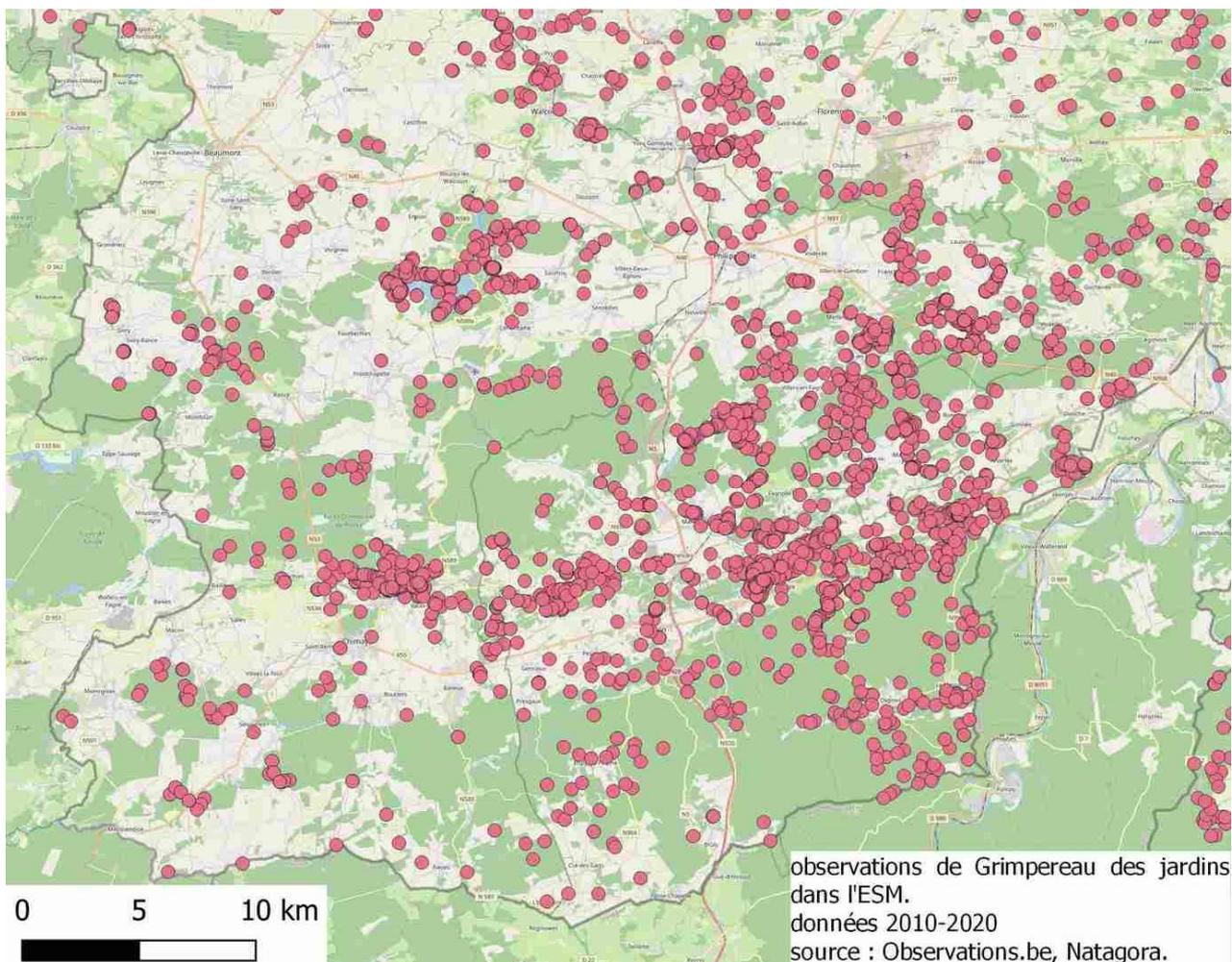
Un Grimperneau des jardins, vraiment 'des jardins' ?

C'est plutôt un ami des arbres. À partir du moment où il y en a assez pour lui permettre d'élever sa progéniture, il peut s'installer... bien sûr en forêt, plutôt de feuillus - même si une certaine présence de résineux ne le dérange pas -, mais aussi dans les parcs et jardins (nous y voilà), les vergers d'arbres en haute tige, les bosquets et haies parsemées de grands arbres, les peupleraies, les alignements de saules têtards, les rives boisées de cours d'eau en bocage, etc., voire dans des paysages assez ouverts.

Rappelons qu'il peut aussi adopter un bâtiment comme support de nidification ! Il est de ce fait possible de placer un nichoir spécifique à son intention (ouverture par le bas, à situer contre le tronc ou autre paroi).

Belles et bonnes observations, à vos jumelles !

Thierry Dewitte



**CARTE 1 : Répartition régionale du Grimpereau des jardins, grâce aux données encodées durant ces dix dernières années (Arnaud Laudelout).**

**Pour en savoir plus, vous pouvez notamment consulter cet ouvrage :**

*Géroutet Paul, Les Passereaux II - Des mésanges aux fauvettes, Delachaux & Niestlé, 80-85 pp., 1963 et autres rééditions.*



# La Grièche

N°63 – Septembre 2020

## SOMMAIRE

- Photo de couverture :  
Le Grimpereau des jardins p. 2
- La chronique du printemps dernier p. 6
- Nos buxaiies naturelles menacées ? p. 37
- La Pyrale du buis p. 42
- La migration des batraciens p. 58
- La page bota : p. 63



Cercles des Naturalistes  
de Belgique asbl



## COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,  
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,  
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,  
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,  
MARC LAMBERT, MICHAEL LEYMAN,  
OLIVIER ROBERFROID.

## Un printemps confiné ... mais pas pour les oiseaux !

Le printemps, c'est avant tout le retour de nombreuses espèces qui nous ont quittés durant l'hiver. Les pouillots, les hirondelles et les rougequeuees égaient à nouveau notre paysage sonore et visuel. C'est aussi une période de chassé-croisé où les estivants délogent les hivernants qui s'attardent parfois. Et puis, il y a ces espèces peu probables, comme ce Fuligule à bec cerclé qui s'aventure entre Roly et les BEH, un Aigle botté à Nismes, des Guêpiers d'Europe à Doische, des Huppes fasciées qui traînent dans la région, un Tournepiere à collier à Roly, un Pipit à gorge rousse à Yves-Gomezée, ... Et enfin, les peu probables qui s'installent, comme la Rousserolle turdoïde maintenant bien implantée à Virelles, les Busards cendré et Saint-Martin qui semblent marquer de l'intérêt pour nos plaines, le Râle des genêts pour nos herbages, une Bouscarle de Cetti qui s'est établie à Florennes. Par contre, l'Engoulevent d'Europe semble s'être tu dans nos grandes coupes forestières...

*Philippe Deflorenne*

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : [lagrieche@gmail.com](mailto:lagrieche@gmail.com) ou par courrier postal : 212, rue des fermes à 5600 Romedenne.

**Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : [lagrieche.photos@gmail.com](mailto:lagrieche.photos@gmail.com)**

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

Pour le comité de rédaction,  
*André Bayot et Jacques Adriaensen*

# LA CHRONIQUE

## MARS 2020 – MAI 2020

On retiendra du printemps dernier son ensoleillement fabuleux. Il s'avère désormais être le plus lumineux que nous ayons connu **depuis 133 ans** !

Les deux derniers mois de la saison (avril et mai) furent très secs. A Uccle, le cumul des précipitations sur ces deux mois atteint à peine 24,5 mm (normale : 117,3 mm). C'est un nouveau record absolu de sécheresse sur cette période depuis 1833 ; de même, avec seulement 23 jours de pluie sur 3 mois, le printemps 2020 s'inscrit en tête des printemps les moins arrosés depuis 1833 !

### Le printemps 2020 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique du printemps 2020 à Uccle (de mars à mai 2020) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m <sup>2</sup>	jours	heures:minutes
<b>PRINTEMPS 2020</b>				
Printemps 2020	11,3	105,9	23	740:46
Normales	10,1	187,8	49	463:58
<b>MARS 2020</b>				
Mars 2020	7,1	81,2	12	161 :55
Normales	6,8	70	17,8	113 :57
<b>AVRIL 2020</b>				
Avril 2020	12,6	19	5	277 :40
Normales	9,8	51,3	15	158 :58
<b>MAI 2020</b>				
Mai 2020	14,2	5,4	6	301 :12
Normales	13,6	66,5	16,2	191 :03

(\*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur la plus élevée/faible depuis 1981

**Abréviations :**

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC = Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir <https://www.aves.be/index.php?id=1387>)

**Grèbe castagneux** (*Tachybaptus ruficollis*) : Espèce présente en petits nombres sur plusieurs plans d'eau avec un maximum de 9 adultes à Virelles le 22/05. Les premières boules de duvet (3 pulli) sont vues à Virelles également, le 10/05.

**Grèbe huppé** (*Podiceps cristatus*) : Malgré l'augmentation des activités touristiques, le nombre de Grèbes huppés reste assez élevé aux BEH, avec 96 exemplaires le 19/05. Par contre, il y a plus de preuves de nidification à Virelles où l'on compte au moins 10 nids construits et occupés à la fin mai. Fait peu banal, Maxime Gonze signale 1 ex. victime d'un Grand-duc d'Europe, à Thy-le-Château, le 14/03.



*Grèbe huppé - Falemprise (BEH) - mars 2020 © Laurent Malbrecq*

**Grèbe à cou noir** (*Podiceps nigricollis*) : Seulement présent à Virelles où 2 couples se cantonnent.

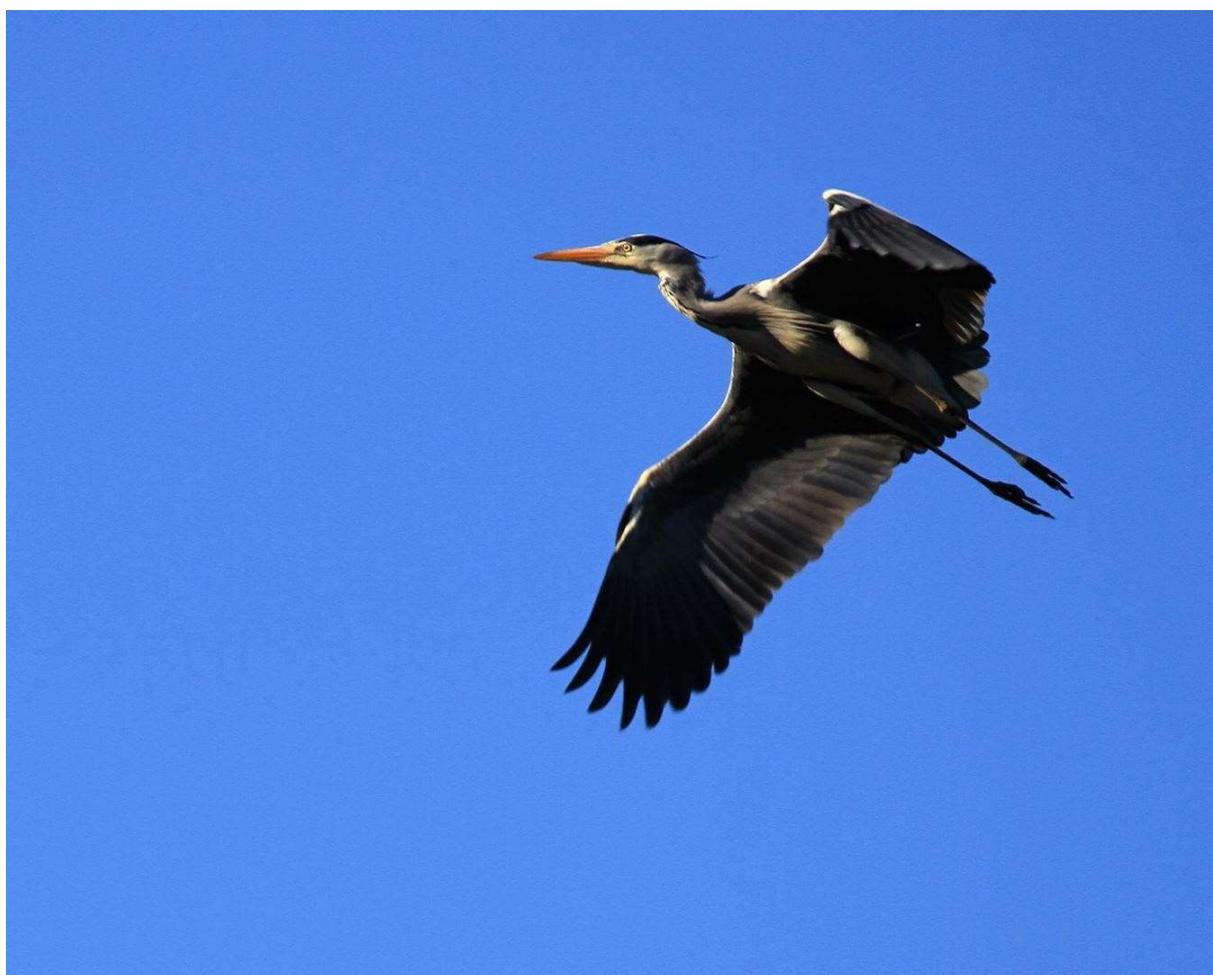
**Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) : La migration de ce grand oiseau est assez remarquable cette année. Les passages au-dessus de l'ESEM débutent le 15/03 et se succèdent jusqu'à la mi-avril, avec des groupes allant de 2 ou 3 à 77 ex. Pour les 'locaux', notons une dizaine d'ex. au dortoir de Virelles, en avril et mai. C'est au même endroit que deux adultes, après des parades, commencent à construire un nid le 09/05. Leur beau projet tombe en partie à l'eau (au propre comme au figuré), entre le 10 et le 11 du même mois, avec le passage d'une tempête. Heureusement, le nid est déjà reconstruit deux jours plus tard, ce qui marque le début de son occupation assidue.

**Héron garde-boeufs** (*Bubulcus ibis*) : Un groupe de 4 ex. est vu à l'étang de Virelles le 13/04. C'est ensuite 1 ex. qui séjourne du 16 au 20/04, au même endroit, profitant du dortoir des cormorans pour passer ses nuits. La présence de cette espèce sous nos latitudes semble de plus en plus courante. Nichera-t-elle en ESEM dans quelques années ?

**Aigrette garzette** (*Egretta garzetta*) : C'est aussi à Virelles qu'une garzette est observée le 17/04, puis à partir du 22/05. À la fin de cette chronique (le 31/05), l'oiseau était toujours présent.

**Grande Aigrette** (*Casmerodius albus*) : Une prairie inondée, apparemment riche en nourriture, située le long de l'Eau Blanche à Marembourg, attire journalièrement une trentaine de Grandes aigrettes jusqu'au 10/03. Ensuite, elles ne sont 'plus' qu'une vingtaine jusqu'au 14 où, en soirée, les dames blanches quittent les lieux probablement 'épuisés'. Soulignons que le même endroit était également fréquenté par une bonne centaine de mouettes et par des cygnes tuberculés. À Virelles, un dortoir abrite jusqu'à 41 ex. le 02/04. Ensuite les effectifs varient un peu en deça. Au même endroit, de 1 à 2 adultes nuptiaux peuvent être admirés durant tous les mois d'avril et de mai. La même question que pour les gradeboeufs peut se poser.

**Héron cendré** (*Ardea cinerea*) : La colonie du lac de l'Eau d'Heure se porte bien : au moins 22 nids. De Virelles arrive également une bonne nouvelle : au minimum 12 nids abritent des couples. Au parc Saint-Roch, à Couvin, c'est une vingtaine de nids qui sont occupés sur une trentaine dénombrés. Signalons à Virelles un individu profitant de l'absence des Cigognes blanches pour aller se servir de branches dans leur nid afin de construire le sien, et ce, sans aucune vergogne!



*Héron cendré - Domaine Saint Roch (Couvin) - Avril 2016 © Georges Horney*

**Ibis à face noire** (*Threskiornis melanopis*) : Un exemplaire de cet oiseau exotique est observé près d'un étang à Sivry, pendant 'quelques jours', début mai.

**Cigogne noire** (*Ciconia nigra*) : Le 13/03 marque le début du retour des Cigognes noires dans notre région. Observées seules ou par deux, à l'exception de 3 ex. vus ensemble en migration à Florennes le 17/04 (avec rien de moins qu'un Balbuzard pêcheur), de 3 immatures et 1 adulte posés à Roly le 26/05 et de 2 immatures et 1 adulte le 31/05, au même endroit.

**Cigogne blanche** (*Ciconia ciconia*) : Très bonne année pour cette espèce en ESEM. Commençons par le couple nicheur sur l'île de l'étang de Virelles. Pour rappel, ce lieu est occupé par la Cigogne blanche depuis qu'une plateforme y a été aménagée (à l'origine pour le Balbuzard pêcheur), en 2016. Or, cette dernière n'a pas résisté à une tempête à la fin février. Cette année, le couple a donc dû construire 'de A à Z' son propre nid. La couvaison semble débuter rapidement, le 09/03. Deux pulli sont aperçus le 28/04, puis 4, le 03/05. Et d'une nichée !



À Couvin, deux ex. sont découverts le 27/03. Ceux-ci s'installent sur le sommet de la cheminée Lienaux (haute cheminée d'un ancien bâtiment industriel proche de la gare). Le 20/04, la couvaison a débuté. Quatre jours plus tard, une 'drôle' d'histoire aurait pu mettre un terme à cette nouvelle installation : « Une nacelle très haute, avec trois personnes casquées, s'approche du haut de la cheminée. La cigogne vole. Il s'agirait de Proximus.

Le lendemain un article dans la Nouvelle Gazette relate cela avec photos et décrit l'inquiétude des Couvinois par rapport au dérangement intempestif du couple de cigognes. La couvaison est un moment délicat. Heure et durée de l'intervention inconnue. Une antenne GSM serait sous le nid des cigognes, cachée par la plateforme qui obstrue la cheminée, d'où l'inquiétude de la société Proximus » (Thierry Dewitte). Quatre oeufs sont dénombrés le 05/05. Ils éclosent probablement quelques jours après. Et de deux ! Le 17/04, encore à Virelles, mais cette fois juste en dehors de la réserve naturelle, deux cigognes en train de transporter du matériel jusqu'à un vieux peuplier foudroyé sont vues par un habitant (Pierre Bouret). Celui-ci suit régulièrement le couple et observe qu'à partir du 23/04, un individu est souvent couché dans le nid. Et de trois ! D'autres cigognes sont contactées en passage migratoire printanier, puis en 'errance' dans la région qui paraît, décidément, attractive. La population française proche de l'ESEM (avec notamment 2 couples à Éteignières) semble également dans une bonne 'spirale'.

**Spatule blanche** (*Platalea leucorodia*) : Et de nouveau, c'est Virelles qui accueille cet échassier. Deux exemplaires s'y posent le 24/05 et se rendent au dortoir.

**Oie rieuse** (*Anser albifrons*) : Le 02/03, un ex. est aperçu avec des Bernaches du Canada à Cerfontaine, par Jean-Claude Gillet.

**Oie cendrée** (*Anser anser*) : Quelques cendrées sont de passage en ESEM. En mars, 2 ex. à Roly le 05 et 1 ex. à Virelles du 05 au 07. En mai, 1 ex. du 10 au 13, puis 3 ex. du 20 au 29, enfin 5 ex. le 30 et le 31, tous à Virelles.

**Oie à tête barrée** (*Anser indicus*) : Trois ex. de cet oiseau exotique 'se perdent' à Virelles le 20/04, 2 ex. le 08/05 et 8 ex. le 16/05. Ce dernier groupe est le plus grand jamais observé en ESEM. Un ex. se pose aussi à Hemptinne le 02/05.

**Bernache du Canada** (*Branta canadensis*) : Jusqu'à 74 ex. à Virelles, le 28/05, pour cet autre anatidé exotique, mais dans son cas, nettement envahissante.

**Bernache nonnette** (*Branta leucopsis*) : De deux à trois nonnettes séjournent à Virelles, du 06 au 17/04. Deux d'entre elles sont très probablement passées ensuite aux BEH où elles sont signalées du 23/04 au 11/05, puis le 28/05.

**Ouette d'Egypte** (*Alopochen aegyptiacus*) : Un groupe comptant 45 ex. est vu à Roly le 06/04 ! Ailleurs, des nicheurs s'installent sur plusieurs de nos plans d'eau.

**Tadorne de Belon** (*Tadorna tadorna*) : Des tadorne se montrent ponctuellement à la carrière Les Petons, avec 2 ex. le 29/03, aux BEH, avec 3 ex. le 14/03, puis 2 ex. le 27/04 et à Virelles, où plusieurs observations ont lieu durant ces 3 mois dont celle d'un beau groupe de 11 ex. le 19/03.

**Canard mandarin** (*Aix galericulata*) : Un ex. le 04/05 à Gonrieux et 1 ex. le 07/05 à Momignies, lieu où cet anatidé, également invasif, est assez régulièrement renseigné.

**Canard colvert** (*Anas platyrhynchos*) : Douze pulli sont déjà en train de suivre leur mère sur l'eau à Aublain le 25/03. Les autres familles régionales se montrent à partir de la mi-avril.

**Canard chipeau** (*Anas strepera*) : Des groupes de passage se posent sur nos plans d'eau en mars. À la fin de ce mois, on observe déjà des couples qui s'installent à Florennes, aux BEH et à Virelles.

**Canard pilet** (*Anas acuta*) : Quatre pilets sont enregistrés le 09/03 à Virelles. Le 12, ils sont 8. Il faut attendre le 02/04 pour en retrouver 2. Deux jours plus tard, ils sont 4 ex. et le 06, il n'en reste qu'un seul. Aux BEH, 4 ex. sont vus le 12/03 et 6 ex. le 13 du même mois.

**Canard souchet** (*Anas clypeata*) : Des groupes comptant jusqu'à 94 ex. (à Virelles le 04/04) sont signalés en halte, de la mi-mars à la mi-avril. Avant et après cette période, les mentions n'excèdent pas les 16 ex.

**Canard siffleur** (*Anas penelope*) : Douze ex. font une halte le 12/03 à la Plate Taille. Deux autres choisissent la carrière Les Petons le 04/04 et on enregistre un beau rassemblement de 71 ex., à l'étang de Virelles, le même jour.

**Sarcelle d'hiver** (*Anas crecca*) : Des couples sont signalés çà et là. Malheureusement, plus aucune observation n'est encodée à partir de la fin avril. Peut-être devrions-nous suivre le conseil de Philippe Ryeland pour voir ce petit canard nicher en ESEM : « *Les 6 oiseaux sont bien cantonnés sur le site (de la réserve naturelle de Romedenne, le 19/03). Soit sur l'étang de la friche 'Rosetto' soit sur les plans d'eau de la réserve des Argilières. Ils y trouvent sans doute la nourriture qui leur convient (Oogones de Characées ? + ...). Je passe un moment sympa à les observer, car je suis arrivé là sans les faire fuir. Les Sarcelles d'hiver sont pourtant sensibles aux dérangements. Elles décollent au passage des voitures et je les ferai moi aussi s'envoler l'après-midi, dans la réserve des Argilières, à un endroit où je ne soupçonnais pas leur présence. Assurément, ce sont des oiseaux qui ont besoin d'espace pour leur quiétude. Il faut leur en donner en créant des réserves plus spacieuses.* ».

**Sarcelle d'été** (*Anas querquedula*) : Seul l'étang de Virelles accueille ce joli anatidé à partir du 29/03. D'abord un couple jusqu'au 09/04, ensuite juste un mâle, jusqu'au 18/05.

**Fuligule milouin** (*Aythya ferina*) : Les effectifs diminuent progressivement tout au long de la période. En mai, seul le site de Virelles accueille plus de 2 ex., en moyenne une dizaine.

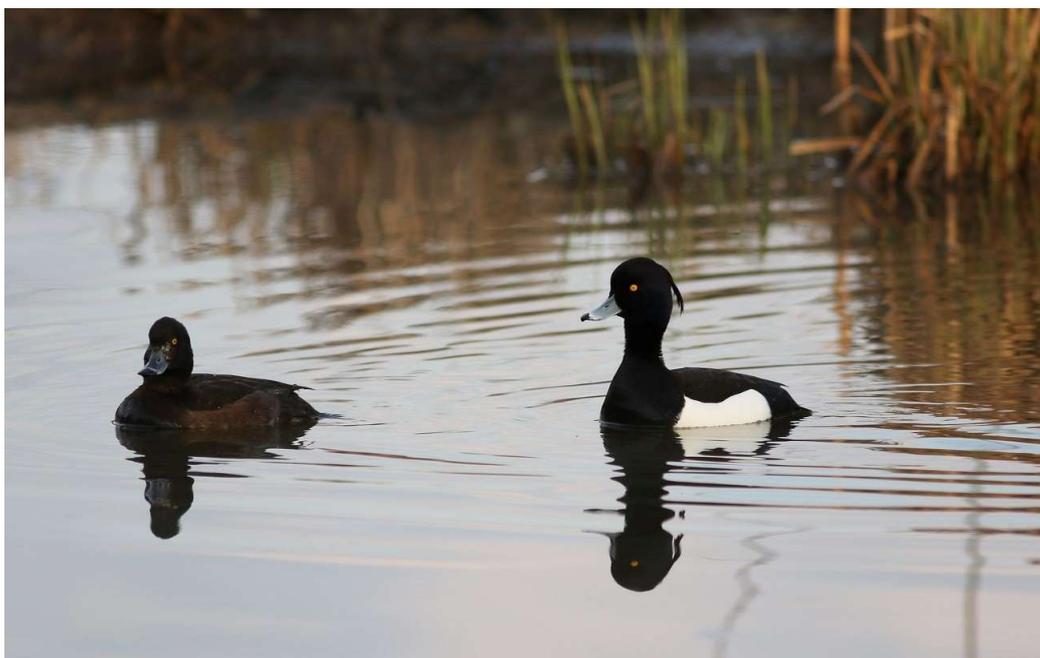
**Nette rousse** (*Netta rufina*) : Plus aucun signe de présence provenant de Gozée ne nous parvient, alors que la Nette rousse y a niché plusieurs années de suite, jusqu'en 2018. Seul un couple passe par les BEH le 20/03 et par Virelles le 26/05, avec parades, mais sans suite.

**Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*) : Les fuligules ont décidément répondu présent cette année. Bien qu'un peu plus courant que celui à bec cerclé, le Fuligule nyroca reste assez rare en ESEM.

Un ex. stationne à Virelles du 4 au 07/05. Un autre est observé à partir du 10/05 au même endroit. Sauf que là, il s'agit d'un hybride Fuligule morillon x Fuligule nyroca : « *Aspect global de Morillon mais avec huppe moins fournie, flancs gris-brun et zones roussâtres sur la calotte et la poitrine, triangle blanc mal défini aux sous-caudales. Oiseau non bagué. Il ressemble très fort à ceux déjà postés sur le site observations.be, notamment celui de Ploegsteert en mai-juin 2019.* » (Hugues Dufourny). Il y était toujours à la fin mai et semblait même s'être apparié avec une femelle de morillon.

**Fuligule milouinan** (*Aythya marila*) : Le mâle, déjà présent en février, terminera son hivernage aux BEH le 22/03.

**Fuligule morillon** (*Aythya fuligula*) : Au maximum 35 ex. à l'étang de Virelles et 115 ex. aux BEH en mars. Il reste le plus abondant des canards plongeurs dans notre région. Vu aussi à Roly, Florennes et Vergnies. Un seul indice de nidification possible, un accouplement le 13/05 à l'étang de Virelles, c'est bien peu.



*Fuligule morillon - Virelles - 19/05/2019 © Olivier Colinet*

**Fuligule à bec cerclé** (*Aythya collaris*) : Sans conteste, une des vedettes de ce printemps. Trouvé par Hugues Dufourny le 04/03 en fin de journée aux étangs de Roly, ce touriste américain est un mâle au plumage typique de l'espèce. Il reste sur place jusqu'au 05/03. Ensuite, ayant certainement entendu parler du site touristique des BEH, il décide d'y aller. Il y est vu le 8 à Falemprise et le 09/03 à la Plate Taille.

**Macreuse brune** (*Melanitta fusca*) : Deux mâles et une femelle en halte migratoire séjournent à la Plate Taille du 07 au 20/03.

**Garrot à œil d'or** (*Bucephala clangula*) : Comme chaque année, quelques garrots sont encore vus en mars aux BEH. Sur l'ensemble des lacs, 17 ex. sont comptabilisés le 07/03. Le dernier y est aperçu le 22/03. 2 ex. sont signalés à Roly du 5 au 13/03 et 2 ex. passent par Virelles le 31 du même mois.

**Harle piette** (*Mergus albellus*) : Jusqu'à 5 Harles piettes sont observés à Roly dont 2 mâles et 3 femelles, le 06/03. Des individus isolés sont également remarqués ponctuellement à Virelles et aux BEH. Dernière mention le 14/03.

**Harle huppé** (*Mergus serrator*) : Moins courant dans les terres que son cousin le bièvre, 1 ex. est identifié à la Plate Taille (BEH) les 7 et 10/03. Le 03/04, c'est au tour de Virelles d'accueillir 3 ex.

**Balibuzard pêcheur** (*Pandion haliaetus*) : Des individus en migration ou en halte sont signalés régulièrement du 25 mars jusqu'au 24 mai.

**Aigle botté** (*Hieraetus pennatus*) : Une observation en attente de validation, le 22 mai, à la Roche Trouée. Ce serait alors la troisième donnée régionale, les deux premières étant 1 ex. à l'automne 1998 dans la vallée du Viroin et 1 ex. à Chimay en avril 2010.

**Milan royal** (*Milvus milvus*) : Signalés dès le 9 février, les migrateurs continuent leur passage régulièrement durant le mois de mars, direction nord-est ou nord-ouest. Cependant, de nombreux oiseaux sont décrits en chasse, en maraude, houspillés par des corneilles et alouettes, vagabondant... chaque jour de la période concernée et sur l'ensemble de l'ESEM. D'autres font route en compagnie de cigognes noires, de buses ou de balibuzards. Le 04 mai, 1 ex. est repéré, à Virelles, cerclant en compagnie de 16 cigognes blanches. Bien que charognard plutôt que chasseur, il n'hésite pas à se poser dans les prés récemment fauchés, à la recherche de petits mammifères, comme le 26/04 à Petite-Chapelle, le 18/05 à Villers-deux-Eglises et le 27/05 en compagnie de 7 milans noirs et de 4 buses variables, de nouveau à Petite-Chapelle. Avec 268 données pour 312 ex., nous pouvons dire que ce très beau rapace poursuit son évolution positive. Sa protection et la sensibilisation aux 'bonnes pratiques' agricoles portent leurs fruits.



*Milan noir - Cul-des-Sarts - mai 2020 © Laurent Malbrecq*

**Milan noir** (*Milvus migrans*) : Régulièrement observé sur l'ensemble de l'ESEM avec une première observation le 25/03 à Saint-Aubin. Par la suite, il est vu quasiment chaque jour d'avril et de mai, le plus souvent isolé. De 2 à 3 individus sont signalés à l'étang de Virelles, à Petite-Chapelle, Villers-deux-Eglises et Jamagne en passage migratoire, posés en quête de nourriture, en compagnie de buses ou de milans royaux, voire cerclant à basse altitude à la recherche de micromammifères.

Un groupe de 7 ex. est aperçu le 27 mai à Petite-Chapelle dans un pré fauché en seconde coupe. Un seul nicheur est trouvé sur le site historique de nidification des étangs de Virelles, par Sébastien Pierret, le 21/05.

**Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) : Hivernant annuel, sa présence se poursuit avec le passage migratoire d'une trentaine d'ex. isolés, majoritairement des mâles. Quelques oiseaux sont pointés sur les plateaux agricoles, au repos ou en chasse. Aucun couple ni indice de nidification potentielle n'est observé durant la période.

**Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*) : Première mention de l'année le 25/03, à Saint-Aubin. Durant le printemps 2020, on observe des individus solitaires errant au niveau de la grande roselière de l'étang de Virelles, survolant les bandes nourricières ou les plaines agricoles.

Ainsi, entre le 25/03 et le 16/04, 10 données au total sont encodées par Hugues Dufourny à Virelles, Jamagne, Jamiolle, Neuville, Saint-Aubin et à Yves-Gomezée. Le 26/05 à Clermont, une femelle construit son nid et le mâle transporte de la nourriture, cette observation laissant espérer une potentielle nidification. Tentative fructueuse ? A suivre...

**Busard cendré** (*Circus pygargus*) : Rapace très rare cette année, avec seulement 4 ex. mâles isolés : le 13/05 à Castillon, le 19/05 à Viroinval, le 21/05 à Clermont et le 31/05 à Yves-Gomezée. Aucun séjour de longue durée n'est signalé.

**Buse variable** (*Buteo buteo*) : Le passage migratoire se poursuit durant tout le mois de mars, avec 10 ex. le 03 à Hemptinne, 16 ex. le 07 à Yves-Gomezée et 10 ex. au Vivi des bois. Le 16/03, un total de 30 ex. est compté, survolant tantôt les zones boisées, tantôt les zones cultivées ou prairiales d'Hemptinne et de Saint-Aubin. Au minimum, 36 oiseaux sont vus le 27/03, depuis le poste de suivi de migration de Saint-Aubin. Les premiers couples en parade sont repérés début avril et les premiers nids occupés, le 12/04.

**Bondrée apivore** (*Pernis apivorus*) : La première bondrée passe au-dessus de l'ESEM le 06/05. A partir de cette date, les données se suivent.

**Épervier d'Europe** (*Accipiter nisus*) : Opportuniste, il tend à recoloniser les milieux anthropiques. De nombreux témoignages d'Éperviers d'Europe prédatant dans les jardins sont rapportés. Les mésanges, rougegorges, merles, étourneaux, ..., font partie de leur menu. Ils n'hésitent pas à se poster dans les haies ou sur des perchoirs pour guetter leurs proies.

**Autour des palombes** (*Accipiter gentilis*) : L'autour... rien ne lui fait peur ! La puissance et la rapidité de ses attaques laissent peu de chances à ses victimes potentielles. Les pigeons et les tourterelles en font régulièrement les frais. Un faisan fait tout aussi bien l'affaire, comme le 14/04 à Hemptinne : « ...posé en bord de route, en train de déplumer un beau mâle. ».

**Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) : Renseigné à 350 reprises sur la période concernée. Le premier couple est vu paradant, le 16/03 à Nismes. D'autres sont encodés sur Dourbes, Fagnolle, Surice, ..., avec de nombreux mâles transportant de la nourriture, indiquant de probables nichées en cours.

**Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*) : Le premier hobereau, arrivé le 18/04 à Jamagne, marque le retour de ce chasseur d'hirondelles dans nos contrées. Il est rapidement suivi par de nombreux autres, uniformément répartis dans notre région, avec une prédilection quand même pour l'étang de Virelles. Ainsi, le 19/04, on enregistre 3 ex, le 27/04, 2 ex. et le 13/05, 4 ex. Six oiseaux au maximum sont repérés au lac du Ry Jaune (BEH) le 16/05. Peut-être un indice de nidification : un individu transporte une proie dans ses serres et se dirige vers le bois de Hemptinne.

**Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) : Des oiseaux signalés ici et là, soit en migration active nord à nord-est, comme à Mariembourg le 23/03 ou à Hemptinne le 27/03, soit en chasse, comme ce pèlerin survolant son territoire habituel et semant la panique parmi les pigeons et choucas. Quatre nidifications sont avérées : une à Sautin, la deuxième à Rognée, la troisième à la Plate Taille (BEH), œuvre d'un couple fidèle à ce lac et la quatrième à Olloy-sur-Viroin.

**Faucon émerillon** (*Falco columbarius*) : Sept exemplaires d'émerillons 'en migration' sur la période concernée. Un premier oiseau hâtif est observé le 27/03 à Saint-Aubin. Il faut attendre le 05/04 pour en voir un deuxième, à la carrière Les Petons. À Yves-Gomezée le 06/04, 1 ex. est houspillé par des hirondelles, puis le 11/04, 1 ex. est en vol, direction nord-est. En avril, 1 ex. est vu le 13 à Jamagne, 1 ex. le 18 à Hemptinne et un dernier le 06 mai, tentant de ravir la proie d'un Faucon crécerelle.

**Perdrix grise** (*Perdix perdrix*) : Première observation le 04/04 dans un champ de colza et seulement 5 données sur le reste de la période. Notée en couple, à Surice et Clermont.

**Caille des blés** (*Coturnix coturnix*) : Une première caille est surprise à une date très hâtive pour cette espèce, le 17/04 à Jamagne. Par la suite, elle sera repérée à 37 reprises par ses vocalises, généralement en solo, mais aussi en groupes de 2 à 3 ex. Le plateau agricole de Jamagne lui est propice, de même que les Prés de Virelles, la Prée à Dailly, le Vivi des bois et les prairies de fauche à Romedenne.

**Râle des genêts** (*Crex crex*) : Cet oiseau emblématique de l'ESEM est entendu à Virelles, la Prée à Dailly ainsi qu'à Bourlers. Pas mal pour un printemps particulièrement sec et hâtif qui a permis de nombreuses premières fauches dès le 20 avril, en maints endroits.

**Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*) : Vu une seule fois, le 15/04, dans les massettes à l'étang de Virelles.

**Gallinule poule d'eau** (*Gallinula chloropus*) : Bien que signalée à 96 reprises sur l'ensemble du territoire, la gallinule semble avoir quasi totalement disparu des BEH. Une seule donnée en provient, le 06/05. Quelques adultes sont observés en compagnie de poussins, le 15/04 à Petite-Chapelle, et le 18/05, à Villers-deux-Eglises.

**Foulque macroule** (*Fulica atra*) : Omniprésente dans toutes les parties de l'ESEM comportant une zone avec de l'eau stagnante peu profonde et pourvue de végétation inondée, de buissons et de plantes palustres, car elle y trouve à la fois nourriture, refuge et site de nidification. Les premiers juvéniles sont vus le 09/05 à Saint-Aubin, ensuite le 12/05 à l'argilière de Cherette. Aux BEH, pas moins de 14 nids couvés sont recensés le 19/05. La population de foulques des barrages profite fort probablement des hivers doux et de la prolifération de mollusques dont la moule zébrée. En période de nidification, elle se nourrit essentiellement de végétaux immergés. À l'étang de Virelles, 130 ex. adultes sont dénombrés le 28/05, et ce, sans compter les nicheurs.



*Foulque macroule - Virelles 10/04/2018 © Philippe Mengeot*

**Grue cendrée** (*Grus grus*) : Épinglons un dernier groupe de 43 ex. le 11/03, en vol au-dessus du village de Roly.

**Echasse blanche** (*Himantopus himantopus*) : A l'étang de Virelles, 2 ex. sont surpris le 27/04. Voici ce qu'écrit Hugues Dufourny à ce sujet : « Deux échasses tombent du ciel et continuent vers le sud en passant juste au-dessus de moi qui me trouve sur la terrasse panoramique. Il semble s'agir d'un couple (différence de taille entre les deux oiseaux). Quel coup de chance ! Une recherche rapide sur *Observations.be* révèle qu'il s'agirait de la neuvième apparition de cet oiseau en ESEM depuis 2009, toujours au printemps à Virelles, sauf une fois à Roly. ».

**Avocette élégante** (*Recurvirostra avosetta*) : Toutes les observations la concernant sont encodées entre le 12/03 et le 18/05 à l'étang de Virelles, hormis un groupe de 11 ex. en halte, le 12/03 aux BEH.

**Oedicnème criard** (*Burhinus oediconemus*) : Une exceptionnelle mention le 05/04 à Hanzinne. Voici ce qu'en dit Alain Paquet : « Cri aigu, sifflé, long et traînant. Le cri a été émis 3 à 4 fois. Très distinctement entendu. Il est identique au premier cri repris dans *Vogelstimmen*. Il est typique, pour moi pas d'hésitation. Je ne suis pas parvenu à localiser l'oiseau, il semblait ne pas se déplacer, le cri venait du nord (200-400 mètres ?). Quelle journée de fou ! Oedicnème criard, Merle à plastron, Milan royal, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin. ». C'est la sixième donnée pour notre région, la première remontant déjà à 2004.

**Pluvier petit gravelot** (*Charadrius dubius*) : Belle année pour ce limicole fidèle à l'ESEM. Il est encodé 149 fois contre 55 en 2019. A partir du 16/03, il est vu régulièrement à l'étang de Virelles, avec un maximum de 6 ex. sur une même journée. Quelques parades et accouplements sont notés dès la première quinzaine d'avril, se prolongeant jusqu'à fin mai. À propos d'observations réalisées les 24 et 27/05, Anne Sansdrap écrit de manière poétique : « Tout d'abord, une femelle qui pousse des cris réguliers et m'incite à attendre ; un mâle arrive en roulant des mécaniques, la poursuit, trépigne et danse le flamenco, accouplement. ». Le 31/03, Roly accueille jusqu'à 8 ex. ; des parades y sont bien visibles la seconde quinzaine d'avril et au moins un couple y niche (deux probablement). L'espèce semble fréquenter les BEH davantage cette année, avec 9 données contre 1 seule en 2019 dont une au moins concernant un couple nicheur au lac de l'Eau d'Heure. Quelques oiseaux sont signalés çà et là en halte migratoire à Saint-Aubin, Mariembourg et Yves-Gomezée. À Frasnes-lez-Couvin (décanteur et mares), on suspecte la nidification de deux couples. Le petit gravelot est aussi nicheur à la carrière de Jamagne, avec un couple.

**Pluvier grand gravelot** (*Charadrius hiaticula*) : Le premier oiseau est contacté le 28/04 aux BEH. Les étangs de Virelles et de Roly accueillent ensuite de 1 à 5 ex. en halte migratoire, au repos ou en recherche de nourriture.

**Pluvier doré** (*Pluvialis apricaria*) : Quatre mentions durant la période concernée. Une dizaine d'oiseaux



passent à Hemptinnes le 09/03 en vol nord-est. Les autres proviennent toutes de Saint-Aubin : le 14/03, 18 ex. décollent, poursuivant leur migration, puis le 24/03, un groupe de 23 ex. dont certains déjà en plumage nuptial bien avancé reste sur place et le 25/03, une volée de 21 ex. se pose à 09h20.

**Pluvier doré**  
27 04 2018 - Jamagne  
© Hugues Dufourny

**Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*) : La migration se poursuit timidement durant la première décade de mars avec 20 à 30 ex. signalés « en vol actif » à Jamagne, Florennes, Nismes, Chimay et Saint-Aubin. Les premières parades sont observées le 11/03 à Brûly et le 16/03 à Yves-Gomezée. Bien que présent dans la quasi intégralité de l'ESEM, ce nicheur considéré comme 'assez commun' dans le dernier atlas, peine à trouver des zones de nidification lui permettant de mener sa couvaison à terme. Lors des premiers labours, la destruction du nid incite les adultes, au mieux, à conduire leurs pulli à l'abri des engins agricoles ou à se réinstaller dans des champs fraîchement semés, au pire, à abandonner toute idée de nidification. Un seul couple d'adultes avec poussins est relevé à Frasnes le 29/05.

**Tourneperre à collier** (*Arenaria interpres*) : Un seul oiseau, vu le 23/05 à Roly. A ce propos, Hugues Dufourny écrit : « *Chouette, mon 2<sup>e</sup> en ESEM ! D'après les données encodées sur Observations.be, il s'agirait du 5<sup>e</sup> individu dans les années 2000 (après 3 à Virelles et 1 aux BEH)* ». La précédente apparition du tourneperre remonte au 14/05/2018, à Virelles.

**Bécasseau variable** (*Calidris alpina*) : Un individu en migration très active est vu le 12/03 aux BEH. Un oiseau séjourne à l'étang de Virelles du 25/03 au 04/05, se délectant au passage d'un cadavre de carpe !

**Combattant varié** (*Philomachus pugnax*) : Deux données : le 18/04 à l'étang de Virelles et le 16/05 au lac de l'Eau d'Heure (BEH).

**Bécassine sourde** (*Lymnocryptes minimus*) : Sa discrétion légendaire la rend probablement sous détectée. Néanmoins quelques belles observations ont eu lieu : dans la vallée de l'Hermeton, les 15 et 19 mars, 2 ex. chaque fois, puis aux Prés de Virelles en avril, 1 ex. le 2 et le 14, ensuite à Dailly, 4 ex. le 11/04 et enfin, 1 ex. le 03/04 à l'étang de Virelles.

**Bécassine des marais** (*Gallinago gallinago*) : Les derniers hivernants sont bien présents à l'étang de Virelles, avec par exemple 25 oiseaux le 10/03. Les Bécassines des marais y sont vues à l'unité, en duos ou en groupes de maximum 9 ex. jusqu'au 27/04. Quelques mentions pour Roly et dans la vallée de l'Hermeton.

**Courlis corlieu** (*Numenius phaeopus*) : Une seule observation d'un oiseau en halte le 25/04 à Jamagne.

**Courlis cendré** (*Numenius arquata*) : 1 ex. à l'étang de Virelles, les 13 et 16 avril.

**Chevalier arlequin** (*Tringa erythropus*) : Un oiseau signalé en halte le 22/04 à l'étang de Virelles.

**Chevalier gambette** (*Tringa totanus*) : Entre le 14/03 et le 25/05, vu aux BEH, à l'étang de Virelles et à Roly, généralement en solo. Un groupe de 3 oiseaux séjourne les 18 et 19 mai à l'étang de Virelles qui reste manifestement la zone de prédilection du gambette.

**Chevalier aboyeur** (*Tringa nebularia*) : Tout comme le Chevalier gambette, il affectionne Virelles. Il y sera observé du 12/04 au 25/05, avec un nombre record le 18/04 de 25 oiseaux sur place. Quelques contacts à Roly, tous en mai, le 12 avec 1 ex. et les 16 et 17 avec 5 ex. Une seule donnée à la Plate Taille le 17/03 et à la carrière Les Petons le 27/04.

**Chevalier sylvain** (*Tringa glareola*) : À Roly, on note deux adultes nuptiaux en halte le 26/05 et 2 ex. le 19/04 à La Prée à Dailly. On dénombre aussi dix exemplaires isolés, à l'étang de Virelles, entre le 17/04 et le 09/05.

**Chevalier guignette** (*Tringa hypoleucos*) : Le plus commun de nos chevaliers n'a pas hiverné cette année aux BEH. Son retour dans l'ESEM s'effectue en mars, avec un premier guignette le 17 à l'étang de Roly. Les BEH comprenant Falemprise, l'Eau d'Heure, la Plate Taille et Féronval restent ses lieux de prédilection, avec un pic de 41 ex. le 05/05. Quinze observations proviennent de l'étang de Roly entre le 17/03 et le 23/05, avec un maximum de 5 ex. le 06/05. Mais c'est à l'étang de Virelles que l'on enregistre la majorité des observations, avec quelques beaux groupes, comme ces 11 ex. le 29/04 et ces 17 ex. le 16/05. Ça et là, des individus isolés sont signalés, comme le 26/04 à Couvin, le 07/05 à Cerfontaine et à Soumoy, et enfin le aux étangs de Forges.

**Chevalier culblanc** (*Tringa ochropus*) : Le premier culblanc est repéré le 22/03 aux Près de Virelles. Il y sera présent ainsi qu'à l'étang jusqu'au 27/05. À Roly, épingleons 3 ex. posés le 31/03 et 1 ex. en vol le 26/04. Ailleurs, signalement à l'unité, en halte, comme à Jamagne le 02/04, dans la vallée de l'Hermeton le 09/04, à Forges le 10/04, à Nismes le 12/04 et à Pesche le 17/04.

**Mouette mélanocéphale** (*Larus melanocephalus*) : Trois observations agrémentent cette chronique : 1 adulte aux BEH le 12/03, 1 ex. le 01/05 à Virelles et un autre ex. au même endroit, le 10/05. Un taux de présence assez classique pour cette espèce, à rechercher particulièrement dans les concentrations de Mouettes rieuses.

**Mouette pygmée** (*Larus minutus*) : Un adulte internuptial effectue un mini séjour à la Plate Taille, du 11 au 16/03. Il faut ensuite attendre le 25/04 pour apercevoir 4 ex. nuptiaux à Virelles, en compagnie de sternes. Ils seront suivis le même jour par un adulte, internuptial cette fois, qui prolongera son séjour jusqu'au 28.



*Mouette pygmée -BEH- 26/08/2006 © Olivier Colinet*

**Mouette rieuse** (*Chroicocephalus ridibundus*) : En mars, on la trouve encore en grand nombre, souvent avec des groupes de plusieurs centaines d'exemplaires, pouvant même atteindre le millier, comme à Mariembourg le 10/03. En avril et en mai, l'espèce se fait nettement plus discrète, avec tout au plus 23 ex. le 17/05, à Virelles.

**Goéland cendré** (*Larus canus*) : Avec des abondances toutefois moindres, le Goéland cendré suit un peu le même schéma que la Mouette rieuse. Encore très présent en mars, avec un maximum de 470 ex. le 04/03 à Frasnès-lez-Couvin, il n'est plus vu en avril et seulement de 1 à 2 ex. à trois reprises à la mi-mai.

**Goéland leucophée** (*Larus michahellis*) : Ce goéland ne quitte pratiquement pas nos régions de toute l'année, mais à cette période, il est souvent indiqué en tout petits nombres, le plus souvent à l'unité.

**Goéland pontique** (*Larus cachinnans*) : À partir du mois de mars, les adultes disparaissent et laissent la place à de rares immatures.

**Sterne pierregarin** (*Sterna hirundo*) : Les deux premières sternes sont vues le 09/04, en toute logique à Virelles, site où l'espèce niche annuellement depuis quelques années. Leur nombre augmente petit à petit, pour passer à 6 ex. le 08/05. Mais, à part 'jouer à la partouille de France' au-dessus de l'eau (Anne Sandrap), rien de concret ne se précise pour la nidification. Le radeau prévu à cet effet est occupé par 2 Ouettes d'Égypte qui semblent vouloir y faire leur nid, malgré les piqués offensifs opérés par les sternes, durant la première quinzaine de mai. Cette technique fini par payer, car le radeau est libéré pour être occupé ensuite par un couple de sternes. La défense du radeau doit, toutefois, être maintenue. Des ouettes sont chassées plusieurs fois par des piqués alors qu'elles s'en approchent et 22 mouettes subissent un sort encore plus rude, puisqu'une sterne, en plus des attaques, les bombarde avec ce que vous pouvez deviner... Et cela fonctionne! La couvaison débute sur le radeau vers le 23/05. Notons aussi un deuxième couple, bien cantonné sur le site, qui semble avoir du mal à trouver un lieu propice où s'installer.

**Guifette noire** (*Chlidonias niger*) : Des haltes migratoires sont enregistrées à Virelles et aux BEH, du 17/04 au 23/05, avec tout au plus 6 ex. ensemble.

**Pigeon colombin** (*Columba oenas*) : Jamais vus à plus de 5 ex. ensemble durant cette période printanière.

**Pigeon ramier** (*Columba palumbus*) : Quelques beaux passages migratoires sont relevés à la mi-mars. Jusqu'à 625 ex. en 2 heures et demie à Saint-Aubin, le 16/03.

**Tourterelle turque** (*Streptopelia decaocto*) : Espèce omniprésente durant toute la période et sur l'ensemble de l'ESEM.

**Tourterelle des bois** (*Streptopelia turtur*) : Avec 81 données et 102 oiseaux recensés, le printemps 2020 semble positif pour cet oiseau qui suivait une courbe décroissante depuis de nombreuses années. Première observation le 17/04 à Jamagne. La tourterelle est entendue à La Prée à Dailly du 25/04 au 29/05, mais aussi au Baquet, aux Onoyes, à l'ancienne carrière des Vaux à Cerfontaine ainsi qu'à Vierves-sur-Viroin. Signalons 7 ex. chanteurs à Matagne-la-Grande, dénombrés par André Bayot le 07/05.

**Coucou gris** (*Cuculus canorus*) : Le premier est repéré le 05/04 dans la vallée de l'Alyse. Dès le lendemain, son chant retentit en de multiples sites de l'ESEM, pour totaliser fin mai 329 mentions et 353 oiseaux, ce qui représente un record ! A titre de comparaison, en 2019 pour la même période, nous en avons enregistré 181 pour un total de 228 oiseaux. Faut-il y voir la bonne santé de la population... ou le résultat du nombre d'heures passées sur le terrain, suite au confinement ?

**Effraie des clochers** (*Tyto alba*) : Tout comme en 2019, une bonne dizaine de contacts sur la période concernée. Une *belle de nuit* est malheureusement victime de la circulation, le 18/03 à Salles.



*Effraie des clochers  
avril 2020 - Cul-des-Sarts  
© Laurent Malbecq*

**Grand-duc d'Europe** (*Bubo bubo*) : Quelques couples sont annoncés nicheurs et plusieurs d'entre eux verront leur couvaison réussie.

**Chouette hulotte** (*Strix aluco*) : Signalés ci et là, quelques chanteurs nocturnes et diurnes. Une anecdote sur la curiosité qui paie : Philippe Roisin découvre une cavité dans un noyer, ne pouvant voir de l'extérieur son contenu, il y glisse la main en tenant son GSM pour prendre une photo et, surprise, un chat-huant s'y tient !

**Chevêche d'Athéna** (*Athene noctua*) : Après plusieurs années tristounettes, 2020 nous réjouit avec 41 individus répartis dans différents sites bocagers. Plusieurs observateurs renseignent : « Territoire occupé et/ou couple dans un habitat potentiel de nidification. ». Le 17/03, la Chevêche d'Athéna est repérée à Yves-Gomezée. Elle n'y avait plus été vue depuis le 21/03/2013 ! Le 22/04, elle chasse grâce à l'éclairage public, depuis le toit de la voiture d'Olivier Colinet. Nous déplorons la mort d'un oiseau, noyé dans un abreuvoir à bétail, le 21/04 à Roly. Cette femelle était nicheuse sur place depuis 2018.

**Martinet noir** (*Apus apus*) : Son retour est confirmé à partir du 19/04, à Virelles. Par la suite, le mouvement s'amplifie avec un maximum de 144 ex. le 13/05, à Virelles toujours. Michaël Leyman assiste à un accouplement aérien à Frasnes, le 21/05. Les mentions de nicheurs locaux restent toutefois très peu nombreuses. Une espèce qui demande à être mieux suivie.

**Martin-pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*) : Les hivers doux de ces dernières années ont vraisemblablement eu un impact positif sur la population régionale du martin-pêcheur. Ce dernier est en effet signalé dans la majorité des sites aquatiques prospectés.

**Guêpier d'Europe** (*Merops apiaster*) : Une observation toujours rare en ESEM : deux ex. survolent la Montagne de la Carrière, à Vaucelles, le 17/05.

**Huppe fasciée** (*Upupa epops*) : Très bien pour cette belle espèce qui pourrait nous apporter des surprises prochainement : 1 ex. à Daussois le 25/04 et 1 ex. à Petigny le 02/05.

**Pic épeichette** (*Dendrocopos minor*) : De par sa très petite taille, il est fort difficile à apercevoir, il peut cependant être détecté par son chant. Vu la faiblesse de son bec, il apprécie plutôt les essences à bois tendre, comme le peuplier, les saules... et autres dites 'secondaires' qui accompagnent le chêne et le hêtre. Il affectionne aussi les vallées et les abords des cours d'eau. Le 17/04 à Gonrioux, Vincent Leirens découvre : « Une femelle à l'entrée de sa loge, dans une quille d'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), située au milieu de la rivière ». Les vieux vergers abritant des pommiers riches en bois mort lui sont aussi favorables : ainsi, 1 ex. est aperçu le 26/04 à Petigny.

**Pic mar** (*Dendrocopos medius*) : Un individu se nourrissant de baies de lierre (*Hedera helix*) à la Roche à Lomme (Dourbes) est vu par Robin Gailly. Voilà une espèce à rajouter à la longue liste des consommateurs de ces fruits. Le Pic mar n'est plus rare comme autrefois, il profite du vieillissement des futaies et du dépérissement progressif des chênes. Sur le site *Observations.be*, on trouve par exemple ce commentaire : « Le 19/03, 5 ex. isolés criant, entre la route d'Yves-Gomezée à Saint-Aubin et l'ancienne voie ferrée. ».

**Pic épeiche** (*Dendrocopos major*) : De loin le plus abondant. À Petigny, dans une propriété située en lisère de bois, les Pics épeiches fréquentent une mangeoire et ils y viennent parfois à deux ou trois ensemble. Un seul exemple de densité, le 07/04 : quatre chanteurs pour l'ensemble de la réserve naturelle de l'étang de Virelles.

**Pic noir** (*Dryocopus martius*) : Le plus grand de nos pics, bien présent, surtout à la faveur du hêtre qui accueille sa cavité. Il est donc le plus souvent renseigné dans la partie ardennaise et aux alentours des hêtraies sur calcaire (Roly, Matagne-la-Grande, Treignes, Fagnolle et Nismes). Le 18/05, Sébastien Pierret découvre une loge dans un hêtre, à Virelles, au bois de Blaimont ; il y entend des cris de jeunes.

**Pic vert** (*Picus viridis*) : Notre 'pic rieur' est omniprésent dans toute la région et de manière homogène, semble-t-il. Pour l'anecdote, un ex. est poursuivi par une pie à Petigny, le 11/05 (Corinne Stevens).

**Torcol fourmilier** (*Jynx torquilla*) : Autrefois uniquement migrateur et donc de passage, ce grand amateur de fourmis pourrait maintenant nicher chez nous... reste à le trouver.



*Torcol fourmilier – Cul-des-Sarts – 29/04/2020 © Laurent Malbrecq*

Ce ne sera pas pour cette année et pourtant... dans un secteur de Cul-des-Sarts où l'espèce a déjà été signalée les années précédentes (1 ex. chanteur, par Alain Paquet, par exemple), ce sont cette fois 2 ex. qui seront observés par Laurent Malbrecq, le 29/04. Ils y restent à peu près deux semaines, visitent même des nichoirs, pour finir par disparaître. Mais où ? À l'échelle de notre région, c'est la partie ardennaise qui a le plus grand potentiel pour accueillir cette nouvelle espèce comme nicheuse. Elle y apprécie particulièrement les grandes coupes forestières au sol assez dénudé, jonché de bois mort, de cailloux et de vastes plages de callunes. A ce tableau, ne manquent que des quilles d'épicéas, riches en cavités. Une seconde mention d'1 ex. est enregistrée le 05/05, à la réserve naturelle des Prés de Virelles.

**Alouette lulu** (*Lullula arborea*) : Cette alouette au chant très mélodieux est repérée sur plusieurs sites, parmi lesquels les Abannets (Nismes) et la Montagne de la carrière à Doische. Ils sont tous deux susceptibles d'héberger une nidification de l'espèce, mais aucune preuve n'a encore étayé cette hypothèse.

**Alouette des champs** (*Alauda arvensis*) : Alors que des chanteurs se font progressivement entendre un peu partout, quelques groupes font encore halte ici et là en mars, comme ces 35 ex. à Pry-lez-Walcourt, le 09/03. Le passage migratoire compte encore 45 ex. à Hanzinne (Florennes) le 29/03, tandis qu'une première becquée est mentionnée à Yves-Gomezée le 29/04.

**Hirondelle de rivage** (*Riparia riparia*) : Les premiers ex. sont signalés à l'étang de Virelles le 30/03. Sur ce site, le nombre maximal observé atteindra les 250 ex. le 29/04. Autour de Falemprise (BEH), on notera un pic de 250 ex. le 28/04. À la carrière Les Petons, à Yves-Gomezée (Walcourt), fin mai, on dénombrera 163 trous dans la paroi de la falaise et plus de 170 ex.

**Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) : Les premiers individus apparaissent à l'étang de Virelles dès le 25/03. On y recensera jusqu'à 500 ex. le 25/04, tandis qu'autour des BEH, on comptabilise un maximum de 750 ex. le 11/05.

**Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbica*) : Le retour de notre hirondelle au croupion blanc est généralement un peu plus tardif que celui de ses deux consœurs. Un premier individu est néanmoins aperçu dès le 25/03 à Surice. Le 13/04, au minimum 150 ex. se nourrissent en fin de journée au-dessus de l'étang de Virelles. Un pic de 420 ex. est noté aux BEH le 14/05. Plus extraordinaire, le château d'eau de Forges abrite une centaine de nids à la fin du mois de mai.

**Pipit à gorge rousse** (*Anthus cervinus*) : Un seul individu aperçu en fuite à Yves-Gomezée dont le cri typique attire l'attention de l'observateur qui écrit : « *L'oiseau passe au-dessus de moi en criant (long "psiiiiii" aigu caractéristique), va se poser dans un champ de céréales et en redécolle 5 minutes plus tard, s'éloignant alors vers le nord-est. Aspect fortement rayé, assez bien vu, ainsi qu'un peu de roux au niveau de la face. Mon 1<sup>er</sup> en Wallonie au printemps.* ».

**Pipit des arbres** (*Anthus trivialis*) : Son chant retentit déjà le 05/03 au Vivi des Bois, puis plus aucune donnée jusqu'au 03 avril. À partir de ce jour, il sera entendu sans discontinuer un peu partout. Deux groupes de 40 et de 35 ex. sont contactés le 04/04, respectivement à Momignies et à Macon. Des chanteurs sont aussi repérés du côté de Virelles : 1 ex. le 07/04 sur l'étang et 4 autres mâles, le jour suivant, aux Prés de Virelles. Dans la réserve naturelle de la Prée, un peu plus à l'est, un adulte est surpris à construire un nid, le 21/05.

**Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) : Bien présent en ESEM. Pointons quelques grandes concentrations, comme les 45 individus en halte à Jamagne, le 09/04, les 150 ex. dénombrés en 2 heures de suivi, au-dessus de Surice le 10/04 et les 97 ex. survolant Jamagne, le 12/04. En mai, les passages se font plus rares tandis que nos nicheurs locaux nourrissent déjà.



*Pipit farlouse- mai 2020 - Cul-des-Sarts © Laurent Malbrecc*

**Pipit spioncelle** (*Anthus spinoletta*) : Quatre individus sont encore signalés dans la réserve naturelle des Prés de Virelles le 01/03. Épinglons également le groupe de 15 ex., le 11/03, à Fagnolle, ainsi que celui de 18 ex. au moins, de nouveau aux Prés de Virelles, le 22/03. Les 2 derniers ex. seront aperçus le 17/04, dans la réserve naturelle de l'étang de Virelles. Le spioncelle est aussi remarqué dans bon nombre de réserves naturelles, comme au Vivi des Bois et aux Onoyes.

**Bergeronnette printanière** (*Motacilla flava flava*) : Elles attendent les premiers jours d'avril pour survoler notre région. Il faut alors reconnaître son cri pour l'identifier. C'est ainsi que des ex. isolés sont contactés à Hemptinne le 03/04, puis à Surice, Somzée, Momignies et Tarcienne le 04/04. De petits groupes sont aussi vus le 13/04 à Surice et le 16/04 à Yves-Gomezée. Les premiers couples cantonnés sont repérés dans le même village le 24/04.

**Bergeronnette flavéole** (*Motacilla flava flavissima*) : Des oiseaux isolés sont découverts à Clermont, Pry et Jamagne entre le 04 et le 31/05, mais aucune nidification n'est confirmée.

**Bergeronnette printanière nordique** (*Motacilla flava thunbergi*) : Une seule observation pour la période, le 01/05 à Thy-le-Château.

**Bergeronnette grise** (*Motacilla alba alba*) : Le passage de la plus connue de nos bergeronnettes est assez soutenu en mars. On assiste à son installation généralisée en avril. Plus tard, le 14/05, deux jeunes volants sont aperçus aux BEH.

**Bergeronnette de Yarrell** (*Motacilla alba yarrellii*) : Une seule sur la période, le 03/03 à Clermont.

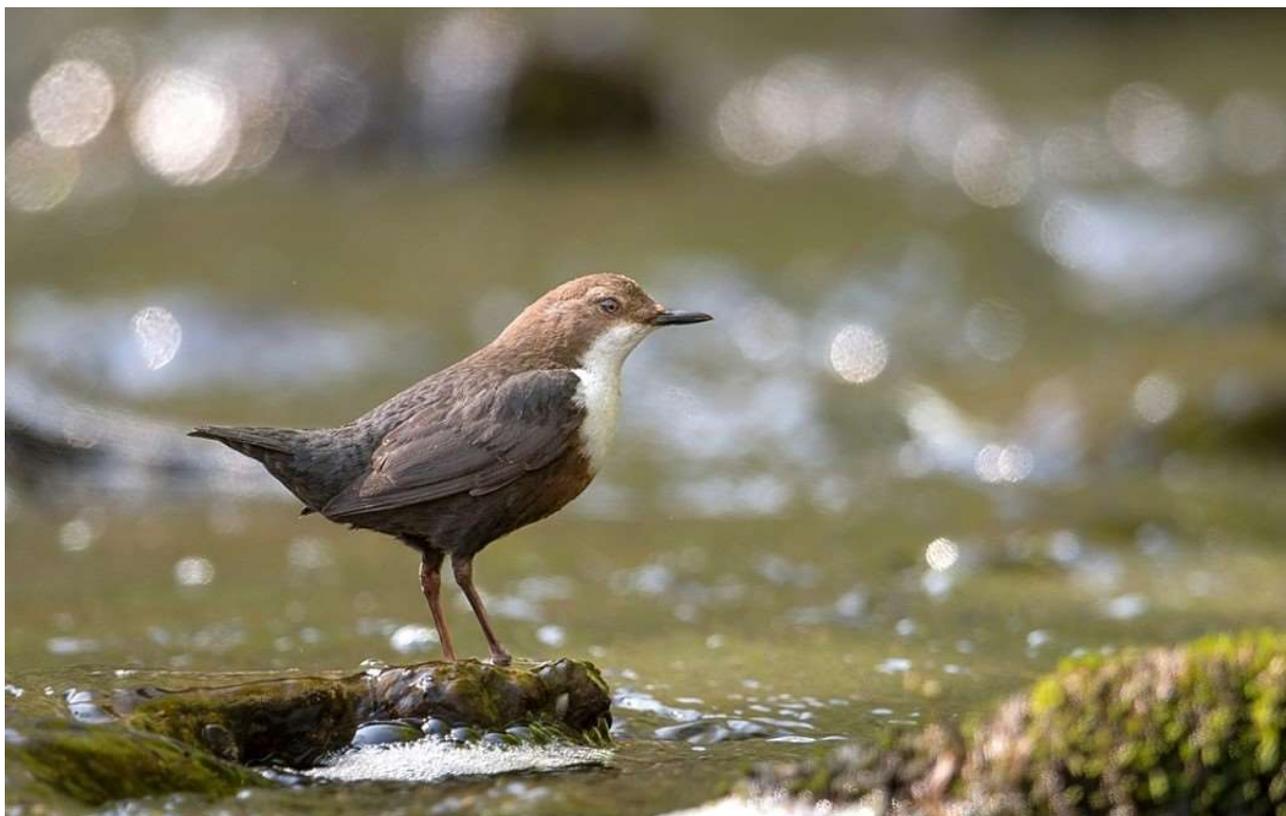
**Bergeronnette des ruisseaux** (*Motacilla cinerea*) : Bien présente dans toute la région avec 80 données. Un couple nourrisseur est repéré à Virelles le 27/04 et des juvéniles se montrent le 19/05, aux BEH.



*Bergeronnette des ruisseaux - Rièzes - Avril 2020 © Laurent Malbrecq*

**Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*) : Notre 'traîne-buisson' est un oiseau discret menant une vie cachée dans les fourrés qu'il fréquente. Il est plus souvent détecté au chant qu'à la vue. Il est présent un peu partout dans la région, isolé le plus souvent. Le 12/04, Thierry Dewitte dénombre 11 ex. chanteurs sur une zone peu étendue à Mariembourg.

**Cincla plongeur** (*Cinclus cinclus*) : Ce grand passereau peu farouche occupe les rives des cours d'eau bien oxygénés. Ce printemps, il est observé le long du cours ou des affluents de l'Eau d'Heure, de l'Hermeton, de la Brouffe (Mariembourg), de l'Eau Blanche, de l'Eau Noire et du Viroin. Mais quel sera son succès de nidification, suite à l'assèchement des cours d'eau ?



*Cincla plongeur - Rièzes - Avril 2020 © Laurent Malbreccq*

**Troglodyte mignon** (*Troglodytes troglodytes*) : Le 07/04 à Virelles, on dénombre 23 chanteurs sur l'ensemble de la réserve naturelle et ses alentours immédiats.

**Rougegorge familier** (*Erithacus rubecula*) : Le 07/04 à Virelles, le conservateur dénombre 15 chanteurs de cette espèce territoriale sur toute la réserve naturelle et ses environs.

**Rossignol philomèle** (*Lusciniamе garhynchos*) : Ce grand migrateur passe l'hiver boréal au sud du Sahara. Ses longues ailes en témoignent. Ce printemps, les premiers arrivants, en général des mâles, sont de retour dès le 07/04. Le 14/05, on ne compte pas moins de 11 chanteurs sur à peine 500 mètres du Ravel de Mariembourg, une douzaine le long du sentier longeant la carrière du Nord à Frasnés.

**Rougequeue noir** (*Phoenicurus ochruros*) : Pour rappel, le premier retour 'printanier' datait du 22/02 à Matagne-la-Petite, avec 1 ex. C'est donc dès le 01/03 que les suivants sont découverts, avec 1 ex. à Froidchapelle et le 08/03, 1 ex. également, à Hemptinne. À partir du 12/03, le Rougequeue noir est noté chaque jour, avec de 1 à 5 ex. à la fois. Ils ne traînent pas à se cantonner, un chanteur est déjà entendu le 15/03 à Frasnés-lez-Couvin. Très bonne densité partout avec, par exemple, six cantons sur le village de Roly le 31/03 (Johan De Meirsman) ou, à Yves-Gomezée : « *Très bien représenté ce printemps dont beaucoup d'adultes, alors que, les années précédentes, je voyais nettement plus d'immatures.* » (Hugues Dufourny). La première becquée, donc le nourrissage de jeunes au nid, est découverte le 03/05 à Jamagne, puis le 13/05 à Saint-Aubin (Laurence Vilain), le 15/05 à Vodecée, ... La première nichée à l'envol part de la terrasse de l'étang de Virelles, le 27/05. Au fil des ans, cette espèce paraît bien profiter des printemps plutôt secs et hâtifs. On ne peut que s'en réjouir.

*Paradoxus* ou *cairii* ? Voilà une annotation bien étrange que certains observateurs ont précisée dans la case 'commentaire' lors de l'encodage sur *Observations.be*. Qu'est-ce que c'est ? Vous aurez peut-être remarqué que des mâles de teinte plutôt grise chantaient... Donc des individus âgés d'un an, de premier été, qui ne présentent pas encore le plumage adulte, noir avec le miroir alaire blanc.

Deux formes sont possibles. Celle dite '*paradoxus*' désigne des mâles au corps plutôt noirâtre (masculin donc), mais aux ailes grises (immatures) et sans miroir alaire. Cette mue, dite progressive, est la plus rare et elle concerne 12% d'entre eux (communication orale d'Hugues Dufourny, à confirmer). La seconde, dite '*cairii*', est la plus répandue ; l'oiseau est toujours tout gris (féminin), la mue est dite régressive. Mais, en second été, il sera noir. En fait, vu le confinement, il a été demandé aux observateurs de prendre le temps de déterminer la forme des mâles de premier été. Paul Géroutet précise qu'il existe des mâles qui restent gris toute leur vie. La littérature indique que les mâles de premier été sont aptes à se reproduire, ce qui est confirmé par Hugues Dufourny : il a vu un père *cairii* élever une nichée à Virelles. Résultat de l'étude en attente.

**Rougequeue à front blanc** (*Phoenicurus phoenicurus*) : Un premier chanteur est repéré à Tarcienne le 05/04, ce qui est tôt. Il se répand ensuite dans tout l'ESEM. Par exemple, le 26/04, 5 chanteurs au moins sont contactés aux alentours du cimetière de Petigny, village entouré de vieux vergers. Enfin, le 31/05, au même endroit, on assiste à l'envol de 5 juvéniles depuis un nichoir.



*Rougequeue à front blanc mâle - Bruly de pesche - 11.05.20 © Ph Mengeot*

**Tarier des prés** (*Saxicola rubetra*) : S'il ne niche plus dans notre région, ce migrateur transsaharien au sourcil blanc est, par contre, un fidèle des postes d'observations migratoires. Les passages s'étalent du 12/04 à Jamagne au 19/05 à Surice. Tandis que des individus isolés sont notés à Dailly, Pry (Walcourt), Roly, Thy-le-Bauduin et Somzée, 4 ex. sont observés à Tarcienne le 06/05.

**Tarier pâtre** (*Saxicola torquata*) : Notre région constitue un des bastions pour la 'sentinelle' des bocages en Wallonie. Une première becquée signalée à Jamagne le 30/04 et un premier juvénile volant, à Frasnes-lez-Couvin le 07/05. Un maximum de 6 ex. est mentionné le 21/04 à Romérée, tandis que le 02/05, sur l'ensemble des prairies de Jamagne-Hemptinne, on confirme la présence de 5 territoires occupés.

**Traquet motteux** (*Oenanthe oenanthe*) : Ce grand migrateur est remarqué chez nous, lors de ses passages migratoires, entre l'Afrique équatoriale et ses zones de nidification situées dans le haut de l'hémisphère nord. C'est le 19/04 que l'on découvre le groupe le plus important : 6 ex. à Surice.

**Merle à plastron** (*Turdus torquatus*) : Il hiverne en Afrique, mais niche dans le nord de l'Europe et, au-dessus d'une certaine altitude, dans les montagnes d'Europe centrale. Il survole notre région en migration et est surtout observé au printemps. Il s'arrête en isolé, le plus souvent, mais parfois aussi en petits groupes, pour se nourrir au sol, en prairie. Ce printemps s'annonce exceptionnel, par le nombre d'observations et la fréquence des groupes. Plus de 180 ex. pour 73 mentions, le record du siècle pour cette espèce ? Si c'est avril le mois le plus favorable à sa découverte, un premier exemplaire est déjà contacté le 23/03, à Hemptinne, puis le 24/03 à Saint-Aubin et le 27/03 à Seloignes où 3 ex. s'attardent jusqu'au lendemain. Et c'est ainsi presque chaque jour d'avril. Épinglons 15 ex. le 07 à Jamagne, le plus grand groupe jamais noté en ESM, 3 ex. le 08 à Roly, dans un lierre pour s'y nourrir des fruits, 5 ex. le 09 à Jamagne et 10 ex. à Yves-Gomezée... Le dernier Merle à plastron est aperçu le 27/04, à Roly. Au total, il aura été enregistré dans dix-sept localités différentes.

**Merle noir** (*Turdus merula*) : Particulièrement bien renseigné ! Des petits groupes de mâles et de femelles sont contactés jusqu'au 15/03, ensuite il n'y aura plus que des isolés ou des couples. Un nid est découvert à Dailly, le 28/03, abritant deux oisillons et deux œufs. Les jeunes sont hors du nid le 11/04. Une autre nidification en cours est trahie par un mâle transportant une becquée le 08/04, à Yves-Gomezée, puis le 11/04 à Tarcienne. La présence d'un individu leucique, précédemment renseigné à l'étang Virelles, nous est confirmée pour ce printemps, au même endroit. À partir du 24/04, des jeunes volants apparaissent petit à petit, le mouvement s'accéléralant à partir du 30 et s'étendant sur tout le mois de mai.

**Grive litorne** (*Turdus pilaris*) : Passage migratoire traditionnel durant tout le mois de mars jusqu'au 17/04, s'arrêtant là tout net. Bien que l'un ou l'autre individu soit noté seul, ce sont surtout des groupes de 15 à 80 ex. qui sont observés. Les plus importants sont de 150 ex. le 01/03 à Clermont-lez-Walcourt, 100 ex. le 24/03 à Saint-Aubin, puis à Jamagne 172 ex. le 01/04 et 160 ex. le 03/04, autrement dit, surtout dans le nord de notre région. Des chiffres plutôt modestes, mais on ne va pas se plaindre, après un hiver où notre *Tcha-Tcha* fut des plus discrètes. Enfin, un indice possible de nidification ? Cinq ex. sont découverts le 28/05 à Cul-des-Sarts, à suivre...

**Grive musicienne** (*Turdus philomelos*) : Début mars, on est en pleine période de chants, elle est alors très souvent encodée un peu partout, comme avec ces 3 ex. chanteurs à Dourbes, le 05/03, sur moins d'1 km. Des oiseaux se rendant probablement encore plus au nord sont toujours contactés en petits groupes, tels ces 3 ex. le 28/03 à Saint-Aubin, 8 ex. à Jamagne et 5 ex. à Yves-Gomezée, le 31/03, 11 ex. le 07/04 à Hemptinne, de 5 à 13 ex. en halte, le 08/04, de nouveau à Jamagne et à Yves-Gomezée. Un ex. est pris en chasse par un épervier le 10/04 à Tarcienne. Les dernières migratrices sont observées le 21/04 à Hemptinne. On note un premier indice de nidification, le 27/04, avec un individu en vol tenant la becquée, et le premier jeune volant, le 05/05, dans le parc de l'étang de Virelles. À la réserve naturelle des Prés de Virelles, une imitation du Pic noir est identifiée dans les vocalises du mâle local. On sait en effet l'espèce imitatrice. À partir du 15/05, une recrudescence des chants annonçait-t-elle la relance pour une seconde nichée ?

**Grive mauvis** (*Turdus iliacus*) : Passage migratoire journalier en mars jusqu'au 10/04, dernière donnée, 1 ex. à Roly. Le pic de migration est mis en évidence aux alentours du 15/03. Les groupes varient en moyenne de 10 à 50 ex., les plus importants étant de 98 ex. le 15/03 à Yves-Gomezée et de 80 ex. le 21/03 à Dourbes (posés dans une fruticée... dortoir ?). C'est assez peu par rapport à d'autres années.

**Grive draine** (*Turdus viscivorus*) : Elles chantent depuis janvier et ça continue... Elles sont fort régulièrement encodées, isolées ou par paires, et de manière uniforme sur toute notre région.

**Bouscarle de Cetti** (*Cettia cetti*) : Pour rappel, cette espèce des abords d'étangs et de marais est particulièrement peu visible, se trahissant seulement par un chant court, émergeant soudain de la végétation. Bien que la bouscarle soit insectivore, elle hiverne sur son site de reproduction, souffrant alors durant les hivers rigoureux. Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse est plutôt en dehors de son aire de répartition, même si elle y a été observée précédemment. Voilà ce qu'en dit La Grièche n° 60 qui reprend le statut de toutes les espèces d'oiseaux déjà aperçues chez nous : « ... avait tout à fait disparu de la région à la fin des années '70, mais fait une timide réapparition à Roly en 2005 et de 2016 à 2019 à Virelles. ». Dès lors, on comprend mieux en quoi cette observation est surprenante et exceptionnelle : le 18/03, 1 ex. est entendu dans la bordure d'un étang à Florennes, par Hugues Dufourny. Le 31/05, il est toujours présent ! A suivre...

**Locustelle tachetée** (*Locustella naevia*) : Le premier exemplaire est contacté par Anne Sansdrap le 06/04 à Fagnolle. Moins abondante que dans les années quatre-vingt et nonante, elle est souvent repérée dans les mêmes parcelles, d'année en année. C'est aussi dans les réserves naturelles qu'elle trouve généralement refuge, ces lieux étant encore à l'abri de l'exploitation toujours plus intensive du bocage. Notre chanteuse crépusculaire peut présenter localement de petites 'colonies', comme ces 4 ex. entendus le 21/05 à Cul-des-Sarts, dans un rayon d'un kilomètre.

**Phragmite des joncs** (*Acrocephalus schoenobaenus*) : Chouette, enfin des printemps hâtifs qui lui profitent ! Un mâle chanteur est identifié à Frasnes-lez-Couvin, sur le site de nidification de l'an passé, tandis que deux cantons bien distincts sont repérés à l'étang de Virelles.

**Rousserolle verderolle** (*Acrocephalus palustris*) : Ne s'agit-il pas du passereau insectivore migrateur au retour le plus tardif ? Si le premier ex. est entendu à partir du 27/04 à Frasnes-lez-Couvin par Didier Cavelier, il faut attendre le 12/05 et les jours suivants pour que l'espèce soit renseignée à l'échelle de la région. Dans les endroits favorables, elle peut rassembler plusieurs chanteurs, ainsi il n'est pas rare d'observer 5 ou 6 ex. assez proches (avec un maximum de 10 couples à Frasnes).



*Rousserolle verderolle (juv) - 21 07 2018 - Florennes © Hugues Dufourny*

**Rousserolle effarvate** (*Acrocephalus scirpaceus*) : C'est à nouveau à Frasnes-lez-Couvin qu'est contactée la première effarvate de l'année, cette fois le 14/04. Virelles prend le relais, avec 1 ex. le 16/04. Nicheuse dans les grandes roselières (phragmitaies), elle est bien représentée à l'étang de Virelles, avec un maximum de 9 ex., à Roly avec 2ex. tout au plus et, pour la première fois, dans la zone humide de Frasnes où elle est toujours renseignée fin mai. Jusqu'à la fin de ce même mois, l'effarvate est connue pour s'arrêter un court moment en pause migratoire, voire pendant quelques jours, dans des milieux secs et dans une végétation pouvant être très arbustive. Ce phénomène est remarqué ce printemps, elle est ainsi mentionnée à Mariembourg, Nismes, Soumoy, Pry-lez-Walcourt, Soumoy, Romedenne et Dailly.

**Rousserolle turdoïde** (*Acrocephalus arundinaceus*) : Cette grande rousserolle est aussi favorisée par les printemps hâtifs, c'est donc déjà la quatrième année consécutive qu'elle occupe avec succès l'étang de Virelles où un premier mâle se fait entendre le 27/04, déjà accompagné d'un second ex. silencieux (femelle ?). Puis peut-être un second chanteur le 29/04 ? Enfin, plus de doute, le 10/05, ce n'est pas moins de trois chanteurs différents qui sont dûment identifiés, en compagnie d'au moins deux autres ex. silencieux. Les 24 et 25 mai, des nidifications en cours semblent confirmées : becquées, transports de sacs fécaux... à suivre.

**Hypolaïs icterine** (*Hippolais icterina*) : Une seule donnée de cette espèce, située en limite sud de son aire de répartition : 1 ex. le 26/05, à Philippeville.

**Hypolaïs polyglotte** (*Hippolais polyglotta*) : Si 'autrefois', il fallait patienter jusqu'en mai pour pouvoir écouter cet imitateur, on le surprend dorénavant dès la fin avril : 1 ex. est repéré le 23/04 à Aublain, 2 ex. à la même date à la Carrière du Nord (Michaël Leyman), 1 ex. le 26/04 sur le Ravel à Mariembourg et 1 ex. le 29/04 à Yves-Gomezée. A partir du 01/05, l'hypolaïs se répand comme une traînée de poudre, surtout après le 06/05 : il investit Baileux, Doische, Romedenne, Surice, Roly, Jamiolle, Saint-Aubin, Sart-en-Fagne, ... Durant cette chronique, il est bien renseigné et de façon uniforme, dans toute la région.



*Hypolaïs polyglotte* – 23-05-2017 – Nismes © Hugues Defourny

**Fauvette babillarde** (*Sylvia curruca*) : Quatre premières sont vues le même jour, le 09/04 : 1 ex. à Dailly, Jamagne, Fagnolle et Frasnes-lez-Couvin. La babillarde est aussitôt aperçue un peu partout, avec une arrivée massive cette année et en un flux continu. Alain Paquet repère un chant particulier à Somzée, le 26/04. Le babil est continu et fort long, deux à trois minutes, contre les quelques secondes habituelles. Etonnant ! Très fréquemment remarquée, et parfois en nombre, comme le 01/05, avec 9 chanteurs à Mariembourg sur une heure de prospection, le long du Ravel. Elle est occasionnellement observée en des lieux inhabituels : clarières, lisières forestières, jardins.

**Fauvette grisette** (*Sylvia communis*) : Les deux premiers exemplaires de l'année sont découverts le 04/04 à Momignies et le 06/04 à Villers-la-Tour. A partir du 09/04, la Fauvette grisette est présente de manière homogène dans tout l'ESEM.

De petites concentrations sont parfois signalées, tels ces 6 ex. aux Prés de Virelles le 01/05 et à Walcourt le 30/05, ces 4 ex. cantonnés dans la vallée de l'Eau d'Yves le 06/05, ou encore, ces 8 ex. le 09/05 à Frasnes-lez-Couvin, puis au Vivi des Bois à Roly, comptabilisés aux deux endroits par André Bayot. Il faut ensuite patienter jusqu'au 26/05 pour la première indication de becquée, à Jamagne.

**Fauvette des jardins** (*Sylvia borin*) : Bien que cela se joue sur quelques jours, la logique est respectée : après la grisette puis la babillarde, c'est au tour de la Fauvette des jardins qui conclut le tiercé gagnant, dans l'ordre ! Si le premier exemplaire est entendu le 11/04 à Pry-lez-Walcourt et 2 autres le 15/04 dans la vallée de l'Eau d'Yves, c'est à partir du 18/04 que la Fauvette des jardins est contactée plus régulièrement. Au contraire des deux précédentes espèces de fauvette, quelques observateurs la signalent peu abondante et d'arrivée tardive en maints endroits. A confirmer ?

**Fauvette à tête noire** (*Sylvia atricapilla*) : Celle-ci ne rentre pas en ligne de compte pour notre tiercé des retours. Elle est hors course, arrivant chaque année quelques jours avant le printemps. Ce fait est de nouveau confirmé, les premiers individus sont découverts le 16/03 à Tarcienne, par Alain Paquet, et à Frasnes-lez-Couvin, par Vincent Leirens. Le 17/03, la Fauvette à tête noire est déjà renseignée à Mariembourg, Treignes, Dourbes et Roly. Elle se répand ensuite progressivement, village par village, et présente en beaucoup d'endroits de très belles densités. Un mâle de cette espèce connue pour ses talents d'imitatrice, se distingue par une « *imitation excellente de la grisette* », le 20/04 à Yves-Gomezée. Le 19/05 au Bois des Comognes, à Gourdinne, un autre observateur enthousiaste, Alain Paquet, raconte : « *Imitatrice extraordinaire avec une capacité créatrice incroyable. Le chant est rythmé, rapide par moments, ralenti et flûté à d'autres, comme celui d'un rossignol (auquel j'avais pensé dans les premières secondes). Le chant ressemble par moments à celui du Rossignol, donc, mais aussi à celui de la Grive musicienne, de l'Hypolais polyglotte, de la Fauvette des jardins et de la Rousserolle verderolle. Un pot-pourri exceptionnel. Par moments, une note sifflée caractéristique la trahit. Après une longue période de ce chant de virtuose, elle reprend un chant 'classique' avec ses finales en 'forte'. L'oiseau est invisible, dans un buisson bas, immobile, et il ne tourne probablement pas la tête, car l'intensité sonore du chant (assez faible) ne varie pas, mais il reste soutenu, durant de longues minutes. Un autre ex. mâle passe devant ce buisson, pas d'interaction ! Serait-ce une migratrice ou un chant de cour (pas vu de femelle et l'oiseau était immobile ce qui ne suggère pas une grande excitation). Damien Hubaut vient d'enregistrer une autre virtuose du même acabit (plus douée encore) à Bruxelles ; il me l'a soumise en tant que devinette, tellement c'est interpellant. Ce type de chant est très rare, pourquoi ? ».*

**Pouillot siffleur** (*Phylloscopus sibilatrix*) : Le tout premier de l'année est repéré par Corinne Stevens à Petigny, dans la partie ardennaise, le 17/04. Ensuite, ce beau pouillot est signalé à Seloignes le 19/04, à Fagnolle le 23/04, à Senzeille, Matagne-la-Grande et Brûly-de-Pesche le 24/04, à Nismes le 26/04, puis à Couvin et de nouveau à Seloignes le 27/04. Ensuite, les données sont presque journalières et sa présence se généralise. Par contre l'abondance varie localement, comme l'écrit cet observateur : « *Deux ex. chantent à 200 m l'un de l'autre, sur le versant de l'Eau Noire vers le Fond d l'Eau, à Couvin, les seuls sur 7 km de randonnée pédestre.* ». Cette espèce apprécie une assez grande diversité de milieux forestiers, notamment ceux qui ont une bonne densité de troncs et donc typiquement bien pourvus en taillis. Cela étant dit, le Pouillot siffleur peut être absent d'une zone qui lui semble très favorable et être étrangement nettement plus répandu, dans un secteur apparemment peu attractif pour lui. La majorité des mentions concerne des individus isolés, parfois en cantons rapprochés. On peut lire sur *Observations.be* : « *Le 17/05, à Florennes, 5 chanteurs sur 1,6 km, entre la N97 et l'orée du bois, cinq autres sur 1,3 km : 2 sur l'axe nord-sud et 3 sur l'axe est-ouest. Belle densité de 10 chanteurs sur 2,9 km dans deux secteurs du Bois de Florennes !* ». On trouve aussi ce commentaire complémentaire : « *Le 22/05, sur 1,25 km, 6 territoires et des cris à un endroit. Des 6 territoires, 4 sont nouveaux, 5 concernent un chanteur et l'autre un couple. Cela totalise 14 territoires sur 4,15 km, avec les 10 recensés le 17, cela nous fait une moyenne d'un canton tous les 300 m !* ».

**Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*) : Premier de cette période et de l'année, 1 ex. le 03/03, à Hemptinne. Ensuite, 1 ex. est contacté le 04 à Florennes, puis 1 ex. le 07 à Virelles, à Dailly, aux BEH et à Vaucelles. A partir du 08/03, il est observé chaque jour et son passage est remarqué : « *Sept ex., le 11/03, chanteurs ou vus, sur dix km de prospection, soit un ex. tous les un peu moins de 2 km (1425 m pour être précis).* ». Ou encore, 10 ex. dénombrés le 15/03 sur le pourtour de l'étang de Virelles pour atteindre 28 ex. le 07/04, 5 chanteurs le 29/03 sur Les Roches (10 ha) à Petigny, 20 ex. sur Al Florée le 06/04, etc. Premiers nourrissages le 21/05 à La Prée.

**Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochillus*) : Le premier chanteur est entendu à une date assez précoce, le 20/03, par Marc Lambert à Mariembourg, mais à partir du 26 du même mois, les auditions deviennent journalières. Du point de vue densité, Virelles obtient la palme avec pas moins de 21 chanteurs sur l'ensemble de la réserve et de ses alentours immédiats. Pointons encore 8 chanteurs dans une zone favorable à Romedenne, 6 sur la partie sud-est de la carrière du Nord à Frasnes-lez-Couvin, etc.

**Roitelet huppé** (*Regulus regulus*) : Bien que toujours très présent dans l'ESEM, la disparition progressive des résineux de notre paysage, résultat d'étés secs et d'attaques de scolytes, devrait avoir un impact négatif sur les populations de ce tout petit passereau.

**Roitelet triple-bandeau** (*Regulus ignicapillus*) : Migrateur au retour précoce et discret, les premiers oiseaux sont signalés dès le début du mois de mars. Les densités restent toutefois assez faibles, avec un maximum de 5 chanteurs identifiés sur un trajet de 1,6 km, à Florennes.

**Gobemouche gris** (*Muscicapa striata*) : Le Gobemouche gris fait une apparition remarquable à partir du 07/05. Malgré sa discrétion dans notre région, il semble s'y être implanté en différents endroits, uniformément répartis. Assiste-t-on à une année particulièrement favorable à l'espèce ?

**Gobemouche noir** (*Ficedula hypoleuca*) : Le Gobemouche noir a, quant à lui, été beaucoup plus discret ce printemps : un premier exemplaire est découvert le 20/04 à Romedenne, suivi d'un autre le 24/04 à Yves-Gomezée. Plus exceptionnel, un chanteur se cantonne à Petigny à partir du 30/04, mais il finira par disparaître après plusieurs semaines, le 26/05. On pouvait s'y attendre, il était au cœur de la Calestienne, alors qu'en Wallonie il est plutôt un nicheur ardennais. On peut aussi y voir un effet du covid-19, car le propriétaire, confiné, a soudain construit plusieurs nichoirs qu'il a mis en place en avril. Le biotope est fort proche de celui de Brûly-de-Pesche, avec des chalets en milieu boisé où le taillis est peu présent, au profit d'un sol dégagé dominé par quelques chênes épars. On trouve là une belle population de Rougequeues à front blanc également. Pas de nidification avérée donc pour le Gobemouche noir, mais notons que le site de la Forestière n'a pas été prospecté cette année.

**Orite à longue queue** (*Aegithalos caudatus*) : Voici un oiseau qui change de nom. La Mésange à longue queue est devenue Orite à longue queue !



Orite à longue queue - mars 2020 - Cul-des-Sarts © Laurent Malbrecq

Cela n'a en rien affecté son abondance, puisqu'elle est contactée un peu partout dans la région, ses trilles particuliers permettant souvent de l'identifier. Un premier groupe comprenant plusieurs familles se promène le 19/05 au lac de Féronval (BEH) et comptabilise 24 ex. !

**Mésange nonnette** (*Parus palustris*) : Alain paquet nous décrit un comportement peu banal, le 01/04 à Farciennes : 2 ex. inspectent un saule et s'intéressent beaucoup aux chatons (fleurs) où ils se nourrissent de nectar (chatons verdâtres, fleurs femelles) ou de pollen (chatons plutôt jaunes, fleurs mâles). Dans des numéros précédents, d'autres observateurs ont décrit le même comportement chez le Pouillot véloce et la Fauvette à tête noire. On suppose que cela peut palier la rareté des insectes à la sortie de l'hiver. Le 30/05, un adulte et au moins un jeune volant sont vus à Walcourt.

**Mésange boréale** (*Parus montanus*) : Contrairement à la Mésange nonnette plus forestière, la boréale, plutôt liée aux saussaies, semble souffrir du réchauffement climatique. Pourtant, si ses effectifs semblent faiblir un peu partout en Belgique, nous sommes positivement étonnés par les 80 mentions régionales enregistrées au cours de cette chronique.

**Mésange huppée** (*Parus cristatus*) : Peu renseignée, avec seulement 27 données durant cette période... Leur raréfaction apparente serait-elle liée à celle des résineux dans notre région ?

**Mésange noire** (*Parus ater*) : Même constat pour la Mésange noire que pour la huppée, avec seulement 33 mentions. Un seul indice de nidification, 1 ex. collectant la becquée, le 17/05 à Florennes.

**Mésange charbonnière** (*Parus major*) : Avec la succession d'hivers doux et de printemps hâtifs, un décalage s'est créé entre l'éclosion des chenilles défoliantes (arrivées plus tôt) et celles des jeunes mésanges. Il semble que l'espèce ne s'adapte pas et n'avance pas suffisamment la nidification. Les jeunes profitent moins de l'abondance des chenilles, d'où une mortalité plus importante. La première donnée de ravitaillement au nid date du 02/05 à Sautour et du 04/05 à Yves-Gomezée. Une première nichée volante, le 18/05, provient de Thy-le-Château. Fait particulier, une charbonnière adulte nourrit cinq jeunes bleues dans un nichoir, au Bois Cumont de Roly, le 19/05. Ce phénomène se produit parfois, quand la concurrence est rude pour occuper une cavité de nidification. Ainsi, l'un peut chasser l'autre, mais en adoptant la ponte ou la nichée du précédent locataire ! Plusieurs familles volantes sont signalées à partir du 24/05 ; cela semble avoir été une bonne année. Le 19/04, Sabrina Mari découvre un exemplaire souffrant de difficultés respiratoires à Vodecée, il en meurt.

**Mésange bleue** (*Parus caeruleus*) : Probablement stimulés par le beau temps, 2 ex. amènent des brins d'herbe pour construire l'assise du nid le 21/03 à Farciennes, puis de la mousse à partir du 23/03. Un adulte 'dort' au nid à partir du 27/03, soit six jours après avoir commencé à le fabriquer. Le 29/03, quelques plumes sont acheminées, ce qui annonce la fin de la construction du nid. Le 18/04, la couvaison commence. La mésange bleue pouvant pondre jusqu'à 12 œufs, ce timing est raisonnable. Le 28/03, un premier nourrissage est renseigné à Sautour, ce qui fait remonter le début de la couvaison aux environs du 14/03 et la ponte, à bien avant encore. Le 07/04, 5 pulli sont découverts à Virelles, alors qu'ailleurs des chants et des accouplements sont toujours en cours. Un grand décalage entre les dates de nidification apparaît donc, alors qu'habituellement il existe une certaine synchronisation à l'échelle d'une région. Ainsi, un nichoir posé tardivement, le 20/04, est occupé dès le lendemain ! Ou encore, le 08/05, Charles Dordolo constate la présence de sept poussins minuscules à Dailly. La majorité des données de familles volantes provient de la fin mai. Alors qu'il est reconnu que c'est la Mésange charbonnière qui niche la première, cette année en tout cas, c'est la bleue, au moins par endroits, qui est la plus précoce des deux espèces. Michel Ittelet remarque quelques individus malades à Roly.

**Sittelle torchepot** (*Sitta europaea*) : Comme faits marquants, retenons une même cavité occupée par la sittelle depuis plusieurs années, une dizaine de chanteurs sur l'ensemble de la réserve naturelle de Virelles et 7 autres à Nismes : une belle densité, même en des endroits ne comprenant que quelques arbres, éloignés de la forêt (Triangle Ravel-Belleflamme-Pont Napoléon).

**Grimpereau des bois** (*Certhya familiaris*) : L'espèce est maintenant bien implantée et régulière dans la région et pas seulement dans la partie ardennaise, puisqu'elle est également trouvée à Mariembourg, Nismes, Franchimont, Saint-Aubin, ...

**Grimpereau des jardins** (*Certhya brachydactyla*) : Même si le Grimpereau des bois est maintenant très présent en ESEM, il n'en reste pas moins que le Grimpereau des jardins reste de loin le plus abondant des deux.



*Grimperau des jardins - avril 2020 - Cul-des-Sarts © Laurent Malbrecq*

**Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) : Un premier individu est surpris le 22/04 dans la vallée de l'Eau d'Yves. Il s'agit d'une date très précoce pour une pie qui nous arrive normalement au plus tôt début mai et jusqu'à la mi-mai. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que cette observation a été suivie d'une autre le 23/04, puis le 26, puis le 30... Doit-on en déduire un changement dans son comportement migratoire ? Quoi qu'il en soit, sa présence, parfois abondante, est signalée dans la plupart de nos zones bocagères

(voir article paru à ce sujet dans le Clin d'œil numéro 23).

**Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*) : Deux seules localités de concernées : Oignies et Dailly. Même si 2 oiseaux se sont attardés dans ce dernier endroit, la nidification de la Pie-grièche grise dans notre région n'est sans doute plus pour demain...

**Geai des chênes** (*Garrulus glandarius*) : Passage remarqué en avril, avec par exemple 11 ex. le 08/04 à Surice, 7 ex. le même jour et à peu près en même temps à Jamagne, 8 ex. le 09/04 au même endroit, mais surtout 68 ex. en 4 heures le 11/04 à Yves-Gomezée, 26 ex. le 12/04 au même endroit, 37 ex. le 16/04 à Jamagne ou encore 21 ex. en un seul groupe, le 27/04 à Virelles.

**Pie bavarde** (*Pica pica*) : Mariembourg confirme la présence maintenant devenue habituelle d'une concentration importante de Pies bavardes, avec pas moins de 40 ex. dénombrés le 09/03.

**Corbeau freux** (*Corvus frugilegus*) : Espèce grégaire par excellence, on compte 140 nids sur le contournement de Philippeville et 12 à Rosée (réduction de la colonie ?). Notons encore l'apparition d'un couple pionnier à Mariembourg, mais aussi une nouvelle colonie de 30 nids à Baileux, 35 nids à Chastrès, ...

**Choucas des tours** (*Corvus monedula*) : Les rassemblements de choucas, parfois mêlés à d'autres corvidés, peuvent parfois être importants, comme avec ces 430 ex. le 11/03 à Jamiolle.

En nidification, le choucas peut aussi se montrer grégaire : épinglons cette colonie d'au moins 120 ex. à la carrière les Petons à Yves-Gomezée, 46 ex. dans une ferme, toujours à Yves-Gomezée, 250 ex. à Hemptinne, ...



*Choucas des tours - Ham sur Eure - 11 05 20 © Philippe Mengeot*

**Corneille noire** (*Corvus corone*) : Le 07/04 à Dourbes, Johan De Meirsman entend un oiseau aux cris particuliers, plus aigus « *Oink...Oink* » ; il est surpris d'entendre la même expression le 11/04, à Nismes. Du même individu ? À Mariembourg, le 12/04, un ex.couve dans un nid assez dissimulé par une boule gui, le second adulte posé à côté de lui. Les premiers jeunes à l'envol sont vus le 28/05. Le 27/04, un ex. vient frapper au carreau de la porte de Georges Horney, pourquoi ? À Roly, l'étang du Fraity est en assec depuis l'hiver. Les corneilles recherchent les grands coquillages anodontes dans la vase pour les extraire. Ensuite elles martèlent du bec la coquille jusqu'à la casser et en manger l'intérieur.

**Grand Corbeau** (*Corvus corax*) : Ce corbeau, si souvent victime de superstitions par le passé, jouissait du triste statut de 'menacé d'extinction' dans nos régions. Venant des forêts ardennaises, après une lente progression vers le nord-ouest, le Grand corbeau est devenu presque familier en ESEM. Sa présence est particulièrement bien établie à l'est de la nationale 5, dans un axe nord-sud. Par contre, à l'ouest, il se fait plus discret. Il semble surtout attiré par les grands massifs bordant les BEH. Majoritairement contacté seul ou en couple, il n'est pas rare cependant d'avoir le privilège de le rencontrer en groupes plus ou moins importants. Ainsi, le 28/03, 15 ex. en vol sont repérés au-dessus du plateau de Saint-Aubin. De l'autre côté de la nationale, à Gourdine, et le même jour, des parades nuptiales de 5 voire 6 ex. surprennent un ornithologue chevronné qui exprime toute l'émotion et l'émerveillement que lui inspire ce spectacle. Il décrit des corbeaux jouant en vol au ras des arbres dont un semble s'amuser avec une branche : il l'échange parfois pour une plus grande, parfois pour une plus petite, en la maintenant soit dans le bec, soit entre ses pattes. Pointons aussi un groupe de 12 ex. passant au-dessus de Dailly, le 14/04, ou encore 6 ex. volant vers le nord-est au-dessus de Frasnès, le 19/04. Soulignons enfin que la plupart des individus sont repérés principalement par leurs cris rauques caractéristiques.

**Étourneau sansonnet** (*Sturnus vulgaris*) : Des bandes de 200 à 1000 ex. sont encore dénombrées jusqu'au 13/03. À partir de cette date, les groupes disparaissent ou se réduisent au mieux à quelques dizaines d'ex. À Roly, Michel Ittelet identifie un chanteur imitant à merveille le loriot (25/03), tandis que Sébastien Pierret signale une densité de huit mâles cantonnés sur l'étang de Virelles et le parc, le 07/04. Maxime Gonze écrit le 06/04 : « Depuis que nous réalisons la tonte différenciée, on a 6 étourneaux qui sont, à longueur de journée, en train de chercher des insectes au sol. Vraiment sympa à observer. ». Le transport de nourriture au nid est constaté en maints endroits, à partir du 02/05, tandis que les premiers jeunes volants se font remarquer à Mariembourg, le 04/05, à Cul-des-Sarts le 09/05, à Erpion le 11/05... c'est tôt. Un premier regroupement de jeunes volants de 40 ex., à Tarcienne le 16/05, indique que la fin de la première nichée se généralise. À partir du 22/05, des bandes d'adultes et de jeunes au nombre variant de 100 à 250 ex., sont déjà encodées !

**Loriot d'Europe** (*Oriolus oriolus*) : Cette année, le premier loriot est arrivé le 23/04, à Boussu-en-Fagne. Son retour sera suivi de celui de nombreux congénères. Malgré un plumage chatoyant, il est peu observé et le plus souvent repéré à ses cris ou à son chant. De plus, il peut devenir presque silencieux lorsque les densités sont faibles. Ses effectifs sont alors sans doute un peu sous-estimés.

**Moineau friquet** (*Passer montanus*) : Selon les statistiques les plus récentes, le site de Jamagne est un canton régulier pour le cousin du Moineau domestique. Les premiers indices de nidification probable sont relevés dès le mois de mars, le 18, près de la ferme de Froidmont, où 6 Moineaux friquets sont contactés. Des observations fréquentes menées par la suite confirmeront ces supputations. En effet, dès le début du mois d'avril, un couple est aperçu sur les lieux ou dans les environs immédiats. Le chant d'un mâle, entendu successivement les 24 et 25/04 viendra ensuite conforter les soupçons. Les jours suivants, le 26/04, puis le 28/04, 8 ex. au moins seront dénombrés. Enfin, le 27/05, plus aucun doute sur la nidification en cours, puisque 2 adultes sont surpris transportant des becquées. Étant donné le nombre de friquets vus dans cet endroit, ne serait-il pas utile d'y installer quelques nichoirs ? Pour Hemptinne, l'autre site visité par le même ornithologue, difficile d'attester une nidification, les différents individus étant localisés dans des lieux fort dispersés. Néanmoins, cette partie du plateau condruzien est souvent mentionnée dans les statistiques récentes. Éloignons-nous de cette zone pour d'autres secteurs possibles de nidification : à Seloignes, le 17/03, 2 ex. sont contactés dans un site semblable, mais sans suivi ultérieur. Par contre, le 05/04 à Saint-Remy, mêlés à un groupe de Moineaux domestiques, 8 friquets sont repérés, et installés dans les cavités d'un vieux mur de ferme. L'auteur du commentaire précise que ce site est régulièrement fréquenté par ceux-ci et que la probabilité de nidification y est élevée. Enfin, à Frasnès, on note 2 ex. dont l'un transportant des matériaux jusqu'à la cavité d'un mur.

**Serin cini** (*Serinus serinus*) : Des chanteurs sont contactés essentiellement dans le sud de l'ESEM. L'un d'eux parade le 24/04 à Nismes et une nidification est confirmée le 09/05, en plein centre de Couvin. Les autres données concernent essentiellement des individus cherchant de la nourriture. Enfin, un migrateur est entendu au-dessus de Jamagne, le 30/04. Au total, cela fait peu de mentions pour ce fringillidé.

**Pinson du Nord** (*Fringilla montifringilla*) : Vu la plupart du temps en petits nombres au milieu d'une troupe de Pinsons des arbres, le Pinson du Nord fait sa dernière apparition le 10/04, à Tarcienne. Deux groupes plus importants sont remarqués, dont 15 ex. à Cul-des-Sarts le 24/03 et 6 ex. le 05/04, à la Carrière Les Petons à Yves-Gomezée.



*Pinson des arbres - mars 2020 - Cul-des-Sarts © Laurent Malbrecq*

**Pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) : Déjà bien présents, notamment avec un groupe de 30 ex. le 1<sup>er</sup> mars, successivement à Frasnes, Nismes et Walcourt. Le 19/01, à Tarcienne, un observateur décrit le comportement particulier de quelques Pinsons des arbres qu'il nourrit abondamment de graines. Ceux-ci s'élèvent en chandelle dans le ciel pour capturer les insectes qui viennent d'émerger, à la manière de Pies-grièches écorcheurs ou de gobemouches. Preuve que les granivores ne dédaignent pas de consommer des protéines, quand l'occasion s'en présente. Épinglons quelques chiffres plus importants, comme la concentration de 43 ex. à Tarcienne le 10/03, un total de 60 ex. en plusieurs groupes, passant en vol au-dessus d'Yves-Gomezée le soir du 24/03, ou encore, les 50 pinsons cherchant de la nourriture dans la réserve naturelle des Abannets et du Morainy, le 27/03. Des volées ou des passages totalisant parfois plus de cent individus en quelques heures sont contactés quotidiennement jusqu'à la fin du mois de mai, comme à Yves-Gomezée le 05/04.

**Verdier d'Europe** (*Carduelis chloris*) : Présent un peu partout, tout au long de la période concernée qui a donné lieu à un suivi migratoire attentif, dans le nord et le nord-ouest de la zone, et ce, malgré des conditions climatiques parfois difficiles durant la deuxième partie du mois de mars. À Tarcienne, un Verdier d'Europe est retrouvé mort, la tête coincée dans l'orifice d'un distributeur de graines, le 11/03. La cause de sa mort pose question : maladresse, stress causé par un rapace ou maladie ?

**Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*) : Si quelques petits groupes, migrants attardés ?, sont encore notés jusqu'au 12/05, de très nombreux chanteurs et des couples cantonnés ou construisant leur nid, sont renseignés sur l'ensemble de notre région dès mars, fin avril étant la période la plus riche en préparatifs de nidification. Voilà une espèce dont la population semble bien profiter des printemps hâtifs et secs.

**Tarin des aulnes** (*Carduelis spinus*) : On le voit souvent en petits groupes de 5 à 15 ex. maximum, parfois mêlés à des chardonnerets, comme ces 15 ex. à l'étang de Virelles le 15/03, 9 ex. à Saint-Aubin le jour suivant, 12 ex. dans une aulnaie à Petite-Chapelle le 01/04 et 10 ex. dans la vallée de l'Eau d'Yves, le 06/04. La dernière observation remonte au 31/05, à Yves-Gomezée, avec 3 ex. en vol. Signalons ce comportement particulier d'1 individu décrit par Michael Leyman, le 17/03 à Robechies : « *Mange des bourgeons de Peuplier tremble (Populus tremula). Retire d'abord les écailles, puis mange le bourgeon, ce qui fait tomber le chaton à terre.* ».

**Linotte mélodieuse** (*Carduelis cannabina*) : Bien représentée partout en ESEM. Quelques groupes remarquables sont à souligner : en mars, le 20, 42 ex. à Boussu-lez-Walcourt et le 31, 120 ex. cherchant de la nourriture à Fagnolle ; le 03 avril, une cinquantaine d'ex. est repérée à Omezée ; le 24 mai, on s'étonnera de découvrir si tard un groupe de 100 ex. à Florennes. Dans l'ensemble, la linotte est fort bien suivie, au vu du très grand nombre de données encodées.

**Bec-croisé des sapins** (*Loxia curvirostra*) : Après un hiver sans relief pour le bec-croisé, on continue sur une note plutôt discrète, avec une douzaine de données, en majorité des ex. isolés. Epinglons 9 ex. le 18/03 comprenant des chanteurs, au tienne St-Anne à Nismes. Terminons par quelques rassemblements probablement 'post-nidification', avec ces 11 ex. à Nismes le 30/05, 8 ex. aux Prés de Virelles le 31/05 et 5 ex. le même jour, à Matagne-la-Grande.

**Bouvreuil pivoine** (*Pyrrhula pyrrhula*) : Nombreuses données, pour l'ensemble du territoire de l'ESEM, la plupart des individus étant seuls ou en couples. La vallée de l'Hermeton, entre Philippeville et Matagne-la-Grande, semble particulièrement bien leur convenir.

**Grosbec casse-noyaux** (*Coccothraustes coccothraustes*) : Ce bel oiseau coloré et discret est contacté essentiellement lorsqu'il est en vol, plus rarement quand il pousse son cri caractéristique. Bien qu'il soit souvent solitaire, donc pas particulièrement sociable, on peut le surprendre en compagnie de quelques congénères, voire dans de plus grands groupes. Ainsi, 10 ex. sont observés en vol au-dessus du Tienne Sainte-Anne (Viroinval) le 01/03, 7 ex. à Frasnes, puis à Mariembourg et ensuite à Saint-Aubin. Le 10/04, c'est dans le massif forestier du Tournibus que 9 ex. sont aperçus. Le 28/05, un très beau groupe de 18 ex. cherche sa nourriture à Dailly, dans la réserve naturelle. Enfin, à Florennes, le 31/05, un groupe d'au moins 12 exemplaires est repéré dans un champ de colza.



*Grosbec casse-noyaux – Bruly-de-Pesche – 05 04 2020 – © Ph. Mengeot*

**Bruant des roseaux** (*Emberiza schoeniclus*) : Si l'on compare les données encodées sur les 6 dernières années, force est de constater une baisse sensible des mentions le concernant durant ces 3 mois de printemps. En effet, à cette période de l'année, en 2015, 2016, et 2017, on cumulait 990 observations contre 555 pour les 3 années suivantes, soit une baisse de 46%. Par contre, les statistiques annuelles laissent apparaître une hausse de plus de 25 % au cours des 2 dernières années par rapport à la moyenne cumulée de 2015, 2016 et 2017. Cette contradiction apparente s'explique par une hausse de 75 % de la moyenne des données enregistrées durant les mois d'octobre des années 2018 et 2019, comparée à la moyenne des 3 années précédentes. S'agit-il d'une tendance forte ou d'un phénomène ponctuel ? L'avenir nous le dira...

**Bruant jaune** (*Emberiza citrinella*): Ils sont vus partout en petits nombres, mais aussi en grands groupes. À Clermont, 100 ex. sont surpris sur place, le 01/03. Le 06/03, à Hanzinne, 50 autres sont signalés dans une haie, en bordure d'un champ de tournesols laissés sur pied. Préférant normalement les grandes surfaces cultivées, l'occasion fait parfois le larron. Ainsi, le 30/03, 1 ex. se ravitaille en pleine forêt de Saint-Aubin, sur une zone de nourrissage pour gibiers. Le 16/03, dans le quartier urbanisé du Lumsonry à Tarcienne, où un ex. trouve de la nourriture mise à disposition, le propriétaire des lieux observe : « *Le groupe grandit toujours. Jamais eu autant de Bruants jaunes au nourrissage depuis 1990 dans mon jardin. Un effet des MAEC qui ont permis de maintenir cet hiver des centaines de Bruants jaunes dans les campagnes ? On attend avec impatience les comptages SOCWAL de 2020.* ». Passé la mi-mars, les grands rassemblements tendent à se réduire fortement pour laisser place à quelques petits groupes et surtout à des exemplaires isolés. Ils restent cependant bien là jusqu'à la fin de la période considérée.

**Bruant proyer** (*Miliaria calandra*): Ce bruant, devenu si rare, nous a rendu quelques visites durant cette chronique. Un ex. se pose le 10/04 dans un champ à Hemptinne, le 12/04, un autre survole le plateau de Jamagne. Le 13/04, à Salles, un observateur explique : « *Trouver un Bruant proyer territorial sur le plateau de Salles faisait partie de mes objectifs ornithologiques de ce printemps. Voilà qui est fait ! L'oiseau chante en changeant de temps en temps de poste, puis plonge dans la culture. J'ai la chance de l'avoir vu se mettre sur un buisson où un Tarier pâtre, un Bruant jaune et deux linottes se sont succédés. Ce qui est plutôt bien pour faire des comparaisons de « jizz »... Pas revu le 26/04.* ». À Clermont, plaine agricole connue pour son passage migratoire et pour accueillir les derniers nicheurs régionaux, 1 chanteur est aperçu et entendu les 20/05 et 26/05.

---

#### **Espèces non commentées dans cette chronique :**

*Cygne tuberculé, Faisan de Colchide, Goéland brun, Goéland argenté, Moineau domestique.*

*Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre.  
Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...*

*Un tout grand merci aussi aux photographes qui nous autorisent si gentiment à utiliser leurs clichés.*



Impression : PNVH

## Nos buxaies naturelles menacées ?? Gare à la Pyrale du Buis (*Cydalima perspectalis*) !

par Thierry Dewitte

Si la plupart d'entre nous connaissent le buis (*Buxus sempervirens*) pour son usage au jardin, en parterre ou en pot, le plus souvent utilisé en art topiaire<sup>1</sup>, peu savent qu'il est aussi présent naturellement dans notre région du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



Photo 2 : Vue partielle de la Roche à Lomme, Dourbes.

Quand il est particulièrement abondant, voire dominant, le buis forme alors de vastes massifs, presque monospécifiques au niveau de la végétation ligneuse, que l'on nomme alors 'buxaies'. C'est particulièrement le cas sur certains versants de la Meuse, entre Givet et Dinant, ainsi que sur certains de ses affluents. Ces buxaies ont une aire géographique limitée, en raison de conditions de croissance particulières :

La nécessité de la présence de roches calcaires (exceptionnellement gréseuses) et d'un relief abrupt, favorisant l'apparition d'un microclimat chaud et sec et ne permettant pas aux essences forestières de le concurrencer. Pour notre région du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, citons la Montagne-aux-Buis sur Nismes-Dourbes, connue aussi sous le nom de Tienne aux Pauquis, la Roche à Lomme et le Tienne Pelé (Dourbes). Sur l'entité de Philippeville, on trouve le Bois Marmont (Romedenne) et le Bois Cumont (Roly) et, sur Walcourt, le site de l'ancienne carrière, avec le lieu-dit les Boussaires (Pry-lez-Walcourt).



Photo 3 : Rochers de la Montagne-aux-Buis, en partie déboisés

---

<sup>1</sup> Topiaire : art consistant à tailler les arbres et arbustes de jardin dans un but décoratif pour former des haies, des massifs ou des sujets de formes très variées.

Ce sont donc les vallées de l'Eau Blanche, du Viroin, de la Chinelle et de l'Eau d'Heure qui sont concernées avec, en bordure de cette région, le site de La Buissière, dans la vallée de la Sambre (voir CARTE en fin d'article). Tous ces lieux méritent une protection stricte et sévère, une majorité d'entre eux étant d'ailleurs érigés en réserves naturelles domaniales ou d'Ardenne et Gaume.

Les buxaias xérothermophiles constituent un habitat protégé au niveau européen par la directive 'Habitats' (Natura2000) où elles sont reprises sous le code 5110. Toutes les buxaias de ce type sont protégées en Région wallonne.

Les buxaias thermophiles font partie de l'association végétale *Helleboro-Buxetum*. De par leur richesse floristique et faunistique exceptionnelles, elles constituent des milieux de très grande valeur biologique ! Exploitées par l'homme comme bois de chauffage et de tournage - pour la fabrication de cannes (bois envoyé en Angleterre au départ de Mariembourg, par exemple) -, leur densité a régressé. Ces espaces ont alors été occupés par des espèces animales et végétales xérothermophiles très rares, caractéristiques des rochers et gradins rocheux (associations de *l'Alyso-Sedion* et du *Geranion sanguinei*) et de pelouses rases du *Xerobromion* (Hofmans K. & Delescaille L.-M., 1990) qui coexistaient en mosaïque dans les buxaias 'pures'. Suite à l'abandon du pâturage et de l'exploitation de son bois, le buis a recolonisé les surfaces libres, confinant toutes ces espèces rares à quelques mètres carrés épars. Forts de ce constat, quand cela était possible, les naturalistes ont entrepris de dégager à nouveau ces zones et d'y pratiquer un entretien régulier, par la coupe des rejets et l'évacuation de ceux-ci, mais aussi par un pâturage encadré à cet effet... avec des résultats très positifs (Hofmans K. & Delescaille L.-M., 1990).

Le texte qui suit donne une idée de l'intérêt patrimonial des buxaias de Wallonie. Il a été rédigé par Jean-Yves Bagnée dans un document à paraître<sup>2</sup> (citation provisoire !):

*« Du fait de leur physionomie unique et de leur situation extrême, les buxaias représentent un habitat de haute valeur patrimoniale dont le constituant essentiel, le buis, est l'hôte de divers organismes souvent étroitement spécialisés.*

*Ainsi, le feuillage du buis peut accueillir une communauté de lichens, dits foliicoles, comportant pas moins de 6 taxons (van den Boom & Sérusiaux 1996).*

*Plusieurs cécidies (ndlr : galles) sont spécifiques au buis, la plus connue étant celle induite par l'hémiptère Psyllidé *Psylla buxi* qui modifie les feuilles des pousses terminales en forme de cuiller, aussi bien sur les arbustes en culture que dans les peuplements naturels. Plus rares sont les petites cloques provoquées par le diptère Cécidomyiidé *Monarthropalpus flavus*, une espèce récemment signalée en Belgique (Roskam & Carbonnelle 2015), de même que les pustules de la rouille du buis *Puccinia buxi* (Vanderweyen & Fraiture 2011), champignon apparemment plus fréquent sur les buis sauvages. Les bourgeons du buis peuvent être plus ou moins hypertrophiés par le développement de l'acararien *Aceria unguiculata*. En revanche, son bois attire très peu d'insectes xylophages et on ne lui connaît, par exemple, aucun scolyte ni longicorne associé. *Spanioneura fonscolombii* est un autre Psyllidé spécialisé, nettement plus discret que *Psylla buxi*, car il ne produit pas de galles. L'hémiptère Coréidé *Gonocerus acuteangulatus* ponctionne fréquemment les sucs contenus dans les fruits et, en Wallonie, cette punaise fut longtemps considérée comme une espèce spécialiste des buxaias mosanes, jusqu'à ce qu'elle connaisse une expansion remarquable de son aire régionale, à partir de la fin des années 1990. Une autre punaise, l'Anthocoridé *Anthocoris butleri*, est quant à elle strictement confinée au buis sur lequel elle pourchasse *Psylla buxi* et d'autres petits insectes, comme les psoques, qui sont abondants sur le buis, sans lui être lié.*

---

<sup>2</sup> Delescaille, L.-M. et Wibail, L. (coord.) (2020). *Les habitats rocheux*, in *Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie*. DEMNA - DNE, à paraître.

*Le Crambidé *Cydalima perspectalis*, un lépidoptère invasif arrivé en 2010 en Belgique (De Prins & Steeman 2016), pourrait se révéler problématique. D'une manière générale, rares sont les papillons susceptibles de se reproduire sur le buis ; on mentionnera néanmoins le très polyphage azuré des parcs (*Celastrina argiolus*). Se déployant au printemps, durant le mois de mars, les fleurs du buis sont visitées par des butineurs généralistes comme l'abeille domestique et des abeilles sauvages, ainsi que par des diptères Syrphidés. » Merci Jean-Yves !*



*Photo 4 : Buis en fleurs, mars 2010.*

Soulignons l'époque de floraison, hâtive, à l'instar du Saule marsault (*Salix caprea*), par exemple. On prend alors conscience de l'importance de leur production de pollen et de nectar, à la sortie de l'hiver, pour tous les insectes ayant passé la mauvaise saison au stade adulte et devant trouver rapidement de quoi se nourrir à leur réveil.

Du point de vue ornithologique, rappelons une observation exceptionnelle réalisée en 1996, celle d'un mâle de Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*), mâle qui a chanté les 6 et 7/06 (Kurt Hofmans et Cie), à la Montagne-aux-Buis.

Sur les plateaux et les versants ensoleillés, le buis est accompagné d'arbustes et d'arbres thermophiles; cette végétation rangée dans l'alliance du *Quercion pubescentis* atteint ici sa limite septentrionale de distribution ! Bien qu'exceptionnel, on peut y découvrir le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et surtout, son hybride avec le Chêne sessile (*Q. petraea x pubescens* = *Q. x calvescens*) (Hofmans K. & Delescaille L.-M., 1990).

Le buis peut également former un sous-bois plus ou moins dense dans les forêts ombragées, tel que, par exemple, sur le versant nord du Lineri à Nismes-Dourbes. Ces zones boisées ont été le plus souvent exploitées en taillis, les coupes répétées ayant favorisé le buis qui rejette très bien de souche. La futaie y est dominée par les Chênes sessile ou rouvre (*Quercus petraea*, *Q. robur*), le Tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*), voire le Hêtre commun (*Fagus sylvatica*), tandis que le sous-bois l'est par le Charme (*Carpinus betulus*) et le Noisetier (*Corylus avellana*).

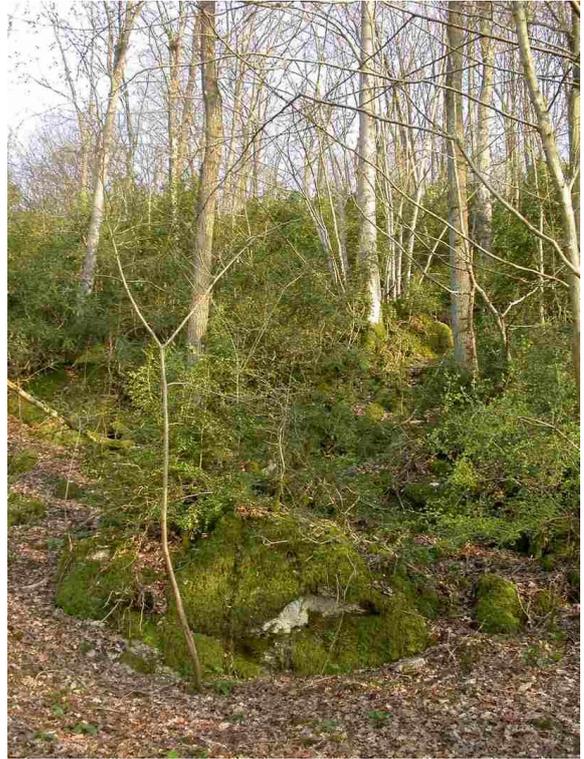
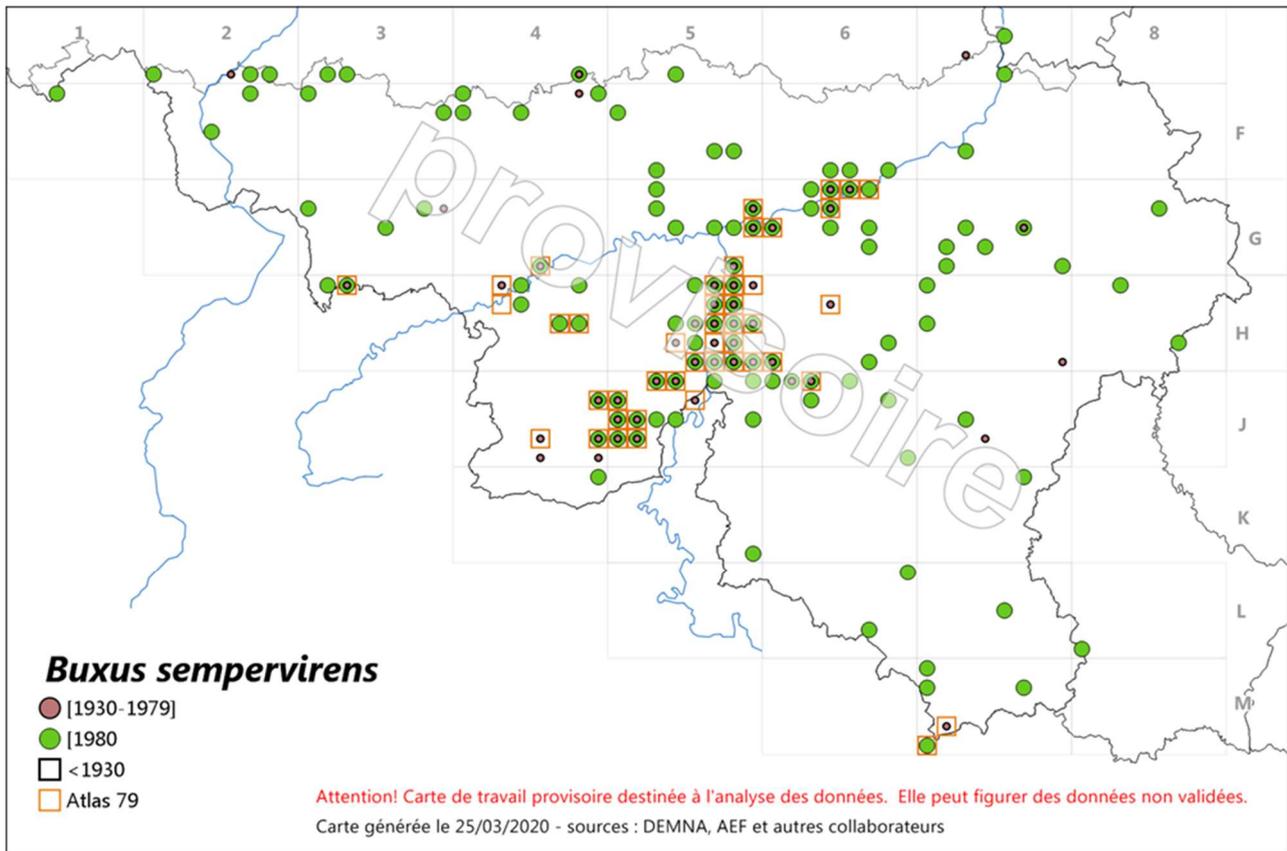


Photo 5 : Exemple d'un sous-bois ombragé où il est bien présent, Montagne-aux-Buis

Au niveau horticole, on parle beaucoup de l'invasion par la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*). C'est une catastrophe pour les jardins historiques où les espaces sont structurés à l'aide de petites haies basses, en alternance le plus souvent avec des exemplaires de grandes dimensions aux formes géométriques strictes. La pyrale est aussi présente dans les jardins des particuliers, surtout ceux abritant des buis en pots et taillés en boule, par exemple, ainsi que dans les parcs qui sont décorés de massifs aux formes artistiques grâce, là aussi, à de nombreuses tailles régulières et répétées. Le papillon est souvent découvert trop tard, car il est d'abord présent au cœur de la plante. Il faut se donner la peine de les inspecter en les ouvrant, en écartant donc les branches. Avec les derniers hivers doux, c'est dès février que l'on peut observer des chenilles actives. Les plants de buis peuvent mourir, faute d'une intervention visant à supprimer les chenilles. Doit-on dès lors s'inquiéter pour nos rares buxaias naturelles ? Il est avéré aujourd'hui que la pyrale y est présente, bien que discrète. Ne jouons pas à l'apprenti-sorcier en nous disant : « Bah, on verra bien... ». **De combien d'espèces invasives ne regrettons-nous pas la présence ?**

Soyons donc vigilants dans nos jardins et évitons la propagation de la Pyrale du buis. Pour nous permettre d'en savoir plus, notre ami Didier Drugmand a rédigé un texte complet, particulièrement bien documenté sur le sujet ! Bonne lecture et gare à la Pyrale !!

**Remerciements** : Un tout grand merci à Louis-Marie Delescaille ainsi qu'à Bernard Clesse pour leur relecture attentive et constructive ainsi que pour l'envoi de documentation.



**CARTE :** Les buxaies naturelles correspondent aux carrés où le buis est présent depuis au moins 1930. Les autres stations, après 1980, sont plutôt liées à beaucoup plus en relation avec son usage horticole.

### Bibliographie :

Delescaille, L.-M. et Wibail, L. (coord.) (2020). *Les habitats rocheux*, in *Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie*. DEMNA - DNE, à paraître.

Hofmans, K et Delescaille L.-M. (1990). *La gestion des buxaies thermophiles (Helleboro-Buxetum) en Belgique*, in *Gérer la Nature ? Actes du colloque Anseremme, 17, 18, 19 octobre 1989. TOME 2 ATELIERS*. Région Wallonne, DGRNE, conservation de la nature, 529-567.



**Photo 6 :** *Anthocoris butleri*, punaise prédatrice, se nourrissant de *Psylla buxi* (waarneming.nl).

## La Pyrale du buis, un papillon ravageur de nos jardins, récemment venu de Chine

Texte : Didier Drugmand

La Pyrale du buis, une espèce invasive de papillon de nuit, fait depuis quelques années la une de la plupart des médias, tant scientifiques qu'horticoles. À un point tel que les moteurs de recherche classiques d'internet renvoient le lecteur vers des dizaines de milliers de pages décrivant ce papillon, ses dégâts et les différents moyens de lutte.



Figure 1. Une pyrale adulte sur du buis commençant à être attaqué. © Claude Galand — Entomart.

Originnaire de Chine, *Cydalima perspectalis* (Walker, 1859) — tel est le nom scientifique de ce ravageur —, a envahi presque toute l'Europe en une dizaine d'années et est aussi signalé depuis peu au Canada. Ce papillon est apparu dans ces régions, non par suite de fluctuations de son aire de répartition qui seraient liées essentiellement aux changements climatiques actuels, mais, comme nous le verrons plus loin, à cause de la bêtise humaine.

### Parlons rapidement de sa classification !

Cet Hétérocère, ou papillon de nuit, a été décrit en 1859 sur base d'une femelle unique capturée dans le nord de la Chine. Bien que son nom vernaculaire soit en français la Pyrale du buis, elle n'appartient pas à la famille des Pyralidae, mais bien à celle des Crambidae. Séparer ces deux familles est histoire de spécialistes qui les distinguent notamment par la structure des organes auditifs. Les Crambidae sont très diversifiés et comptent approximativement 15 000 espèces, largement réparties à travers le monde, dont environ 300 appartiennent à la faune européenne. Les deux familles renferment de nombreuses espèces dont les chenilles ravagent les plantes d'ornement et de culture, ainsi que les denrées entreposées. Citons-en deux, la Pyrale de la canne à sucre, *Diatraea saccharalis*, et la Pyrale du maïs, *Ostrinia nubilalis*. Notons enfin que toutes les espèces de Crambidae ne sont pas nuisibles, certaines sont même utilisées en lutte biologique, comme *Niphograpta albiguttalis* pour contrôler le développement de la Jacinthe d'eau, *Eichhornia crassipes*, une des 100 pires espèces envahissantes, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



*Figure 2. Les adultes ressemblent à la Marginée (photo centrale), cependant plus petite, et la chenille à celle de la Piéride du chou (Pieris brassicae)*  
© Claude Galand - entomart.

## Confusions possibles

Les chenilles de la Pyrale du buis ressemblent quelque peu à celles de la Piéride du chou, *Pieris brassicae*, mais ces dernières ne se nourrissent pas aux dépens du buis. Un examen attentif permettra rapidement de différencier ces deux espèces (fig. 2). Quant à l'adulte, on pourrait le confondre avec la « Marginée », *Lomaspilis marginata*, qui est cependant plus petite et arbore une coloration des ailes différente.

## Quelle est sa répartition ?

Depuis sa description dans le nord de la Chine, l'espèce a été signalée dans tout ce pays, mais aussi à Taiwan, au Japon et en Corée du Sud. Les citations anciennes d'Inde demandent encore confirmation.

La répartition de *C. perspectalis* en Asie est en grande partie liée aux différentes espèces de buis indigènes et ornementaux. L'abondance de la pyrale dans le nord de la Chine et dans l'Extrême-Orient russe, où les *Buxus spp.* n'existent pas à l'état naturel, s'explique par l'introduction récente dans ces régions de buis ornementaux.

En mai 2007, les premières chenilles de la Pyrale du buis ont été découvertes loin de l'Asie, au sud-ouest de l'Allemagne, dans la ville de Weil am Rhein et dans ses environs (Bade-Wurtemberg). Il s'agissait des premières données validées pour l'Europe continentale. Au vu de l'importance des populations observées, l'implantation de la pyrale devait probablement remonter à 2005, car on la signalait déjà en 2006, chez des pépiniéristes. Le papillon a ensuite rapidement continué sa progression vers de nouvelles régions et est maintenant présent dans plus de 30 pays européens (fig. 3).

Sa propagation a été favorisée par le libre marché des végétaux vivants dans l'Union européenne et par la présence dans les milieux naturels de deux espèces de buis indigènes d'Europe, le *Buxus sempervirens* et le *B. balearica*.

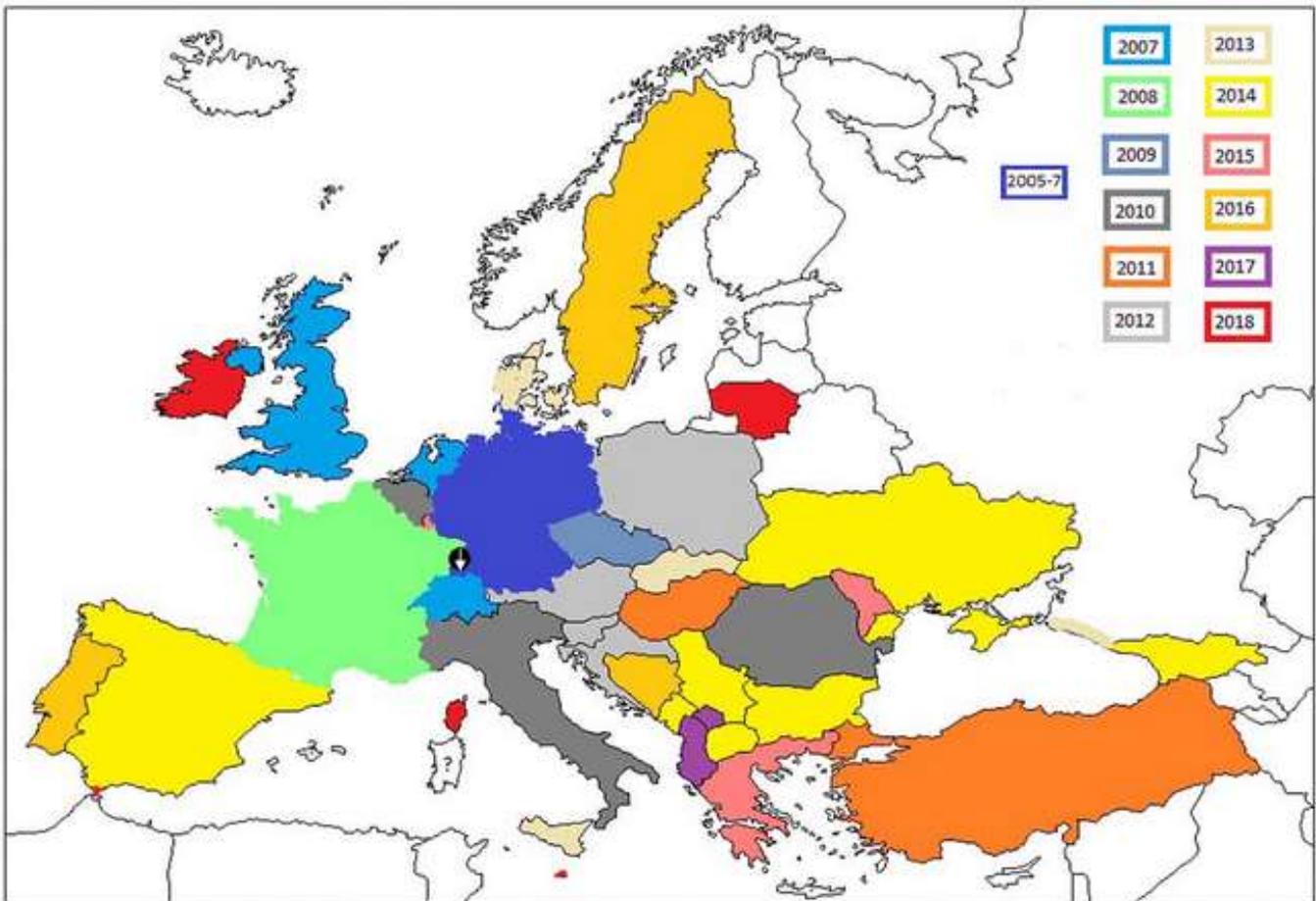


Figure 3. La Pyrale du buis a envahi presque toute l'Europe en une dizaine d'années. La première apparition a eu lieu à Rhein, dans le sud-ouest de l'Allemagne (flèche blanche) © Didier Drugmand

La figure 3 illustre la dynamique de l'expansion de la pyrale au sein de l'Europe. Son examen attentif et celui de la chronologie des observations en Europe indiquent que la répartition actuelle du papillon ne s'explique que par des introductions multiples, liées à des importations de buis venant de Chine, et non à la suite d'une dissémination progressive par le vol des adultes, à partir d'un point d'origine unique qui serait le sud-ouest de l'Allemagne.

Hors Europe, la Pyrale du buis a été détectée en 2018, donnée officialisée en 2019, dans un quartier urbain de Toronto, en Ontario. La source de cette introduction demeure inconnue, mais il est probable que le papillon a été introduit avec du buis importé, puisqu'aucun *Buxus* n'est indigène au Canada. En revanche, une espèce — *Buxus vahlii* — est endémique à Porto Rico et aux îles Vierges des États-Unis. La pyrale du buis va-t-elle ravager dans les prochaines années ce buis endémique ?

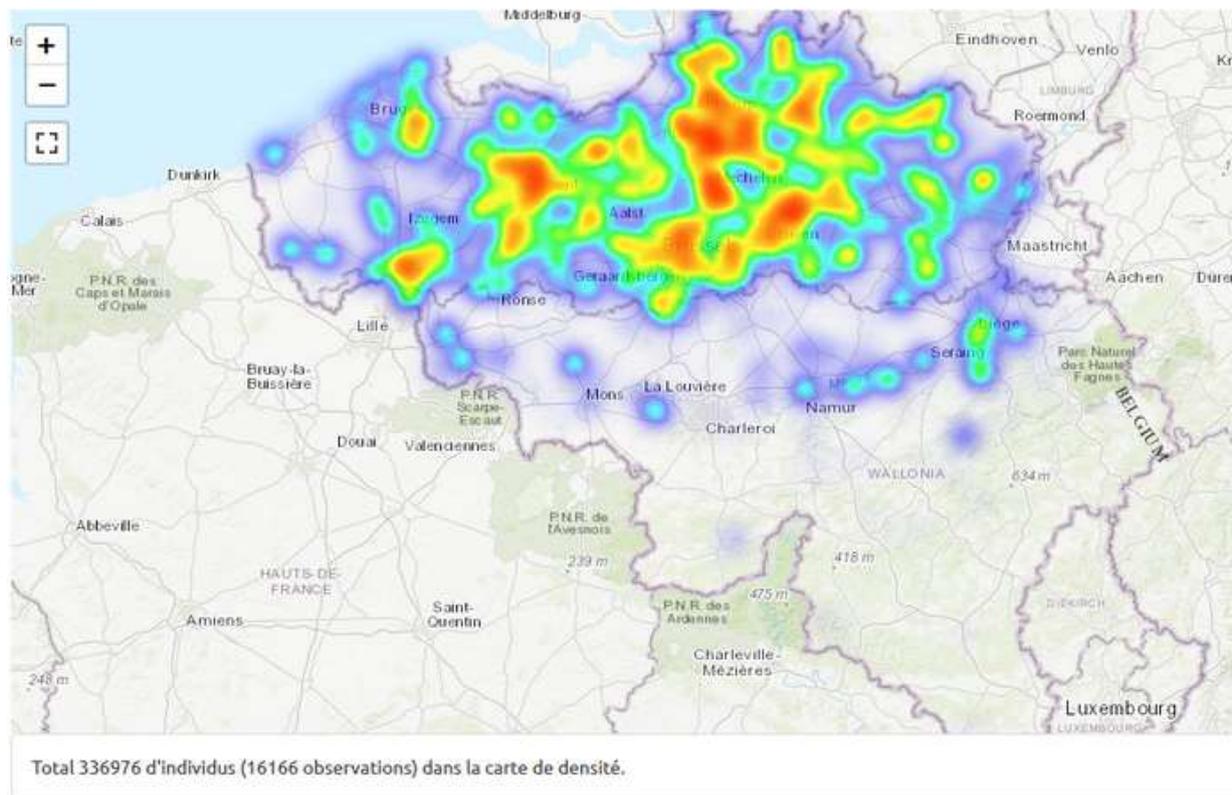


Figure 4. Densité de la répartition de la Pyrale du buis en Belgique. © Observations.be

En Belgique, le papillon a envahi l'ensemble du pays. La carte (fig.4) résume les observations encodées depuis une dizaine d'années sur le site <https://observations.be/>. La plupart des données proviennent de Flandre, la carte sous-estime donc probablement la répartition réelle de la pyrale ; elle reflète très certainement plus l'activité des observateurs.

## Écologie et habitat

Dans leur aire d'origine, les chenilles de *C. perspectalis* causent des dommages plus ou moins importants aux différentes espèces de buis, principalement en consommant leurs feuilles et, plus rarement, leur écorce. La Pyrale du buis s'observe aussi parfois sur le houx à feuilles pourpres (*Ilex chinensis* = *Ilex purpurea* nom sous lequel il est cité dans la littérature liée à *Cydalima*), le fusain du Japon, *Euonymus japonicus* et le fusain ailé, *Euonymus alatus*. Il semblerait toutefois qu'à ce jour, en Europe, ces espèces végétales ou des espèces voisines,



Figure 5. Massif de buis de la Montagne-aux-Buis à Dourbes. © Th. Dewitte.

comme *Ilex crenata* ne sont pas attaquées par la pyrale : les rares œufs pondus sur ces essences ne donnent pas naissance à des larves viables, sauf en laboratoire.

En Europe, la Pyrale du buis n'a été observée que sur des buis indigènes : le plus souvent sur (1) le Buis commun ou Buis toujours vert, *Buxus sempervirens* (fig. 5), le plus courant, largement répandu du Portugal jusqu'en Allemagne et en Suisse, ainsi que dans les Balkans ; plus rarement sur (2) le Buis des Baléares, *Buxus balearica*, qui ne vit à l'état sauvage qu'en Andalousie, sur les îles Baléares et en Sardaigne.

On la rencontre aussi en abondance sur les buis cultivés ou directement introduits provenant de Chine, tels *Buxus bodinieri* ou Buis de Bodinier, buis provenant de Chine, *Buxus megistophylla*, *Buxus microphylla*, ou Buis à petites feuilles, *Buxus rugulosa* et *Buxus sinica*.

## Morphologie

De forme circulaire et légèrement bombée, les œufs (fig. 6) sont initialement de couleur blanc crème, puis prennent rapidement une teinte jaune verdâtre avec une auréole orangée centrale, correspondant à l'embryon. Leur diamètre varie de 0,8 à 1,0 mm.



Figure 6. Ponte de la pyrale sous une feuille de buis. © Cl. Galand - Entomart

Un point noir apparaît dans l'œuf quand la capsule céphalique de la chenille commence à se former. L'éclosion survient environ 3 jours après la ponte.

Figure 7. Jeune chenille rongeur une feuille de buis. © Cl. Galand - Entomart

À la sortie de l'œuf, les chenilles mesurent de 1 à 2 mm, elles sont jaune verdâtre avec la tête noire et luisante, marquée dorsalement par un 'Y' gris blanc. Les chenilles (fig. 7) passent par 3 à 7 stades, en fonction des conditions d'ensoleillement et de température, avant d'atteindre leur taille maximale, soit de 35 à 40 mm, au bout de 2 à 4 semaines. Notons enfin que ces larves ne sont pas urticantes. Arrivées à maturité, elles tissent un cocon de soie blanche parmi les feuilles et les rameaux de leur plante-hôte.

La chrysalide (fig. 8) mesure de 25 à 30 mm de long, elle arbore d'abord une couleur verdâtre, puis fonce pour devenir de plus en plus brunâtre. La pyrale adulte exhibe des ailes blanches marginées de brun et marquées par des irisations dorées à violacées plus ou moins nettes, selon l'angle d'incidence de la lumière. Son envergure moyenne varie de 36 à 44 mm. L'espèce se présente sous trois habitus distincts (fig. 9) : (1) La forme la plus commune, avec les ailes blanchâtres bordées de brun. (2) Une variante chromatique, nettement moins abondante, avec un individu sur 10 en Belgique, ayant les ailes antérieures complètement ourlées de brun et, au repos, une bande brune semblant partager obliquement l'aile. (3) Enfin, un troisième



*Figure 9. Aile des trois morphes de la Pyrale du buis. © Cl. Galand - Entomart*

morphe moins rare, selon les régions, représentant de 1 à 3 individus sur 10, entièrement brun plus ou moins irisé, avec une tache discale blanche sur les ailes antérieures. Les trois formes ont été observées avec certitude en Belgique, au Royaume-Uni et en France. Elles sont probablement présentes dans d'autres pays.



*Figure 8. Chrysalide de la Pyrale du buis. © Cl. Galand - Entomart.*

Ces différents morphes témoignent de l'existence d'une certaine variabilité génétique au sein de la population implantée en Europe et, par là même, indiquent des capacités adaptatives étendues. Notons que les diverses formes chromatiques peuvent apparaître au sein d'une même population. Des intermédiaires existent aussi entre ces trois morphes bien typés, compliquant parfois la détermination de ce ravageur.

## Comportement

Un cycle correspond à la durée maximale du développement complet, de l'œuf à l'imago (adulte), en passant par les différents stades larvaires et par la chrysalide. La Pyrale du buis est polyvoltine, tant au sein de son aire de distribution originelle, qu'en Europe.

Elle réalise ainsi au minimum deux cycles de développement en Europe centrale, en Suisse par exemple, et du Nord, mais souvent 3 cycles dans les régions plus chaudes : le premier au début du printemps, vers mars – avril, le deuxième en été vers mi-juin à juillet et, le dernier au début de l'automne, vers septembre – début octobre.

Certains auteurs ont même répertorié, dans des régions chaudes et humides, un maximum de 5 cycles, notamment en Chine, qui se chevauchent sur une année. Ces maxima d'activité correspondent toujours à des pics de dégâts sur les buis. Comme le cycle de la pyrale est directement influencé par la température extérieure et la lumière solaire, il est difficile d'en décrire un modèle type. Nous renvoyons le curieux aux nombreuses publications scientifiques et aux sites internet précisant le déroulement d'un cycle dans les divers pays européens et asiatiques.

En Europe occidentale, dans des conditions de laboratoire, la durée totale d'un cycle est de 45 jours en moyenne, et ce, sous une température de 25 °C avec une alternance jour/nuit de 16 à 8 heures. Dans la nature, le cycle dure au maximum 87 jours et au minimum 17 jours, dans des conditions optimales de température et de photopériode.

Les femelles adultes reproductrices vivent en moyenne 12 jours et 23 au maximum, contre une moyenne de 17 jours pour les femelles sans activité de reproduction. Les mâles connaissent une longévité d'environ 15 jours. Le sexe-ratio est de 50 % en conditions de laboratoire.

Les femelles pondent des amas de 5 à 20 œufs sur la face inférieure des feuilles non attaquées des buis ; elles limitent ainsi la concurrence entre les larves et optimisent leur développement en assurant leur nourriture. Au cours de leur vie, elles pondent entre 190 et 790 œufs, avec une moyenne d'environ 300 œufs, ce nombre dépendant des localités et des conditions météorologiques.

Les pontes débutent très tôt après l'émergence des adultes. Le pic est atteint dès le septième jour. Plus de 50 % des pontes sont réalisées entre le quatrième et le dixième jour après la naissance et près de 80 % entre le quatrième et le quatorzième jour. L'étude de fécondité montre que les femelles pondent tout au long de leur courte vie.

La température minimale pour le développement des œufs doit être supérieure à 11 °C.

Au premier stade, la chenille, vu sa petite taille de 1 à 3 mm et sa position sur l'envers d'une feuille, est indétectable. C'est au 2<sup>e</sup> stade qu'elle commence à se déplacer, et à tisser des fils protecteurs de soie blanchâtre. Durant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> stades, elle se montre de plus en plus vorace, pouvant dévorer aussi bien le feuillage du buis que l'écorce.

Les larves issues d'un seul groupe d'œufs s'étendent sur une surface de 20 à 25 cm de diamètre, à partir de leur site de ponte. Les températures optimales pour leur alimentation fluctuent, selon les régions, entre 15 °C et 30 °C. Le développement larvaire varie énormément, pouvant s'étendre de 17 à 85 jours.

La durée du cycle est liée à la température ambiante qui ne devra pas être inférieure à 8,4 °C et à la lumière solaire. Si la température reste clémente, tous les stades larvaires s'observent encore et cohabitent en automne.

Lorsque la photopériode tombe en dessous d'environ 13,5 heures, les chenilles, souvent de troisième stade en Europe, entrent en diapause, le stade de dormance d'un insecte. Elles passent alors l'hiver au sein d'une toile filée, l'hibernarium. Cet abri est le plus souvent tissé entre 2 feuilles de buis accolées et solidarisées. Dans cet état et sous cette protection, les chenilles survivent à des températures descendant jusqu'à -30 °C, par exemple dans l'est de la Russie et le nord de la Chine !

A la fin de l'hiver et au début du printemps, elles sortiront de leur diapause et poursuivront leur développement en consommant les nouvelles feuilles de buis, avant de se transformer en chrysalides dès la fin avril. Ce stade durera de 2 à 4 semaines à cette période, mais parfois plus, si la chrysalide apparaît en automne. Selon la clémence de l'hiver, les papillons adultes émergeront entre les mois d'avril et de juin, suivant les régions.

La pyrale s'est adaptée à de multiples climats, situés entre deux extrêmes : celui des steppes et celui des zones continentales. Un certain nombre de différences ont été cependant observées entre les populations envahissantes de *C. perspectalis* et les populations indigènes d'Asie. Les seuils de température ainsi que les degrés-jours requis pour le développement des œufs, des larves et des chrysalides sont similaires entre les études européennes, mais différent dans les études menées au Japon.

### Détection-dégâts

Les attaques de la pyrale n'affectent pas que les jardins et les parcs. Le buis est aussi indigène en Europe et plusieurs peuplements constituent des éléments importants de nombreux sites naturels Natura 2000, protégés en Europe. Dans le sud de l'Allemagne, « Wälder bei Wyhlen », le seul peuplement de *B. sempervirens* de grande taille a maintenant disparu à plus de 95 % sous les coups de mandibules de *C. perspectalis*. Le papillon a malheureusement endommagé d'autres peuplements en Italie et en France, surtout en Alsace et dans le centre. Plus à l'est de l'Europe, la pyrale a détruit de nombreuses forêts naturelles de *Buxus colchica* considéré actuellement comme un synonyme de *B. sempervirens*, typique des montagnes du Caucase, du sud de la Russie et de Géorgie. En Belgique, bien que le ravageur soit présent, ses dégâts dans les massifs naturels wallons semblent relativement faibles.

La disparition du buis sauvage est dramatique en termes de biodiversité, mais pourrait être aussi à la base d'une catastrophe écologique majeure. En effet, *B. sempervirens* est connu pour agir sur la succession forestière en influençant différemment l'établissement et la survie d'espèces d'arbres, comme dans les Pyrénées, où il favorise le hêtre par rapport au sapin commun, *Abies alba*. Plusieurs études ont également montré que les buis peuvent pousser sur des pentes raides et friables où ils jouent probablement un rôle non négligeable dans le piégeage des sédiments.



Figure 10. Toile de soie couverte d'excréments et de déchets végétaux.  
© Cl. Galand- Entomart

Les chenilles de *C. perspectalis* compromettent aussi l'aspect esthétique des plantes qu'elles attaquent, en causant la perte de leurs feuilles (fig. 10). Par contre, les imagos n'impactent pas le buis, ils se nourrissent — comme la plupart des autres espèces de papillons — du nectar de différentes plantes, sans, semble-t-il, montrer une préférence pour un taxon particulier. L'alimentation de l'adulte est très peu documentée dans la littérature scientifique.

Son comportement discret permet à la Pyrale du buis de passer facilement inaperçue, du moins lorsque sa population reste faible, ce qui est le cas lors de son arrivée dans de nouveaux secteurs géographiques.



Figure 11. Chenille dans une toile à l'apex d'un rameau.  
© Cl. Galand - Entomart

Dissimulés sous les feuilles de buis, les œufs demeurent presque indétectables, à moins d'un examen très minutieux de la végétation. Rappelons leur petite taille ( $\pm 1$  mm) et les pontes en amas peu nombreux qui ne facilitent pas leur repérage. La découverte de toiles (fig. 10), d'excréments souvent vert-gris, voire de capsules céphaliques noires résultant de la mue des larves constituent les indices patents d'une infestation débutante du buis.

Les chenilles de tous stades, même celles de plus grande taille (40 mm), se cachent le jour dans les buis, et seul un œil averti les découvrira, au sein du feuillage dense.

Elles apparaîtront plus nettement avec l'avancement de la défoliation. Pour rechercher leur présence, il ne faut pas hésiter à écartier les rameaux des buis touffus. Les chrysalides sont difficiles à repérer dans l'arbuste, car dissimulées dans une toile serrée.

Découvrir les jeunes chenilles hivernantes, mesurant environ de 5 à 8 mm, paraît plus aisé ; elles apparaissent, au sein d'une logette protectrice - l'hibernarium -, dissimulée à l'intérieur de deux ou trois feuilles liées entre elles par quelques faisceaux de fils de soie blanchâtre (fig. 11), à l'apex des rameaux. Le brunissement du feuillage représente aussi un symptôme de la présence de la pyrale.

Les imagos sont peu actifs de jour et demeurent souvent cachés à l'intérieur du feuillage du buis, voire d'un autre végétal. Il n'est pas cependant pas rare d'observer, le soir, des papillons posés sur des murs ou des vitrines éclairées. Cette espèce est, en effet, fortement attirée par les éclairages artificiels et, plus particulièrement, par certaines anciennes ampoules émettant dans le spectre ultra-violet, comme les ampoules à vapeur de mercure, tubes fluorescents actiniques ou de Wood.

La chrysalide (fig. 12) est, quant à elle, toujours immobile. Au sein de l'arbuste, on la détectera assez facilement en 'palpant' la masse foliaire ou en écartant délicatement les feuilles.



Figure 12. Chrysalide protégée des prédateurs par une toile dense.  
© Cl. Galand - Entomart

## Dégâts et lutte

*Cydalima perspectalis* est le seul ravageur du buis connu en Europe. Cette pyrale constitue donc une menace importante pour les pépinières, les parcs, les jardins, mais aussi pour les buissons de buis qui poussent de manière spontanée en forêt dans divers écosystèmes naturels européens.

Seules les chenilles se nourrissent à ses dépens. Le broutage des chenilles provoque un brunissement et un dessèchement des feuilles des plants, rapidement suivi par une défoliation substantielle et rapide (fig. 13). Quand l'attaque reste légère, le buis peut produire de nouvelles feuilles, mais lors de pullulations, les buis sont totalement défoliés.

Le buis refeuille en général la saison suivante, cependant la pyrale attaque fréquemment les arbres durant leur refeuillaison provoquant parfois le dépérissement de certains brins.

Dans les cas aigus, les attaques ne concernent pas seulement la masse foliaire des buis, mais aussi les écorces et les bourgeons, de la ramification fine, aux branches et tiges. Notons que, souvent en milieu urbain, des buis dépérissent dans certaines zones, alors que d'autres arbustes demeurent ailleurs quasiment indemnes.



Figure 13. Haies ravagées par la pyrale. © S. Piraux.

Les buis denses, taillés et aux rameaux compacts paraissent les plus sévèrement touchés. Alors que les plants anciens au port naturel et à la ramure plus lâche semblent davantage épargnés. La densité des arbustes protège peut-être les chenilles de leurs prédateurs à bec ou à mandibules !?

Le buis est fréquemment utilisé pour son aspect esthétique, notamment dans les jardins décoratifs et particuliers, dans l'art topiaire, les parcs, les cimetières, ... En s'en nourrissant, les chenilles de la pyrale

ruinent rapidement l'aspect esthétique des arbustes et des buissons qui apparaissent rapidement de couleur paille, salis par les déjections verdâtres et les fils de soie. Les buis sont des plantes au feuillage persistant, les dégâts occasionnés demeurent dès lors visibles longtemps.

Dans le Caucase et dans de nombreuses régions européennes, la pyrale éradique progressivement toutes les populations indigènes de *Buxus sempervirens*, une composante importante des écosystèmes forestiers naturels. Cette destruction a aussi probablement des effets en cascade sur les espèces qui vivent exclusivement ou principalement dans ce milieu.

Plusieurs études scientifiques ont listé un total de 132 champignons, 12 algues, 98 invertébrés et 44 lichens liés directement aux espèces et variétés de *Buxus*. De ce nombre, 43 espèces de champignons, 3 d'algues et 18 d'invertébrés n'ont été observées que sur le buis. Cela suggère qu'elles seraient en péril si les *Buxus* spp. venaient à disparaître de cet écosystème.

### Prévention et lutte basique

La pyrale a été importée en Europe avec des buis produits en Chine, nous l'avons vu, au début des années 2000. La probabilité de nouvelles introductions en provenance d'Asie est aujourd'hui plus faible que par le passé parce que le volume des *Buxus* commercialisés a diminué récemment et que plusieurs moyens de lutte contre ce ravageur sont, nous le verrons ci-dessous, utilisés avec plus ou moins de succès.

Tous les buis achetés actuellement dans les pépinières ou importés sont par ailleurs traités avant la vente par des insecticides systémiques détruisant les pyrales et autres insectes ! Toutefois, le papillon continue ses ravages dans de nombreux pays.

Pour éviter et limiter la propagation du *C. perspectalis*, il est essentiel de **sensibiliser le public aux risques associés au déplacement et à l'achat de buis infestés**. Ces arbustes sempervirents peuvent être envahis par des individus de tous les stades de la Pyrale du buis.

Si on préfère éviter le recours aux traitements et si peu d'arbustes sont infestés, il est possible de ramasser les chenilles à la main, car elles ne sont pas urticantes, et de les détruire immédiatement, en les tuant par le feu ou en les congelant.

Autre moyen de contrôler l'infestation : la douche des buis par un jet d'eau sous pression, un jour de beau temps ! Un jet puissant endommage les 'nids' et les toiles, tout en délogeant les œufs, les chrysalides et les chenilles. Il n'est pas efficace à 100 %, mais peut parfois suffire à sauver les arbustes.

Le jardinier peut également battre les buis avec un bâton pour faire tomber les ravageurs, en ayant posé au préalable une bâche en dessous de l'arbuste pour les récolter. Il est également possible de poser des filets anti-insectes sur les buis, afin d'éviter la ponte des adultes. Les filets — pas toujours très esthétiques — se posent dès la détection des premiers papillons dans les pièges à phéromones (fig. 14), jusqu'à la dernière période de vol. Cette technique est néanmoins risquée, car l'on pourrait aussi couvrir malencontreusement des chenilles déjà présentes dans les buis.



Figure 14. Piège à phéromone permettant de capturer les Pyrales du buis adultes.  
© Insectosphère.

Certaines études, qui doivent encore être évaluées, proposent d'utiliser l'huile essentielle de thym comme répulsif de la pyrale, voire d'appliquer un traitement homéopathique à base de *Psorinum* 30 C. Ces traitements ne tuent pas les chenilles, mais modifient globalement l'écologie du buis et de son environnement, ce qui le rend beaucoup moins attractif. Des jardiniers professionnels de Haute-Savoie arrosent régulièrement les buis d'un extrait fermenté d'orties et de feuilles de rhubarbe ou de purin de consoude qui sont d'excellents éliciteurs, ou phytostimulants, et insectifuges. Ils complètent ce traitement préventif avec l'ajout au substrat, en hiver, d'un engrais complet pour arbres et arbustes qui renforcera le buis. En revanche, en cas de fortes infestations, des traitements chimiques et/ou biologiques demeurent incontournables pour se débarrasser du ravageur.

## Lutte biologique

Les populations de la pyrale sont limitées au sein de son aire d'origine par de nombreux prédateurs et parasitoïdes naturels. Citons notamment des espèces du genre *Aeolothrips* (Thysanoptera Aeolothripidae) et du genre *Tyndarichus* (Hymenoptera Encyrtidae) qui sont oophages, c'est-à-dire qu'ils consomment les œufs.

Les chenilles sont prédatées par au moins trois Diptères Tachnidae, en particulier du genre *Exorista* et par plusieurs Hyménoptères de plusieurs familles dont le Braconidae *Chelonus tabonus*. Dans certaines régions de Chine, ces insectes parasiteraient jusqu'à 50 % des populations.

Les chrysalides n'ont pas de prédateurs spécifiques, elles sont néanmoins dévorées par des insectes appartenant à plusieurs ordres, mais aussi par des oiseaux et des micromammifères.

Les seuls parasitoïdes détectés en Europe se nourrissant de *C. perspectalis* sont des espèces polyphages les impactant peu. La prédation par les oiseaux, tels que merle, Mésange bleue, étourneaux, choucas, ... et des insectes tels que chrysope, Frelon asiatique, guêpe, ..., demeure assez faible, probablement en raison des niveaux élevés d'alcaloïdes toxiques produits par le buis et emmagasinés par les larves.

Par conséquent, ces taxons ne constituent pas des agents de lutte biologique utiles sur de grandes surfaces ou lors d'attaques aiguës.

Une espèce de nématode entomopathogène, *Steinernema carpocapsae*, s'est montrée efficace en laboratoire, mais uniquement sur les chenilles ; les chrysalides et les adultes n'ont pas été impactés par le ver.

Comment agit ce parasite ? Ses larves pénètrent dans les chenilles par leurs orifices respiratoires, ou stigmates, et elles libèrent rapidement dans l'hémolymphe des bactéries pathogènes. Elles tuent leur hôte en 1 ou 2 jours. Bien que déjà vendues aux particuliers, leur utilisation sur le terrain demande encore de nombreuses recherches. Remarquons que ce nématode n'est pas sélectif, il tue aussi plusieurs autres espèces d'insectes, ravageuses ou non, et perturbe dès lors l'équilibre naturel de la zone traitée.

Plusieurs études ont aussi porté sur l'utilisation de champignons entomophages comme *Beauveria bassiana* et d'un baculovirus, un virus en forme de bâtonnet, spécifique des arthropodes. Bien que prometteuses, ces recherches doivent être confirmées sur le terrain, ces organismes n'étant pas des parasites exclusifs de la Pyrale du buis.

Voici peu, une firme privée a mis en vente en France des kits contenant des trichogrammes dont les larves oophages se développent à l'intérieur des œufs de la pyrale. Ils mesurent à peine 0,8 mm de long et ont été choisis pour leur capacité à cibler spécifiquement les Pyrales du buis.

## **Contrôle chimique**

Les insecticides systémiques paraissent très efficaces contre la pyrale, mais ils sont nocifs pour les écosystèmes, particulièrement à cause de leur rémanence. De plus, ces molécules ne sont pas sélectives et détruisent aussi les ennemis naturels du ravageur, ainsi que toutes espèces qui utilisent le buis comme abri, tels les arachnides et autres insectes. Les insecticides qui agissent par contact et ingestions sont également très performants et moins nuisibles aux habitats des papillons.

Les plus efficaces sont les pyréthroïdes, comme la deltaméthrine et la cyperméthrine. Ces produits ne sont toutefois pas sélectifs !

Bien qu'ils tuent les autres papillons, les biopesticides à base du *Bacillus thuringiensis*, de sérotype *kurstaki*, constituent habituellement l'option privilégiée pour les buis d'ornement, en raison de leur impact limité sur l'environnement (la bactérie est présente dans les sols). Ils

sont faciles à pulvériser et peu nocifs pour l'homme et les autres vertébrés. Ils sont ingérés par les chenilles qui se nourrissent des feuilles traitées. Les toxines produites par le bacille détruisent les cellules de l'intestin moyen de la chenille qui cesse de s'alimenter et meurt en quelques jours.

L'utilisation de pièges à phéromones sexuelles mis au point récemment permet de capturer les mâles de *C. perspectalis* et limite drastiquement la reproduction de l'espèce. Les phéromones sont des substances sexuelles émises afin d'attirer des partenaires pour la reproduction. Elles sont spécifiques à chaque insecte. Placés au début du printemps dans les parterres, puis au milieu de l'été, les pièges permettent également d'estimer le pic d'abondance des papillons et le moment de la ponte. En complément, si la surface du buis n'est pas énorme, un filet anti-insectes sera positionné sur l'arbuste, il empêchera la ponte des femelles.

En 2019, des chercheurs hongrois ont découvert un leurre chimique qui attirerait autant les mâles que les femelles de la pyrale. Cette trouvaille laisse augurer d'intéressantes perspectives dans la connaissance des populations adultes et dans la lutte contre ce ravageur, mais les recherches doivent encore être affinées, avant que la molécule soit commercialisée.

Citons, pour terminer, deux initiatives prometteuses. Les projets *SaveBuxus I*, 2014-2017, puis *SaveBuxus II*, 2018-2020 (voir 'Quelques références' ci-dessous), ont eu et ont toujours pour objectif de concevoir des solutions de biocontrôle contre la pyrale, en ciblant tous les stades de son développement. Et notamment celui des adultes, par le biais du piégeage et de la confusion sexuelle, mais aussi par l'utilisation du *Bacillus thuringiensis* Kurstaki. Si l'élimination totale de cette pyrale paraît désormais illusoire, l'usage conjoint des différentes solutions de biocontrôle pourrait permettre de maintenir sa nuisance à un niveau acceptable.

Tous ces moyens de lutte ne sont pas applicables partout. Un particulier aura plus de facilités à trouver une solution à son cas qu'un gestionnaire de réserve naturelle qui est soumis à des règles contraignantes quant à l'utilisation de produits chimiques et de biopesticides.

En combinaison avec les solutions biologiques et chimiques présentées ci-dessus, plusieurs mesures prophylactiques peuvent être envisagées par les particuliers ou les gestionnaires de milieux naturels et non naturels, afin de freiner l'avancée de la Pyrale du buis : renforcer la santé des arbustes avec des phytostimulants et des engrais adaptés, naturels ou chimiques, tailler les zones atteintes, puis brûler les déchets ou les placer dans un compost actif, arroser les arbustes par temps chaud et sec pour stimuler la pousse de nouvelles feuilles, placer des nichoirs à mésanges près des plantations, examiner fréquemment les plants, ...

Enfin, remarquons que les recettes de grand-mères contre la Pyrale du buis sont de fausses bonnes idées. Rien ne sert d'utiliser du vinaigre, du savon noir, du bicarbonate de soude, voire de l'eau Javel. Ces différents produits se montrent inefficaces contre ce ravageur et sont parfois même nocifs pour le buis.

## Conclusion

*C. perspectalis* appartient désormais à la longue liste des espèces exotiques envahissantes définitivement implantées en Europe. Cette pyrale occasionne de gros dégâts dans les buis ornementaux et sauvages. Vu qu'elle ne pose pas de problèmes dans la production agroalimentaire, son importance économique a été sous-estimée par de nombreux acteurs de terrain.

Toutefois, outre l'impact économique qu'elle a dans le domaine de la production végétale ornementale et la gestion des espaces verts, son influence sur les espaces naturels reste à clarifier. La lutte pour protéger les plantations de buis s'avère être un combat de longue haleine dont l'issue est encore incertaine.

La leçon à tirer de cet envahissement est de se montrer plus strict et réactif sur les voies d'importation et de dissémination de tels organismes parasités, provenant d'autres continents. **MAIS...** les successeurs de la Pyrale du buis sont déjà arrivés en Europe. Nous n'en citerons que trois : (1) la Punaise diabolique, véritable fléau pour l'arboriculture, la viticulture, le maraîchage et d'autres cultures, apparue vers 2010 ; (2) la Mineuse sud-américaine de la tomate, qui a envahi l'Europe depuis 2006 et (3) le Charançon rouge des palmiers, *Rhynchophorus ferrugineus*, qui ravage les palmiers notamment d'Espagne depuis 1994, d'Italie et du sud de la France, depuis respectivement 2004 et 2006, et ceux de la Principauté de Monaco depuis 2012.

## Quelques références

Projet Save Buxus : [https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/19/savebuxus\\_mise\\_au\\_point\\_et\\_evaluat/n:0](https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/19/savebuxus_mise_au_point_et_evaluat/n:0)

Bras A., Avtzis D. N., Kenis M., Li H., Véték G., Bernard, A. & M.A. Auger-Rozenberg (2019). A complex invasion story underlies the fast spread of the invasive box tree moth (*Cydalima perspectalis*) across Europe. *Journal of Pest Science*, 92(3) : 1187-1202.

Billen, W., 2007. *Diaphania perspectalis* (Lepidoptera: Pyralidae) – a new moth in Europe. *Mitteilungen der Entomologischen Gesellschaft Basel* 57: 135-137.

Brinquin A. S., Morel E., Tabone E. & M. Guérin (2015). Vers un outil de biocontrôle innovant et performant contre la pyrale du buis: Un nouveau modèle de piège et un diffuseur de phéromone en développement ont été testés. *Phytoma* 680 : 41-44.

Casteels H., Witters J., Vandierendonck S., Van Remoortere L., & F. Goossens F. (2011, May). First report of *Cydalima perspectalis* (Lepidoptera: Crambidae) in Belgium. In 63rd International Symposium on Crop Protection (poster presentation).

De Prins W. & Ch. Steeman (2011). Interessante waarnemingen van Lepidoptera in België in 2010 (Lepidoptera). *Phegea* 39 (4) (01.XII.2011): 6. *Première citation officielle en Belgique* : [*Cydalima perspectalis* (Walker, 1859) (Fig. 2): enkele rupsen op *Buxus sempervirens* begin mei 2010 te Kapellen, leg. H. Casteels. De aangetaste planten waren gekocht in een lokale plantenzaak te Ekeren. Verder 1 adult op 04.vii.2010 te Stokkem, leg. M. Jacobs, enkele rupsen op *B. sempervirens* op 12.viii.2010 in de tuin van een restaurant te Lochristi en enkele dagen later in 5 privé tuinen in dezelfde omgeving, leg. H. Casteels, twee adulten op 12.ix.2010 te Nieuwrode, leg. J. Vandeplas en 1 adult op 22.iv.2011 te Lier, leg. W. Veraghtert. Nieuw voor de Belgische fauna, AN, BR, LI en OV. Deze invasieve soort zal zich waarschijnlijk verder uitbreiden over heel het land in biotopen met *Buxus*]

Fora C. G., Sasu L., Poşta D., & C. Berar (2016). Chemical possibilities of *Cydalima perspectalis* Walk. (Lepidoptera: Crambidae) control. *Journal of Horticulture, Forestry and Biotechnology*, 20(3): 31-34.

Göttig S. & A. Herz (2016). Are egg parasitoids of the genus *Trichogramma* (Hymenoptera: Trichogrammatidae) promising biological control agents for regulating the invasive Box tree pyralid, *Cydalima perspectalis* (Lepidoptera: Crambidae)? *Biocontrol Science and Technology*, 26(11) : 1471-1488.

Kenis M., Nacambo S., Leuthardt F. L. G., Domenico F. di & T. Haye (2013). The box tree moth, *Cydalima perspectalis*, in Europe: horticultural pest or environmental disaster? *Aliens: The Invasive Species Bulletin* 2013 No.33: pp. 38-41;

Mally R. & M. Nuss (2010). Phylogeny and nomenclature of the box tree moth, *Cydalima perspectalis* (Walker, 1859) comb. n., which was recently introduced into Europe (Lepidoptera: Pyraloidea: Crambidae: Spilomelinae). *European journal of Entomology*, 107(3) : 393-400.

Martin J. C., Brinquin A. S., Morel E., & E. Tabone (2015). Un nouvel outil de régulation de la pyrale du buis, *Cydalima perspectalis* (Walker): un kit piège et phéromone hautement attractif. *In* Cinquième conférence internationale sur les méthodes alternatives de protection des plantes, Lille, FRA, 2015-03-11-2015-03-13.

Martini A., Di Vitantonio C., & M.L. Dindo (2019). Acceptance and suitability of the box tree moth *Cydalima perspectalis* as host for the tachinid parasitoid *Exorista larvarum*. *Bulletin of Insectology*, 72(1), 150-160.

Mitchell R., Chitanava S., Dbar R., Kramarets V., Lehtijärvi A., Matchutadze I. & S. Sathyapala (2018). Identifying the ecological and societal consequences of a decline in *Buxus* forests in Europe and the Caucasus. *Biological invasions*, 20(12), 3605-3620.

Plant C. W., Poole C., Salisbury A., & S. Bird (2019). The Box-tree Moth *Cydalima perspectalis* (Walker, 1859) in Britain: an overview of its spread and current status. *Entomologist's record and Journal of Variation*, 131 : 122-147.

Van der Straten MJ & T.S. Muus (2010) The box tree pyralid, *Glyphodes perspectalis* (Lepidoptera: Crambidae), an invasive alien moth ruining box trees. *Proc Neth Entomol Soc Meet* 21:107-111.

Wan H., Haye T., Kenis M., Nacambo S., Xu H., Zhang F. & H. Li (2014). Biology and natural enemies of *Cydalima perspectalis* in Asia: Is there biological control potential in Europe? *Journal of applied entomology*, 138(10): 715-722.

## VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale

### « Entre-Sambre-et-Meuse »

Vous y trouverez :

- De nombreuses informations, telles que les dernières actualités, la présentation de notre régionale et de son équipe
- Nos différents projets et actions, développés par thèmes
  - Notre agenda d'activités en détail
- La présentation de nos réserves naturelles, faite par leurs gestionnaires
  - Nos publications, dont le magazine papier "Clin d'Œil Nature" disponible sur abonnement (10€ pour 2 numéros/an) et bien sûr "La Grièche"...

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.natagora.be/esm>

# Sauvetage des batraciens 2020 : Bilan d'une 1ère année d'actions coordonnées dans le Parc naturel Viroin-Hermeton

Texte de Tom Baudoux, chargé de missions au PnVH



## Coup de foudre sur le Macadam : une histoire percutante !

À Couvin, Philippeville, Viroinval et Doische, sur une quinzaine de tronçons routiers, d'étranges panneaux de signalisation arborant une grenouille ont vu le jour en cette fin d'hiver 2020. Vous n'êtes sans doute pas sans savoir que ces derniers ont pour objectif d'attirer votre attention et de vous faire ralentir à 30km/h en soirée, afin d'épargner les batraciens qui tenteraient de traverser... Et oui, chaque année, entre février et avril, nos amis crapauds, tritons, grenouilles et salamandres ont les hormones en émoi. A peine sortis de leur torpeur hivernale, ils n'ont qu'une idée en tête : direction les eaux qui les ont vu naître afin de s'y reproduire à



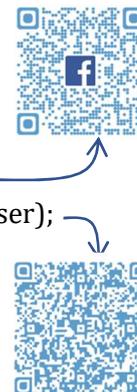
leur tour! On observe alors un déplacement massif d'individus vers les zones humides, propices à leur « flirt » : la migration pré-nuptiale. Lors de ce périple, nos amis n'ont pas d'autre choix que de parcourir parfois plusieurs kilomètres et de traverser au moins une fois notre tarmac. Résultat des courses ? Un rituel amoureux qui prend alors souvent une tournure « percutante », ce qui n'aide pas ces animaux aux populations déjà affaiblies.

## Coordonner pour plus d'efficacité...

Ne nous arrêtons pas sur cette triste réalité et soulignons plutôt que 2020 aura dénombré plus de chanceux que les années précédentes. En effet, les batraciens du Parc ont pu compter sur 13 bénévoles motivés, équipés de seaux, de bottes, de lampes torches et de gilets fluos pour les aider à traverser ! En effet, cette année, dans le cadre de la campagne de Natagora, votre Parc naturel a tenté de stimuler et de coordonner les opérations de sauvetage des batraciens à l'échelle de ses 3 communes constitutives et de la commune voisine de Doische. Objectifs ? Tout d'abord, faire parler de ces actions, informer les citoyens, leur donner envie d'agir ! Ensuite ? Structurer une petite équipe composée de bénévoles vouée à grandir d'année en année. Enfin, but ultime, réduire les mortalités sur la route, récolter des données de population et envisager des solutions à plus long terme !

Mission remplie ou non ? Et bien nous vous laissons juger par vous-mêmes ! Retour chiffré sur une première année d'action :

-  - **Trois soirées d'information citoyenne** (1 par commune du Parc), 27 participants sensibilisés à la cause des batraciens ;
-  - **Un groupe Facebook créé** et comptant à ce jour **89 membres**. Utilité ? Échanger, émettre des alertes, partager ses expériences/ photos et informer ;
-  - **Un portail cartographique Web** créé et renseignant les sites de migration (à finaliser);
-  - **Treize bénévoles actifs**, 57 visites de terrain. Bravo à eux !
-  - **Treize sites sécurisés** à l'aide d'une signalétique adaptée. Merci aux Communes !
-  - **Mille trois cent soixante-neuf (1369) individus sauvés**, toutes espèces confondues, contre 287 morts comptabilisées (17%) ;



Soit, des résultats très encourageants et une envie de faire encore mieux l'année prochaine !

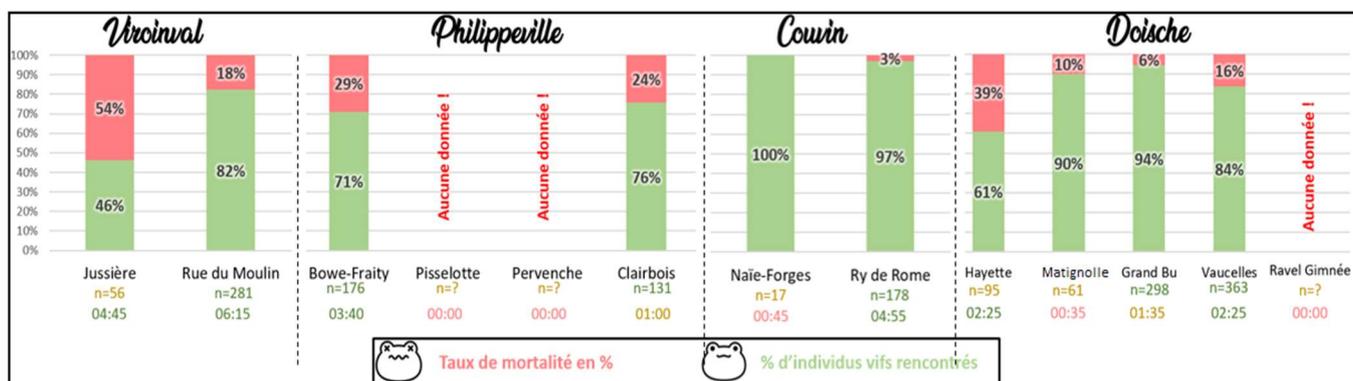
### ...Compter pour mieux protéger !

Sauver les batraciens en vadrouille, c'est bien... Sauver et compter c'est mieux ! Tant sauveteurs que scientifiques, nos bénévoles ont accompli un travail remarquable en comptabilisant les individus vifs et morts de chacune des espèces qu'ils ont rencontrées lors de leurs virées nocturnes. Pour certaines, ils ont même distingué les mâles des femelles ! Délire de sauveteurs perturbés ou réelle utilité ?! Optons pour la deuxième réponse, car ces comptages nous permettent de calculer divers indicateurs destinés au suivi des populations surprises sur nos routes. Un exemple ? Le calcul du taux de mortalité, indicateur clé afin d'identifier les sites dangereux et pour lesquels d'autres solutions devraient être envisagées. En route pour une petite analyse des données récoltées par nos bénévoles...



### A) Le taux de mortalité : un indicateur mortellement intéressant !

Mais quelle est la signification de cet indicateur qui fait froid dans le dos ? Et bien comme dit plus haut, ce dernier est un incontournable afin de prioriser les actions et les aménagements futurs. Il s'agit du rapport entre le nombre d'individus trouvés morts et l'effectif total de la population (morts + vifs)... Pas d'inquiétude, c'est bien moins compliqué que cela n'en a l'air ! Un taux de mortalité de 20% signifie qu'en moyenne sur 10 individus qui traversent, 2 d'entre eux perdront la vie. Comment réaliser ce calcul ? Par exemple, si nos bénévoles ont aidé 80 animaux à traverser alors qu'ils ont dénombré 20 morts au cours d'une sortie, ils peuvent déduire que 2 batraciens sur 10 n'ont pas survécu à l'aventure. Compris ?! Alors, prêts à s'attaquer au graphique qui suit...



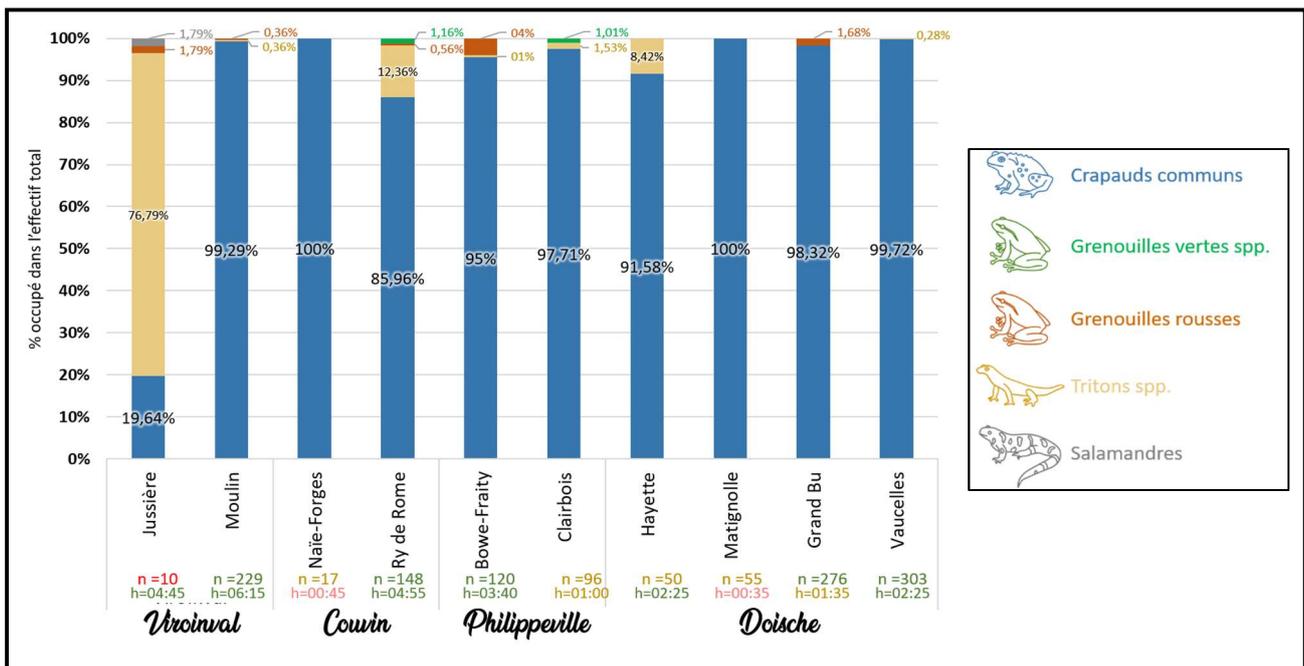
Par site d'action, dans un beau rouge pastel, ce graphique vous illustre le taux de mortalité toutes espèces confondues, en parallèle du pourcentage d'individus qui ont été sauvés, couleur chlorophylle. Vous remarquerez aisément que certains sites ont plus de sang sur le tarmac que d'autres...

Par exemple, le site des étangs de Roly, *Bowe-Fraity*, n'est pas très favorable à nos amis. Près d'un courageux sur 3 terminera sa romance plus tôt que prévu ! En cause, la vitesse des automobilistes sur cette route qui invite apparemment à jouer aux pilotes de l'écurie Ferrari. Meurent alors aussi bien les amphibiens écrasés, que ceux qui passent entre les roues, aspirés et percutés par les bas de caisse. En revanche, si j'étais un crapaud, je choiserais sans conteste le site du Ry de Rome, en vue de mes galipettes printanières !

Hopopop ! Les 'n=...' et les heures renseignées sous les graphiques, késako ? Très bonne question ! Le petit « n » désigne le nombre total d'animaux qui ont été rencontrés sur le site en question. C'est ce que l'on appelle l'effectif total. Pourquoi s'y intéresser ? Car de manière générale en statistiques, aussi simples soient-elles, plus l'effectif total considéré est important, plus les indicateurs calculés seront fiables et représenteront correctement la population que l'on tente de décrire. Il en est de même pour le temps passé sur un site qui représente ici l'effort d'échantillonnage. Plus il est important, plus l'on peut espérer avoir une bonne vision de la population étudiée. C'est en réalité un peu plus complexe que cela, mais voilà qui suffira à nuancer vos interprétations ! Dès lors, si vous suivez toujours, il est temps de vous présenter les jolis portraits de famille des amphibiens observés sur nos routes...

## B) Composition des populations en espèces ou petit portrait de famille !

Chez nos amis les amphibiens, la migration c'est convivial ! Toute la famille est conviée ! Les grenouilles ne seront ainsi pas les seules rencontrées, s'y joindront crapauds, tritons et salamandres. Il est donc intéressant de composer le tableau de famille sur un site donné afin de se rendre compte de la diversité en espèces qui y est présente. Sur le long terme, nous pourrions même avoir un aperçu sur la manière dont tout cela évolue dans le temps. En route !

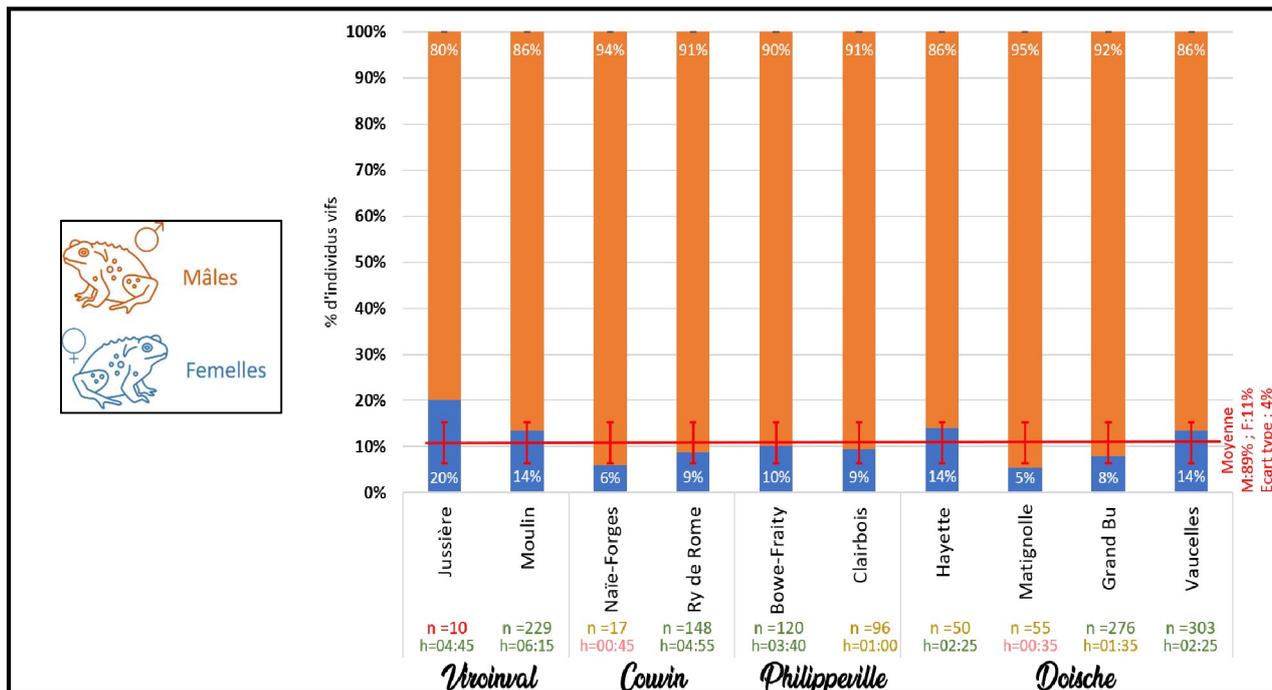


Du bleu, du bleu partout ! Vous l'aurez compris, le crapaud commun remporte haut la main l'édition 2020 de 'Croa-lanta' de par sa dominance écrasante en migration pré-nuptiale. Hormis sur le site de la Jussière à Vierves, ce charmeur aux yeux cuivrés représente de 86 à 100% des individus rencontrés. Il est suivi par ses cousins tritons et grenouilles, étrangement sous représentés... Et grand-tante salamandre alors ?! Il faut bien avouer que le constat est très alarmant. Seuls deux individus parmi les 1656 dénombrés étaient des salamandres et malheureusement, l'une d'entre ressemblait davantage à un *pancake*... Il s'agit d'un constat généralisé en Wallonie où la belle à la robe noire et jaune est devenue très rare... Diverses causes participent à sa raréfaction, mais parmi ces dernières, le terrible mangeur de salamandres (*Batrachochytrium salamandrivorans*), champignon pathogène venu d'Asie par les populations saines de salamandres tant que c'est encore possible... Celles-ci ne se rueraient sans doute pas commerce d'animaux exotiques. Extrêmement contagieux par l'intermédiaire de nos chaussures, il

faudrait bien confiner sur le papier toilette, mais malheureusement pour elles, le simple port du masque ne les sauverait pas, face à ce véritable monstre causant leur mort en quelques jours... Pas très joyeux, je vous l'accorde... Raison de plus pour poursuivre notre exploration du petit monde des amphibiens près de chez nous, car en apprenant à les connaître, nous leur venons déjà en aide !  
(Plus d'infos sur *Batrachochytrium salamandrivorans* → [www.rainne.natagora.be](http://www.rainne.natagora.be))

### C) Répartition mâles-femelles chez les crapauds : les femelles 'mâles' représentées !

D'accord, le crapaud commun occupe la plus large place parmi les « speed dating » du tarmac. Cependant, ses populations sont-elles en équilibre ? Et bien pour le savoir, regarder la place occupée par les deux sexes en leur sein est particulièrement intéressant. Promis, ce graphique, c'est le dernier !



« Messieurs les crapauds, bien que vous soyez plus nombreux, le Syndicat des Crapelles Féministes en Colère vous rappelle que cela ne vous donne pas TOUS les droits ! C'est fini ce temps-là ! »

Blague à part, vous constaterez que les mâles, représentés en orange, occupent de 80 à 95% des populations de crapauds de chez nous, alors que les femelles, en bleu, se cantonnent entre 5 et 20 %... Soit de 4 à plus de 10x plus de mâles que de femelles ! Pas la peine d'être un érudit pour comprendre qu'un trop fort déséquilibre se solderait par une population qui décline inévitablement. Ceci est d'autant plus vrai pour le crapaud commun chez qui les mâles, brûlants d'ardeur, forment parfois de véritables « boules de crapauds » autour d'une seule et même femelle lorsque la compétition est trop rude. La malheureuse finit alors bien souvent étouffée ou noyée sans que la reproduction n'ait lieu...



Néanmoins, ne tirons pas de conclusions hâtives ! De manière générale, chez cette espèce, les mâles sont toujours plus présents en migration que les femelles pour diverses raisons : les femelles atteignent leur maturité sexuelle plus tardivement et ne se reproduisent pas chaque année.

Plusieurs années de récolte de données et donc de sauvetages seront nécessaires avant de conclure sur la place des femelles au sein du petit monde des crapauds... A suivre !

## Un travail « in-crrroooooaaaa-yable » à reconduire !

Maintenant que ces graphiques n'ont plus aucun secret pour vous, vous avez sous les yeux l'ensemble des résultats qui ont pu être récoltés grâce aux 13 bénévoles actifs ayant partagé avec nous le fruit de leur labeur. Nous tenons réellement à les remercier une nouvelle fois pour leur enthousiasme, le travail formidable de sauvetage réalisé et la collecte de ces chiffres très précieux. Nous espérons d'ailleurs sincèrement pouvoir compter sur eux lors des saisons prochaines, sauver encore davantage d'animaux et produire des chiffres utiles encore plus fiables !



**Quant à vous lecteurs de la Grièche**, si la cause de nos amis a **séduit** les naturalistes aguerris que vous êtes, **nous vous invitons d'ores et déjà à venir gonfler nos rangs** lors de la saison 2021. Pour **nous rejoindre** ? Rien de plus simple ! Un petit mail à [l'adresse figurant ci-dessous](#) afin que nous puissions vous tenir informés. Rejoignez également le [groupe Facebook](#) dédié, afin de ne manquer aucune info une fois la saison de migration en marche 😊. Enfin, si vous avez connaissance de sites de migration meurtriers, à l'échelle des 3 communes du Parc ou de la commune voisine de Doische qui ne seraient pas repris [sur notre portail](#), merci de nous en faire part ! Nous pourrions de la sorte les prendre en considération en vue d'une efficacité accrue l'année prochaine. En attendant, prenez soin de vous et n'hésitez pas à transformer les contraintes actuelles en réelles opportunités pour découvrir la nature 'ordinaire' qui vous entoure ! En effet, les volontés qui sont à la base de toute démarche de préservation se trouvent tout d'abord dans l'émerveillement...



**Infos, remarques, commentaires ?**

→ [Tom.baudoux@pnh.be](mailto:Tom.baudoux@pnh.be)  
→ 060/39.17.90

# PLANTES RARES OU TYPIQUES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE...

Texte : Olivier Roberfroid

## L'Arabette sagittée (*Arabis sagittata*)

Dans les Brassicacées, le genre *Arabis*, au sens strict selon la nouvelle classification des plantes, se distingue par les caractères suivants : plante bisannuelle ou vivace, elle est généralement velue, à tige droite feuillée, avec des feuilles oblongues, entières ou plus souvent dentées, des caulinaires dressées, sessiles et tronquées ou en cœur à la base, parfois munies d'oreillettes, à petites fleurs blanches, avec une grappe fructifère longue, étroite, fournie, avec les siliques dressées, serrées contre l'axe.

Avant fructification, les arabettes en ESEM pourraient être confondues avec *Draba muralis*, espèce en progression dans nos régions. Ce taxon, plus grêle, présente aussi une tige feuillée et velue, mais il est annuel et ses fruits sont des silicules.

Typique des affleurements horizontaux, caillouteux, superficiels et riches en bases dans des sites xériques bien ensoleillés, *Arabis hirsuta*, l'espèce la plus répandue du genre en ESEM, se rencontre en compagnie de divers orpins, de la vipérine, du Petit calament, du Tabouret perfolié, de la Germandrée botryde, du Paturin comprimé, ...



Fig.1. et 2. *Arabis hirsuta* au sens strict ...  
© Bernard Clesse - CNB



**Fig.2. ...avec ses inflorescences peu fournies et ses feuilles arrondies à la base**  
 © Bernard Clesse - CNB

Depuis la nouvelle classification APG<sup>3</sup>, dans le complexe d'*Arabis hirsuta*, ont été acceptées deux nouvelles espèces dont une est présente en ESEM, *A. sagittata* (syn. : *A. hirsuta* subsp. *sagittata*), la troisième étant une espèce plus méridionale, *A. planisiliqua* (syn. : *A. hirsuta* subsp. *gerardi*) qui n'a pas été signalée avec certitude en Wallonie.

*A. sagittata*, qui a une aire de distribution plutôt centro-européenne, se différencie de *A. hirsuta* par ses feuilles munies d'oreillettes (souvent plus de 20 sur la tige), ainsi que par ses siliques nombreuses et plus longues (jusqu'à 6 cm vs maximum 3,5 cm). Et également par une autoécologie différente. En effet, l'Arabette sagittée est une plante des pelouses et des ourlets plus ou moins ombragés des régions calcaires.

En ESEM, elle n'a été signalée qu'à 4 reprises depuis 1980. Récemment, elle a été repérée le long du Ravel à Doische et aux Sangles, au nord d'Olloy-sur-Viroin, mais, dans les années '80, elle avait aussi été notée dans une carrière à Vogenée et au site des Polis à Beaumont.

<sup>3</sup> Angiosperms Phylogeny Group ou classification phylogénétique.



Cette plante fort dispersée, mais certainement méconnue, est à rechercher, afin d'en affiner le statut en ESEM.

Les Arabettes hirsutes poussant dans des sites plutôt sciaphiles et herbeux devraient faire l'objet d'une identification plus attentive.

*Fig.3. Arabis sagittata aux feuilles munies d'oreillettes...*  
© O. Roberfroid



*Fig.4. ... les siliques plus longues...*  
© Pascale Hindricq



*Fig.5. ... sa tige et ses nombreuses feuilles poilues - Doische (07-2020)*  
© Pascale Hindricq

---

**Participez au projet d'un nouvel atlas  
de la flore de Wallonie !**

**Contactez Olivier Roberfroid pour l'Entre-Sambre-et-Meuse**  
[oroberfroid@gmail.com](mailto:oroberfroid@gmail.com)